



Rapport Financier Annuel  
31 décembre 2019

## SOMMAIRE

<b>I. Attestation du responsable.....</b>	<b>3</b>
<b>II. Rapport de gestion au 31 décembre 2019.....</b>	<b>4</b>
1. Evénements importants survenus en 2019	
2. Activité et situation du Groupe en 2019	
3. Activité et situation de la Société en 2019	
4. Informations juridiques	
5. Autres informations	
 <i>Annexe 1 : Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise</i>	
 <i>Annexe 2 : Rapport du Conseil d'Administration relatif aux options d'achats ou de souscription d'actions et/ou à l'attribution d'actions gratuites réservées au personnel salarié de la Société</i>	
<b>III. Comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019.....</b>	<b>47</b>
- Comptes de résultat consolidés des exercices clos les 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018	
- Etats de la situation financière consolidée aux 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018	
- Etats du résultat global des exercices clos les 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018	
- Variations des capitaux propres aux 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018	
- Tableaux de flux de trésorerie consolidés aux 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018	
1. Informations sur la Société et le Groupe	
2. Evénements significatifs de la période	
3. Présentation et base de préparation des états financiers	
4. Principes, règles et méthodes comptables	
5. Recours à des estimations	
6. Périmètre de consolidation	
7. Notes sur le compte de résultat consolidé	
8. Notes sur l'état de la situation financière	
9. Autres informations	
<b>IV. Comptes statutaires de l'exercice clos le 31 décembre 2019.....</b>	<b>88</b>

**StreamWIDE**  
**Société Anonyme au capital de 291.749,90 Euros**  
**Siège social : 84, rue d'Hauteville 75010 PARIS**

**434 188 660 RCS PARIS**

(La "Société")

#### **ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés annuels arrêtés au 31 décembre 2019 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Paris, le 30 avril 2020

Pascal BEGLIN  
Président Directeur Général

**StreamWIDE**  
**Société anonyme au capital de 291.749,90 Euros**  
**Siège social : 84, rue d'Hauteville 75010 PARIS**

**434 188 660 RCS PARIS**

**RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
ET PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE  
EN DATE DU 26 JUN 2020**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin (i) de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la société StreamWIDE SA (la "**Société**") et du Groupe StreamWIDE (le "**Groupe**") durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et (ii) de soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice.

Lors de sa réunion en date du 13 mars 2020, le conseil d'administration a examiné les comptes annuels de la Société, de ses filiales et les comptes consolidés du Groupe, arrêtés au 31 décembre 2019. Les comptes qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et des règles comptables applicables en France, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux. Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des commissaires aux comptes.

Nous vous rappelons que les autres points inscrits à l'ordre du jour sont développés dans le rapport à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du conseil d'administration.

## **1. Evénements importants survenus en 2019, progrès réalisés ou difficultés rencontrées, activités au sein du Groupe et de la Société en 2019**

### **1.1 Evénements importants survenus en 2019 au sein du Groupe et de la Société**

- o *Augmentation des revenus annuels 2019*

Les revenus annuels sont de 10,2 M€ au titre de 2019, en croissance significative de 51%.

L'activité du Groupe en 2019 est très satisfaisante et lui permet d'enregistrer des revenus en progression notable par rapport à l'exercice 2018, portés par les nouvelles solutions professionnelles de communications **team on mission** et **team on the run**. Cela illustre le succès du virage stratégique opéré par STREAMWIDE depuis quelques années. Pour la première fois, le chiffre d'affaires des nouvelles solutions, en très forte croissance, est quasiment équivalent à celui des solutions historiques "legacy" pour opérateurs télécom, confirmant le formidable potentiel de ces activités dans les années à venir.

- o *Augmentation des résultats annuels 2019*

Le Résultat Opérationnel Courant avant amortissements (EBITDA), et après impact de la norme IFRS 16 "Contrats de location" (+0,7 M€), est de 4,5 M€ au 31 décembre 2019 et progresse de +3 M€ par rapport à l'exercice 2018.

Le Résultat Opérationnel Courant augmente quant à lui de 2,1 M€ et ressort positif à 1,1 M€ au 31 décembre 2019.

Les résultats annuels 2019 sont donc tous en forte progression, portés par la croissance des revenus 2019 et par un contrôle efficace des coûts.

- o *Embauches soutenues et nouveaux locaux*

Au cours de l'année 2019, le Groupe a développé ses ressources tout en maîtrisant sa structure de coûts. De nombreuses embauches ont été effectuées pour renforcer les équipes en Roumanie (+17 personnes), en Tunisie (+12 personnes) et également en France (+6 personnes). Cette évolution des effectifs s'est accompagnée de déménagements dans de nouveaux locaux à Bucarest et à Tunis, et d'un agrandissement à Paris.

- o *Partenariat technologique avec Airbus SLC*

STREAMWIDE et AIRBUS SLC ont signé en décembre 2018 un accord de partenariat technique et commercial à long terme pour le développement et l'intégration des technologies **team on mission** et **team on the run** de STREAMWIDE au sein du portefeuille de solutions et de services d'AIRBUS SLC (AIRBUS Tactilon).

Cet accord pluriannuel devrait permettre l'accélération du développement des solutions de STREAMWIDE, accentuer encore son actuelle avance technologique et soutenir la croissance des revenus futurs. Le chiffre d'affaires du Groupe en 2019 est déjà impacté de façon importante par les revenus issus de ce partenariat, aussi bien en termes de licences que de prestations de service.

AIRBUS SLC n'est propriétaire d'aucun actif ni d'aucune action du capital social de STREAMWIDE.

- o *Application de la norme IFRS 16 "Contrats de location" à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019*

En tant que locataire preneur, le Groupe reconnaît à l'actif un "droit d'usage", représentant son droit à utiliser l'actif pendant la durée du contrat, et au passif, une dette locative représentative de son obligation de paiement des loyers (part fixe).

Au compte de résultat, une charge d'amortissements du droit d'usage et une charge financière relative aux intérêts de la dette de loyers se substituent en partie à la charge opérationnelle constatée précédemment au titre des loyers. Enfin, la présentation du tableau de flux de trésorerie est également impactée, avec une amélioration des flux de trésorerie liés à l'activité, au détriment des flux de trésorerie liés aux opérations de financement.

Les impacts chiffrés de cette adoption au 1<sup>er</sup> janvier 2019 sont détaillés dans les différentes notes annexes concernées aux comptes annuels.

- o *Réduction de capital par annulation d'actions auto détenues :*

Le conseil d'administration du 22 mars 2019 a décidé, sur autorisation de l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2018, de réduire le capital social d'un montant nominal de 11.252,40 € par voie d'annulation de 112.524 actions auto-détenues, soit 3,71% du capital social. Le capital de la Société s'élève donc désormais à 291.749,90 €, divisé en 2.971.499 actions d'une valeur nominale de 0,1 € chacune.

- o *Nomination d'un nouvel administrateur, renouvellement du commissaire aux comptes titulaire et non renouvellement du commissaire aux comptes suppléant :*

Aux termes des décisions en date du 21 juin 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a décidé :

- de nommer Madame Lindy MARTI-WONG en qualité d'administrateur de la Société pour une durée de six (6) exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,

- de renouveler le mandat de la société ERNST & YOUNG ET AUTRES en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société pour une nouvelle durée de six (6) exercices venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, et
- de ne pas renouveler le mandat de la société AUDITEX en qualité de commissaire aux comptes suppléant conformément aux dispositions légales et aux statuts de la Société.

## 1.2 Progrès réalisés ou difficultés rencontrées au sein du Groupe et de la Société

### *Activité historique*

Si le secteur des opérateurs telecom reste difficile et relativement attentiste, le Groupe reste cependant opportuniste et de nouveaux projets ont ainsi pu être finalisés en 2019. Cette tendance devrait se poursuivre dans les prochains mois car le Groupe reste un des acteurs majeurs dans les solutions à valeur ajoutée auprès des opérateurs.

L'activité "legacy" est en légère diminution (-0,5 M€) du fait de l'absence d'opportunité notable durant l'exercice, mais reste à un niveau satisfaisant, avec notamment près de 3,2 M€ de revenus annuels récurrents.

La stratégie du Groupe déployée depuis plusieurs mois est validée : l'activité "legacy" devait permettre de financer les développements et la commercialisation des nouvelles solutions. Après une année 2017 de transition et une année 2018 pivot, l'année 2019 est marquée par un niveau de revenus issus des nouvelles solutions significatif et quasi équivalent à celui de l'activité historique.

### *Nouvelles solutions et diversification*

Le Groupe s'est repositionné avec succès sur de nouveaux marchés stratégiques et porteurs, en développant et en proposant une des solutions les plus innovantes, complètes et performantes du marché actuel. La solution "MCPTT/MCx" développée par le Groupe (**team on mission**) est en train de se positionner comme une des références du marché, notamment en France. Les nombreux projets en cours avec des acteurs reconnus (intégrateurs, distributeurs, opérateurs) génèrent une dynamique commerciale prometteuse. Les marchés adressés offrent de réels relais de croissance, avec de nouveaux revenus solides s'inscrivant dans la durée. Le Groupe a donc tout au long de l'année accompagné cette croissance, tout en contrôlant sa structure de coûts.

L'offre à destination des entreprises (**team on the run**) évolue sur un marché sans véritable limite. De nombreux secteurs et acteurs devront s'équiper de solutions digitales mobiles pour relever les défis de la numérisation. Les contrats déjà remportés par le Groupe (en France et aux USA notamment) témoignent du potentiel de la solution.

## 1.3 Evolution de l'activité du Groupe en 2019

### *Evolution du chiffre d'affaires*

L'exercice 2019 est marqué par une forte progression des revenus (+51 %) ce qui fait suite aux évolutions déjà constatées lors du premier semestre 2019 (+93%). Cette croissance significative est portée essentiellement par les nouvelles solutions **team on mission** et **team on the run**, dont les revenus ont été multipliés par 4,7 et qui génèrent près de 5 M€ de chiffre d'affaires en 2019 (+3,9 M€ par rapport 2018). Ces revenus représentent dorénavant près de 50% du chiffre d'affaires du Groupe, contre 16% un an plus tôt.

En détail, les ventes de licences progressent de 1,7 M€ sur la période et ressortent à 3,9 M€ au 31 décembre 2019. Celles issues de l'activité "legacy" restent cependant stables à environ 1,3 M€.

Les prestations de services, bénéficiant d'un effet de base favorable suite au partenariat technologique avec Airbus SLC, progressent quant à elles de 2 M€ pour s'établir à 3 M€ au 31 décembre 2019. Enfin, les revenus récurrents de maintenance, encore composés très majoritairement de ceux de l'activité "legacy" (98%), ressortent à 3,3 M€ au titre de l'exercice 2019 et restent quasi stables par rapport à l'exercice précédent. A terme, leur croissance est assurée par les revenus de licences déjà enregistrés et par les premiers flux de support qui seront notamment constatés sur les plateformes **team on mission** nouvellement en production.

#### *Evolution des résultats*

L'augmentation des revenus annuels 2019 (+3,4 M€), provenant de celle des nouvelles solutions (multipliés par 4,7 et augmentant de 5 M€, soit une progression de +3,9 M€), impacte directement et positivement le résultat opérationnel courant avant amortissements (4,5 M€) qui progresse quant à lui de + 3 M€.

Retraité de l'impact IFRS 16 de période (charge locative en diminution de 0,7 M€ et amortissements des droits d'usage en hausse de 0,7 M€), le résultat opérationnel avant amortissements ressort à 3,8 M€ et a ainsi été multiplié par 2,5 par rapport à l'exercice 2018. Après l'impact IFRS 16, l'augmentation constatée (+3 M€) représente 88% de la hausse des revenus constatée au 31 décembre 2019.

Avant application d'IFRS 16 et hors amortissements, les coûts opérationnels sont de 6,4 M€ contre 5,3 M€ en 2018. Cette augmentation de 1,1 M€ provient essentiellement de celle des charges externes (+0,5 M€ sous l'effet notamment des maintenances tierces, des frais de recrutements et des études marketing menées en 2019) ainsi que de celle de la masse salariale "nette" (+0,5 M€), après retraitement des frais de développement activés au 31 décembre 2019. Avant activation des frais de personnel liés aux développements produits, la masse salariale annuelle (7 M€) est en hausse de 1 M€, suite à une progression significative des effectifs au 31 décembre 2019 (159 personnes) par rapport au 31 décembre 2018 (127 personnes). L'augmentation de coûts salariaux est donc due uniquement à l'évolution des effectifs, car la rémunération moyenne au sein du Groupe est restée stable en 2019.

L'impact net de l'activation de frais de développement est de 1,7 M€ et augmente de 0,4 M€ par rapport à 2018 : le montant brut activé au 31 décembre 2019 est de 3,3 M€ contre 2,9 M€ au 31 décembre 2018 alors que les amortissements (2,3 M€) et les reprises de Crédit d'Impôt Recherche (0,7 M€) restent quasi stables sur la période. L'augmentation des frais de développement activés est là encore liée uniquement à celle des effectifs, car le coût horaire moyen de développement reste stable sur la période.

Après prise en compte d'un résultat financier négatif suite à des effets de change quasi neutres en 2019 (parité €/USD) et d'un résultat fiscal légèrement négatif, le résultat net ressort positif à 1,1 M€, en forte augmentation (+2,1 M€) par rapport à l'exercice précédent.

La structure financière du Groupe reste solide au 31 décembre 2019, avec des fonds propres de 9,9 M€ et une trésorerie nette significative de près de 3 M€ (hors passifs locatifs). Le Groupe continue de rembourser trimestriellement (90 K€) l'emprunt obligataire émis par le GIAC en 2013, dont le solde est de 1 M€ fin 2019.

#### *Les principales variations sont les suivantes :*

- Le chiffre d'affaires augmente de +3,4 M€ sur la période ;
- Les charges opérationnelles courantes nettes, y compris les amortissements, augmentent quant à elles de 1,2 M€ sur la période et ressortent à 9 M€ :
  - o Augmentation, avant impact IFRS 16, des charges externes (+0,4 M€) suite notamment à une augmentation des honoraires marketing et de recrutement, non récurrents par nature ;

- o Augmentation des charges de personnel (+0,6 M€) : la masse salariale annuelle du Groupe, intégrant celle dédiée au développement, augmente de 1 M€ (7,1 M€ contre 6,1 M€ en 2018) suite aux recrutements effectués en 2019. Celle dédiée au développement augmentant quant à elle de 0,4 M€, l'impact net, après activation des frais de développement est donc une augmentation de 0,6 M€ en 2019 ;
  - o Stabilité des amortissements des frais de développement (2,6 M€) sur la période, suite à une revue, fin 2017, des durées et valeurs d'utilité des différents produits développés et commercialisés. Après impact de la norme IFRS 16 "Contrats de location" (amortissement des droits d'usage à hauteur de 0,7 M€), les amortissements 2019 ressortent globalement à 3,3 M€.
- Les produits / charges non récurrents ne sont pas significatifs.
  - Le résultat financier ressort quasi nul (-23 K€), alors qu'il était légèrement bénéficiaire en 2018 (+97 K€). Les effets de change (parité €/USD) restent positifs en 2019 (+57 K€) mais moins favorables qu'en 2018 (+130 K€). Enfin, l'application de la norme IFRS 16 "Contrats de location" implique une charge financière de 56 K€ au titre de 2019.
  - Le résultat fiscal est une charge de 50 K€ contre une charge de 73 K€ en 2018. Les impôts exigibles (-71 K€) sont constitués principalement par des retenues à la source (enregistrées au sein des filiales françaises et américaines du Groupe) que le Groupe ne peut pas imputer car aucun décaissement d'impôt n'est réalisé sur la période. Les effets d'imposition différée sont quasi nuls au 31 décembre 2019, tout comme en 2018, car aucun actif d'impôt différé sur les déficits fiscaux de période (filiale française et américaine) n'a été reconnu fin 2019 ;
  - Le résultat net ressort donc positif à +1,1 M€ et en nette amélioration (+2,1 M€) par rapport à la clôture de l'exercice précédent.

#### 1.4 Evolution de l'activité de la Société en 2019

##### *Evolution du chiffre d'affaires*

Le chiffre d'affaires 2019 est de 6.773 K€ contre 3.651 K€ en 2018. Cette augmentation de 3.122 K€ s'explique essentiellement par celle des licences (+1.245 K€) et des prestations de services (+1.943 K€). Ces deux évolutions positives proviennent des projets PCSTORM (livraisons et déploiements continus) et du partenariat technologique avec Airbus SLC signé fin 2018 et qui a débuté de façon opérationnel début 2019.

Les revenus récurrents de maintenance diminuent légèrement sur la période (-195 K€) suite à une maintenance annuelle non reconduite par un client identifié.

##### *Evolution des résultats*

Le résultat net de la Société ressort positif à +880 K€ contre une perte de (1.014) K€ en 2018. Cette progression marquée (+1.894 K€) s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- Le résultat d'exploitation, bénéficiaire à hauteur de +96 K€ est en progression de +1.703 K€. L'augmentation des revenus (+3.122 K€) est compensée en partie par celle des charges externes (+1.341 K€) : augmentation des coûts de structure filiales (+1.102 K€) suite à l'augmentation des effectifs en Roumanie et en Tunisie, et honoraires marketing non récurrents;
- Le résultat financier (-52 K€) et le résultat exceptionnel (+10 K€) ne varient pas de façon significative et n'appellent donc pas de commentaire particulier ;



- Le résultat fiscal d'un montant de +826 K€ (produit d'impôt) augmente de +146 K€ par rapport à l'exercice précédent (+680 K€). La Société continue à bénéficier du Crédit d'Impôt Recherche (820 K€ en 2019 contre 693 K€ en 2018) constaté en produit fiscal de période. Les effets de l'intégration fiscale sont neutres en 2019 comme en 2018. Enfin, la Société, seule, dispose de reports déficitaires à hauteur de 11.169 K€ au 31 décembre 2019 (1.289 K€ avant intégration fiscale et 9.880 K€ post intégration), dus essentiellement à la non activation dans les comptes statutaires de frais de développement, qui constituent donc une charge de période, impactant de facto le résultat comptable et fiscal.

L'année 2019 est donc principalement marquée par une augmentation significative des revenus, elle-même générée par les nouvelles solutions développées par la Société depuis quelques années. Le contrôle efficace des coûts opérationnels permet au résultat d'exploitation et au résultat net d'être bénéficiaires au 31 décembre 2019, malgré des frais de développement au sein des filiales (conservés en charges de période au niveau de la Société) qui augmentent (effectifs en hausse) pour porter la croissance à court/moyen terme de l'activité.

## **2. Activité et situation du Groupe en 2019**

### **2.1 Présentation des comptes consolidés**

Le périmètre de consolidation du Groupe à fin 2019 se compose de la Société, de sa filiale française StreamWIDE France SAS et des 5 autres filiales étrangères suivantes :

- StreamWIDE Romania, société de droit roumain contrôlée à 100% ;
- StreamWIDE Inc, société de droit américain contrôlée à 100% ;
- Beijing StreamWIDE Technology, société de droit chinois contrôlée à 100% ;
- StreamWIDE Tunisia Sarl, société de droit tunisien contrôlée à 100% ;
- StreamWIDE PTE Ltd, société de droit singapourien contrôlée à 100%.

L'activité du Groupe en 2019 se caractérise par un chiffre d'affaires (CA) en augmentation de 51%, un résultat opérationnel courant positif (+1,2 M€) en nette progression (+2,2 M€) et un résultat net bénéficiaire de +1,1 M€, après prise en compte des impacts financiers et fiscaux non significatifs.

- *le CA est de 10,2 M€, en augmentation de 51% (+3,4 M€) par rapport à 2018 ;*
- *le résultat opérationnel courant est positif de +1,2 M€ (contre -1 M€ en 2018) et,*
- *le résultat net ressort positif à +1,1 M€ (contre -1 M€ en 2018).*

Les principales données consolidées au titre de l'exercice 2019 sont les suivantes :

en K€	FY 2019 publié	FY 2019 hors IFRS 16	FY 2018	Var. (K€)
Chiffre d'Affaires "Plateformes"	4 973	4 973	1 060	3 913
Chiffre d'Affaires "Legacy"	5 236	5 236	5 705	-469
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>10 209</b>	<b>10 209</b>	<b>6 765</b>	<b>3 444</b>
Charges de Personnel	-3 767	-3 767	-3 228	-539
Charges Externes	-2 327	-3 041	-2 569	242
Autres Charges / Produits	412	412	524	-112
<b>TOTAL CHARGES avant amortissements</b>	<b>-5 682</b>	<b>-6 396</b>	<b>-5 273</b>	<b>-409</b>
<b>ROC avant amortissements (*)</b>	<b>4 527</b>	<b>3 813</b>	<b>1 492</b>	<b>3 035</b>
Dotations Amortissements et Dépréciations	-3 317	-2 603	-2 488	-829
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT (*)</b>	<b>1 210</b>	<b>1 210</b>	<b>-996</b>	<b>2 206</b>
Autres Charges / Produits opérationnels	4	4	-3	7
Charges / Produits financiers	-23	33	97	-120
Charges / Produits d'impôts	-50	-50	-73	23
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 141</b>	<b>1 198</b>	<b>-975</b>	<b>2 116</b>

(\*) Le résultat opérationnel courant (ROC) avant amortissements correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation, avant amortissements et dépréciations des immobilisations (ebitda). Le résultat opérationnel courant tient compte de ces amortissements et dépréciations (ebit).

Le résultat opérationnel courant ressort bénéficiaire à +1,2 M€ au titre de l'exercice 2019. Il s'établissait à -1 M€ au 31 décembre 2018. Retraité de l'impact des amortissements de période (3,3 M€ contre 2,5 M€ en 2018, dont respectivement 2,4 M€ et 2,3 M€ au titre des amortissements pratiqués sur les frais de développement), il est positif de 4,5 M€ contre 1,5 M€ en 2018. A noter que ce résultat tient compte en 2019 du retraitement lié à IFRS 16 "Contrats de location" à hauteur de 0,7 M€. Retraité de cet impact, le résultat opérationnel courant avant amortissements est de 3,8 M€, en progression de +2,3 M€.

L'analyse du chiffre d'affaires et de son évolution, ainsi que celle des résultats, ont été présentées ci-dessus dans les événements significatifs de la période, aussi bien au niveau du Groupe (confer note 1.3) que de la Société (confer note 1.4).

Les autres éléments significatifs que l'on peut noter, concernant les résultats annuels 2019 sont les suivants :

- les charges de personnel augmentent de 0,5 M€ après activation des frais de développement. Avant cette activation, elles augmentent de 1 M€ suite aux nombreuses embauches effectuées au sein du Groupe pendant l'année 2019 (+32 personnes) ;
- les charges externes diminuent de 0,2 M€ après prise en compte du retraitement lié à IFRS 16 "Contrats de location" (neutralisation des charges locatives à hauteur de 0,7 M€). Avant ce retraitement, appliqué à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les charges externes augmentent de 0,5 M€ sur la période, suite à des honoraires non récurrents de marketing et de recrutements ;

- *Les autres charges et produits* regroupent les amortissements pratiqués sur les différents logiciels développés, ainsi que les reprises de Crédit d'Impôt Recherche, constatées au même rythme que les amortissements comptabilisés (confer règles et méthodes comptables).

La variation des amortissements de période est de +0,1 M€, suite à une revue des durées et valeurs d'utilité des différents produits développés, alors que les reprises de Crédit d'Impôt Recherche sont stables à 0,7 M€ en 2019. L'impact net de ces éléments (hors imposition différée) est le suivant :

- o Exercice 2018 : activation de 2,9 M€ bruts de frais de développement, amortissement à hauteur de 2,2 M€ et reprise de Crédit d'Impôt Recherche pour 0,6 M€ : impact net en résultat opérationnel de 1,3 M€, en augmentation de 0,7 M€ par rapport à l'exercice 2017.
- o Exercice 2019 : activation de 3,3 M€ bruts de frais de développement, amortissement à hauteur de 2,3 M€ et reprise de Crédit d'Impôt Recherche pour 0,7 M€ : impact net en résultat opérationnel de 1,7 M€, en augmentation de 0,4 M€ par rapport à l'exercice 2018.
- *L'impact des produits / charges financiers* est légèrement négatif et en diminution de -0,1 M€ en 2019, suite à des effets de change €/USD moins favorables en 2019 qu'en 2018, et à la charge financière (56 K€) liée au retraitement IFRS 16 appliqué à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- *La charge nette d'impôts* est de -0,1 M€ au 31 décembre 2019, identique à l'impact 2018. A noter que fin 2019, aucun actif d'impôt différé n'a été reconnu sur les reports déficitaires du Groupe, au-delà des passifs d'impôts différés issus de l'activation des frais de développement. Le détail et les évolutions entre 2019 et 2018 sont les suivants :

en M€	FY 2019	FY 2018	Variation
Impôts différés sur activation R&D	-0,1	-0,1	0,0
Impôts différés actifs sur reports déficitaires	0,0	0,0	0,0
<i>dont filiales françaises</i>	-	-	-
<i>dont filiales étrangères</i>	-	-	-0,1
Impôts courants	-	-	0,1
<b>Total Charges (-) / Produits (+) d'impôts</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,0</b>

- o Les impôts courants ne sont pas significatifs et sont principalement composés de retenues à la source, conservées en charges de période car aucun décaissement d'impôt permettant de les imputer n'a été effectué au titre de 2019, aussi bien au niveau des sociétés françaises que de la filiale américaine ;
- o Les impôts différés passifs lié à l'activation des frais de développement font l'objet d'une activation supplémentaire de 0,1 M€, du fait de l'augmentation, en 2019, des montants activés ;
- o Les impôts différés actifs sur reports déficitaires n'évoluent pas en 2019 de façon significative : aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé en 2019 sur les reports déficitaires de période.

Pour mémoire, la situation fiscale différée de la société mère (StreamWIDE SA) est une situation "nette" équilibrée entre impôts différés actifs et passifs. La filiale française, StreamWIDE France est intégrée fiscalement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Au total, le résultat opérationnel courant enregistre donc une nette amélioration (+2,2 M€) pour s'établir à +1,2M€. Après prise en compte du résultat financier déficitaire et des impacts fiscaux de -0,1 M€, le résultat net 2019 est un bénéfice de +1,1 M€ en augmentation marquée de 2,1 M€ par rapport à celui de 2018.

La situation financière au 31 décembre 2019 est la suivante :

(En K€)	31-déc.-19	31-déc.-18	31-déc.-19	31-déc.-18	
Immobilisations incorporelles	8 091	7 129	292	303	Capital social
Immobilisations corporelles	2 439	254	9 988	11 526	Primes et réserves
Autres actifs financiers	451	358	-1 604	-644	Titres auto détenus
Actifs d'impôts différés	145	123	1 141	-975	Résultat Part du Groupe
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>11 126</b>	<b>7 864</b>	<b>9 817</b>	<b>10 210</b>	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>
Stocks	-	-	642	955	Passifs financiers
Créances clients	3 279	6 105	1 270	-	Passifs locatifs
Autres débiteurs	952	792	297	212	Provisions à long terme
Actifs fiscaux	916	1 406	1 345	1 207	Produits fiscaux différés
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4 007	2 664	-	-	Passifs d'impôts différés
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>9 154</b>	<b>10 966</b>	<b>3 554</b>	<b>2 374</b>	<b>PASSIFS NON COURANTS</b>
			366	367	Passifs financiers
			417	-	Passifs locatifs
			7	6	Provisions à court terme
			678	550	Fournisseurs et autres créditeurs
			1 620	1 724	Dettes fiscales et sociales
			672	603	Produits fiscaux différés
			3 149	2 996	Produits constatés d'avance
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>9 154</b>	<b>10 966</b>	<b>6 909</b>	<b>6 245</b>	<b>PASSIFS COURANTS</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>20 280</b>	<b>18 831</b>	<b>20 280</b>	<b>18 831</b>	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>

Le total de la situation financière au 31 décembre 2019 est de 20,3 M€. La hausse de 1,5 M€ par rapport à l'exercice précédent provient essentiellement des éléments suivants :

A l'actif,

- *Activation des frais de développement* à hauteur de 3,3 M€ en valeur brute et 2,3 M€ d'amortissements, soit une augmentation de +1 M€ en valeur nette. Pour mémoire, en 2018, les montants bruts et nets avaient respectivement varié de +2,9 M€ et +0,7 M€ ;

Le montant immobilisé au titre des frais de développement augmente donc par rapport au 31 décembre 2018 et ressort à 7,9 M€ en valeur nette cumulée au 31 décembre 2019 ;

- *Augmentation des immobilisations corporelles* de 2,1 M€ suite à l'application d'IFRS 16 "Contrats de location" à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Un droit d'usage de 1,7 M€ en valeur nette a ainsi été constaté au 31 décembre 2019. Par ailleurs, les différents déménagements ayant eu lieu à Bucarest et à Tunis pendant l'été 2019 ont généré 0,6 M€ d'installations générales, matériels et mobiliers de bureau supplémentaires ;
- *Diminution du poste client* de 2,8 M€ suite essentiellement à un niveau d'encaissement satisfaisant tout au long de l'année 2019 compensant ainsi la hausse des revenus, et à des facturations importantes en décembre 2018 envers un nouveau client spécifique et identifié non récurrentes fin 2019 ;

- *Autres actifs fiscaux* : le solde est principalement constitué du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) au titre de 2019 (0,9 M€). Les créances au titre de 2017 (0,6 M€) et 2018 (0,7 M€), qui constituaient le solde des actifs fiscaux fin 2018, ont été remboursées respectivement en mars et décembre 2019. La demande de remboursement anticipé concernant la créance 2019 a été établie conformément aux exercices précédents ;
- *Augmentation de la trésorerie* (+1,3 M€ par rapport au 31 décembre 2018) qui s'élève à 4 M€ au 31 décembre 2019, hors dettes financières. L'augmentation de la trésorerie provient de la hausse des revenus, des résultats et d'une bonne tenue du BFR en 2019. Les investissements effectués dans le développement des nouvelles solutions sont restés soutenus (flux d'investissement net de -2,8 M€) mais compensés par l'amélioration des résultats et des flux opérationnels (6,7 M€ contre 1 M€ en 2018). Enfin, les flux de financement restent quant à eux négatifs (-2,6 M€) suite notamment aux rachats d'actions effectués par la Société (-1,5 M€ en 2019) et au remboursement annuel de l'emprunt obligataire envers le GIAC (-0,4 M€ annuel).

Au passif,

- *Diminution des capitaux propres* (-0,4 M€), suite au résultat net positif de 2019 (+1,2 M€), à la réduction de capital par annulation d'actions (-0,6 M€) et aux rachats d'actions effectués en 2019 (-1 M€) ;
- *Diminution des passifs financiers courants et non courants* (-0,3 M€) suite aux remboursements effectués en 2019. Les soldes fin 2019 représentent le capital et les intérêts restant relatifs à la dette obligataire nette émise en juillet 2013 pour 1,8 M€. Cette dette obligataire a été reclassée en passifs non courants et courants, conformément à l'échéancier de remboursement trimestriel en place ;
- *Augmentation des dettes locatives* non courantes (1,3 M€) et courantes (0,4 M€) suite à l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2019 de la norme IFRS 16 "Contrats de location" ;
- *Augmentation des produits fiscaux différés courants et non courants* (+0,2 M€) : ces postes correspondent aux montants déclarés au titre du CIR, dont l'impact résultat est différé. Ils impacteront positivement le résultat du Groupe lorsque les actifs sous-jacents (projets développés et immobilisés) seront amortis. Au titre de 2019, le Crédit d'Impôt Recherche est de 0,9 M€ et la reprise constatée en résultat de 0,7 M€, ce qui explique la variation des soldes constatés au passif ;
- *Stabilité des dettes d'exploitation courantes* ;
- *Stabilité des passifs sur contrats de revenus* (3,1 M€), qui enregistrent comme les années précédentes les facturations faites en fin de période, relatives à des revenus futurs (par exemple, maintenance annuelle facturée d'avance).

Les flux de trésorerie de la période peuvent être présentés comme suit :

(en K€)	FY 2019	FY 2018	Variations
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	6 748	1 019	5 729
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-2 843	-2 354	-489
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-2 562	-512	-2 050
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>1 343</b>	<b>-1 847</b>	<b>3 190</b>

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles sont positifs et en augmentation marquée de 5,7 M€, suite à la progression constatée des résultats 2019 (+2,1 M€), à la bonne tenue du BFR (-2,7 M€) et à l'impact de la norme IFRS 16 "Contrats de location" en terme d'amortissements retraités (0,7 M€).

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement représentent principalement les frais de développement engagés sur l'exercice. Le remboursement des créances CIR 2017 et 2018 intervenu respectivement en mars 2019 (0,6 M€) et décembre 2019 (0,7 M€) permet de compenser les investissements réalisés dans le développement des nouvelles solutions (3,3 M€ en 2019 contre 2,9 M€ en 2018).

Enfin, les flux de trésorerie provenant des activités de financement correspondent structurellement aux paiements du capital et intérêts liés à l'emprunt obligataire envers le GIAC. Le remboursement trimestriel de cet emprunt (90 K€, avec un différé de remboursement de 4 ans), a débuté au quatrième trimestre 2017.

Par ailleurs, des rachats de titres de la Société ont été réalisés à hauteur de 1,5 M€ en 2019 contre seulement 0,1 M€ en 2018. Enfin, l'impact de l'adoption de la norme IFRS 16 "Contrats de location" induit une augmentation des dettes locatives et des intérêts financiers liés, en contrepartie de amortissements retraités des flux opérationnels (0,7 M€).

*Evolution de la trésorerie par rapport au 31 décembre 2018* : l'augmentation de la trésorerie (+1,3 M€) constatée en 2019 s'explique donc essentiellement par :

- Des flux opérationnels positifs de 6,7 M€ (+5,7 M€ par rapport à l'exercice 2018) suite à l'augmentation du résultat net 2019 (+2,1 M€), à un impact favorable du besoin en fonds de roulement (-2,7 M€) et au retraitement IFRS 16 (0,7 M€) ;
- Des flux d'investissement de -2,8 M€ (+0,4 M€ par rapport à l'exercice 2018), suite aux développements continus des nouvelles solutions, financés en partie par le remboursement des créances CIR 2017 et 2018 (1,4 M€) intervenu en 2019 ;
- Des flux de financement de -2,6 M€ (+2,1 M€ par rapport à l'exercice 2018), suite aux remboursements de période de l'emprunt obligataire et aux rachats de titres de la Société (1,5 M€) et au retraitement IFRS 16 (0,7 M€).

## 2.2 Evolution prévisible et perspectives d'avenir du Groupe

*Une année 2019 qui valide la stratégie du Groupe*

Les nouveaux marchés adressés par le Groupe, avec ses nouvelles solutions de communications sécurisées et critiques, offrent de réels relais de croissance, avec de nouveaux revenus solides s'inscrivant dans la durée.

Ces marchés sont le plus souvent gouvernementaux ou liés à des organismes d'importance vitale ("OIV") et les investissements technologiques réalisés (réseaux de communication dédié et services applicatifs associés) le sont dans une optique moyen-long terme.

### *Perspectives 2020 : poursuite de la trajectoire de croissance*

Grâce au partenariat avec Airbus SLC et aux autres projets en cours, l'année 2020 est d'ores et déjà bien orientée. Les revenus 2020 anticipés en ce début d'exercice sont déjà quasi équivalents à ceux enregistrés au titre de 2019. L'exercice 2020 devrait ainsi permettre de poursuivre la trajectoire de croissance, tout en consolidant les niveaux de résultats.

Au-delà du développement continu de nouvelles fonctionnalités opérationnelles, 3 axes stratégiques prioritaires seront particulièrement suivis :

- mise à disposition gratuite d'un SDK (Software Development Kit) pour permettre à des acteurs tiers de développer directement sur les plateformes du Groupe,
- création d'un service d'API (Application Programming Interface) permettant d'interfacer et d'intégrer de nombreuses autres applications aux solutions déjà proposées et,
- développement de la viralité, avec la possibilité pour chaque utilisateur de faire participer des intervenants externes de manière contrôlée.

Ces futurs développements devraient ainsi permettre au Groupe d'accentuer encore son avance technologique et de confirmer son positionnement d'acteur majeur dans le marché des communications critiques.

Les revenus 2020 anticipés et sécurisés en ce début d'exercice sont déjà quasi équivalents à ceux enregistrés au titre de 2019. Cependant, la situation de crise sanitaire COVID-19 en France et dans le monde entier ouvre une période d'incertitudes importantes, sans que personne ne puisse encore en appréhender, dans le temps, les effets économiques. Si les revenus 2020 restent bien orientés et devraient à nouveau ressortir en croissance, il est difficile, aujourd'hui, d'en appréhender l'impact annuel.

Le Groupe dispose d'un plan de continuité d'activité (PCA) et pourra le mettre facilement en œuvre avec l'ensemble de ses salariés en télétravail, ce qui lui permettra d'assurer tous ses services internes et les activités externes envers ses clients. Le Groupe fera également appel à l'ensemble des mesures exceptionnelles mises en place par le gouvernement français durant cette période de crise majeure.

### 3. Activité et situation de la Société en 2019

#### 3.1 Présentation des comptes statutaires au 31 décembre 2019

(En K€)	31-déc.-19	31-déc.-18	31-déc.-19	31-déc.-18	
Immobilisations incorporelles	3	2	292	303	Capital social
Immobilisations corporelles	88	42	5 257	6 843	Réserves
Immobilisations financières	3 736	3 449	880	-1 014	Résultat
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>3 827</b>	<b>3 493</b>	<b>6 429</b>	<b>6 132</b>	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>
Stocks		-	183	138	Provisions
Créances clients	7 752	7 826	23	23	Emprunts et dettes financières
Autres créances	1 183	1 628	785	1 079	Dettes fournisseurs
Valeurs mobilières de placement	1 604	644	1 076	1 003	Dettes fiscales et sociales
Trésorerie	2 849	1 218	6 563	4 859	Autres dettes
			1 986	1 453	Produits constatés d'avances
			170	122	Ecart de conversion passifs
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>13 388</b>	<b>11 315</b>	<b>10 786</b>	<b>8 677</b>	<b>TOTAL DETTES</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>17 215</b>	<b>14 809</b>	<b>17 215</b>	<b>14 809</b>	<b>TOTAL PASSIFS</b>

Le total bilan au 31 décembre 2019 est de 17,2 M€ en augmentation de 2,4 M€ par rapport à l'exercice antérieur. Les principales variations sont les suivantes :

A l'actif,

- *Augmentation de 0,3 M€ des immobilisations financières* : cette augmentation provient d'une avance supplémentaire effectuée au profit de la filiale roumaine dans le cadre du financement de son déménagement dans de nouveaux locaux pendant l'été 2019 ;
- *Diminution de -0,4 M€ des autres créances* : cette variation provient du remboursement des Crédits d'Impôt Recherche au titre des exercices 2017 et 2108 intervenus en 2019 (1,2 M€) compensés par la provision enregistrée au titre du CIR 2019 (0,8 M€) ;
- *Augmentation de 2,6 M€ des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie*, suite notamment aux rachats nets d'actions auto détenues effectuée par la Société au cours de l'exercice 2019 et à l'amélioration des résultats et des flux de trésorerie en découlant.

Les autres postes de l'actif ne varient pas de façon significative et n'appellent donc pas de commentaire particulier.

Au passif,

- *Augmentation des capitaux propres (+0,3 M€)*, suite au résultat net de période (0,9 M€) et à la réduction de capital par annulation d'actions auto détenues effectuée en mars 2019 (-0,6 M€) ;
- *Diminution des dettes fournisseurs (-0,3 M€)*, suite notamment à l'apurement de certains comptes intragroupes ;
- *Augmentation des dettes fiscales et sociales (+0,3 M€)*, sous l'effet des comptes de TVA collectée, en lien avec la progression des comptes clients ;



- *Augmentation des autres dettes (+1,7 M€)*, suite aux évolutions constatées des comptes courants Groupe envers les filiales de la Société ;
- *Augmentation des produits constatés d'avance (+0,5 M€)*, suite à des facturations importantes intervenues fin 2019 envers quelques clients identifiés (maintenances annuelles 2020 facturées fin 2019) et aux décalages entre certaines facturations et la reconnaissance de revenus en contrepartie.

Les autres postes du passif ne varient pas de façon significative et n'appellent donc pas de commentaire particulier.

Le résultat net 2019 ressort bénéficiaire à +0,9 M€, en augmentation de +1,9 M€ par rapport au résultat net 2018.

Le compte de résultat 2019 simplifié est le suivant :

(En K€)	31-déc.-19	31-déc.-18
Ventes de services	6 773	3 651
Ventes de marchandises	-	-
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>6 773</b>	<b>3 651</b>
Autres produits	523	404
Achats de marchandises	-53	-
Variaton de stocks	-	-
Charges externes	-5 616	-4 275
Impôts et taxes	-42	-16
Charges de personnel	-1 362	-1 303
Dotations aux amortissements	-35	-26
Dotations aux provisions	-55	-21
Autres charges	-37	-21
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>	<b>96</b>	<b>-1 607</b>
Produits financiers	47	58
Charges financières	-99	-129
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-52</b>	<b>-71</b>
Produits exceptionnels	16	6
Charges exceptionnelles	-6	-22
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>10</b>	<b>-16</b>
Impôts sur les bénéfices	826	680
<b>RESULTAT NET</b>	<b>880</b>	<b>-1 014</b>

Les principaux commentaires qui peuvent être faits au titre de l'exercice 2019 sont les suivants :

- *Evolution du chiffre d'affaires* : confer note 1.4 "Evolution de l'activité de la Société en 2019" ;
- *Augmentation des charges externes de +1,3 M€*, suite à des coûts filiales en augmentation de +1,1 M€ (hausse des effectifs notamment en Roumanie et en Tunisie pour augmenter les développements produits) et honoraires non récurrents de marketing ;

- Augmentation des charges de personnel de 0,1 M€ à 1,4 M€, due uniquement à des effets "prix" et à des commissions versées en légère progression ;

Les autres éléments d'exploitation ne varient pas de façon significative. La progression du résultat d'exploitation (+1,7 M€) s'explique ainsi principalement par celle des revenus en 2019 (+3,1 M€), compensée en partie par celles des charges externes (+1,3 M€).

- Stabilité du résultat financier (-0,1 M€) et résultat exceptionnel non significatif ;
- Augmentation de +0,1 M€ du produit fiscal (0,8 M€) : l'impact fiscal reste positif en 2019 (+0,8 M€) dans la mesure où la Société continue de bénéficier notamment d'un Crédit d'Impôt Recherche de 0,8 M€ (montant qui augmente de 0,1 M€ par rapport à 2018). Par ailleurs, l'effet de l'intégration fiscale qui a débuté au 1<sup>er</sup> janvier 2012 est neutre en 2019 tout comme il l'était en 2018. Enfin, la Société bénéficie d'un report déficitaire de 1,3 M€, généré avant l'intégration fiscale, ainsi que d'un report déficitaire d'un montant global de 9,9 M€ post intégration au 31 décembre 2019.

Le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à +0,1 M€ contre une perte d'exploitation de (1,6) M€ en 2019. Après prise en compte de résultats financier et exceptionnel non significatifs et d'un produit fiscal de 0,8 M€, le résultat net de la période est un bénéfice de 0,9 M€ contre une perte de (1) M€ en 2018.

### 3.2 Evolution prévisible et perspectives d'avenir de la Société

La Société étant la société mère et la holding du Groupe, les mêmes commentaires que ceux établis pour le Groupe (confer note 2.2) peuvent être repris concernant les évolutions prévisibles et les perspectives d'avenir de la Société.

## 4. Informations juridiques

### 4.1 Filiales et participations

Le périmètre du Groupe se compose des six (6) filiales opérationnelles suivantes au 31 décembre 2019 :

- StreamWIDE Romania, société de droit roumain contrôlée à 100%
- StreamWIDE Inc, société de droit américain contrôlée à 100%
- Beijing StreamWIDE Technology, société de droit chinois contrôlée à 100%
- StreamWIDE France, société de droit français contrôlée à 100%
- StreamWIDE Tunisia Sarl, société de droit tunisien contrôlée à 100%
- StreamWIDE PTE Ltd, société de droit singapourien contrôlée à 100%.

Filiales	Pays	% de détention	Valeurs brutes des titres	
			31-déc.-19	31-déc.-18
Streamwide France	France	100,00%	3 050 518	3 050 518
Beijing Streamwide	Chine	100,00%	213 275	213 275
Streamwide Romania	Roumanie	100,00%	40 000	40 000
Streamwide Tunisie	Tunisie	99,99%	4 865	4 865
Streamwide PTE Ltd	Singapour	100,00%	65	65
Streamwide Inc	Etat-Unis	100,00%	1	1
<b>Total</b>			<b>3 308 724</b>	<b>3 308 724</b>

Pour information, une société anglaise (StreamWIDE LTD) a été créée en mai 2013. Cette société, détenues à 100% par la Société, n'a eu aucune activité depuis sa création, et aucun flux n'a été constaté sur les périodes concernées. Son capital social est de 1£ au 31 décembre 2019. Cette société dormantes n'est donc pas consolidée dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2019 et sera dissoute au cours du premier semestre 2020.

#### 4.1.1 Activité des filiales au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 du Code de commerce, nous vous informons ci-après de l'activité de nos filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Dernier exercice clos (en €)	Streamwide	Streamwide	Streamwide	Streamwide	Streamwide	Streamwide
	Romania	Beijing	Inc	France	Tunisie	PTE LTD
Capital	40 000	213 275	1	3 050 518	4 865	65
Capitaux propres	395 639	85 386	-1 492 050	3 017 515	434 771	-84 164
Résultat net comptable	91 255	-66 861	-410 629	6 077	160 209	-48 727
Chiffre d'affaires	2 776 016	157 043	1 276 391	3 315 047	1 139 682	65 386
Avances consenties à la filiale	241 281		495			114 157
Dépréciation des avances consenties						
Avances reçus de la filiale				6 474 101		
Cautions et avals fournis						
Dividendes encaissés au cours de l'exercice						

#### o StreamWIDE Romania

La Société détient 100 % du capital de la société StreamWIDE ROMANIA, SRL de droit roumain, créée en janvier 2006, au capital de 40.000 €, dont le siège social est situé à Bucarest, 165 Splaiul Unirii, TN 3 Building, 3rd floor, Sector 3 (Roumanie), et immatriculée en Roumanie sous le n° J40/1376/2006. Cette société est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2019.

La société StreamWIDE ROMANIA a pour activité la conception et la fourniture de plateformes de services à valeur ajoutée, voix et vidéo à destination des opérateurs de télécommunications, des entreprises et des administrations.

Au titre de l'exercice 2019, le chiffre d'affaires et les autres produits s'élèvent à 2.776.016 € (refacturations à la Société) contre 2.105.350 € en 2018 et le résultat net est un bénéfice de 91.255 € (contre un bénéfice de 5.539 € en 2018).

#### o StreamWIDE Beijing Technology Company Limited

La Société détient 100% du capital de la société, StreamWIDE Beijing Technology Company Limited, société de droit chinois (RPC) créée en septembre 2007, au capital de 300.000 USD dont le siège social est situé 804, Cultural Plaza 9 Zhong Guan Cun St. Pékin 100872 (Chine). Cette société est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2019.

La société StreamWIDE Beijing Technology Company Limited a pour activité la commercialisation, la conception et la fourniture de plateformes de services à valeur ajoutée, voix et vidéo à destination des opérateurs de télécommunications, des entreprises et des administrations de la zone APAC.

Au titre de l'exercice 2019, le chiffre d'affaires et les autres produits s'élèvent à 157.043 € (refacturations à la Société) contre 236.966 € en 2018 et le résultat net est une perte de (66.861) € (contre une perte de (41.028) € en 2018).

#### o StreamWIDE Inc

La Société détient 100% du capital de la société StreamWIDE Inc, société de droit américain créée en juillet 2007, au capital de 1 USD, dont le siège social est situé 1099 Wall Street West, Suite 354 07071 Lyndhurst, New Jersey (Etats Unis d'Amérique). Cette société est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2019.

La société StreamWIDE Inc. a pour activité la commercialisation, la conception et la fourniture de plateformes de services à valeur ajoutée, voix et vidéo à destination des opérateurs de télécommunications, des entreprises et des administrations de la zone Amérique Nord et Sud.

Au titre de l'exercice 2019, le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 1.276.391 € contre 1.616.147 € en 2018 et le résultat net est une perte de (410.629) € (contre une perte de (307.363) € en 2018).

- o **StreamWIDE France SAS**

La Société détient 100% du capital de la société StreamWIDE France SAS, société de droit français créée le 29 juin 2011 au capital de 3.050.518 € dont le siège social est situé 84 rue d'Hauteville, 75010 Paris (France), identifiée au Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 533 297 768. Cette société est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2019.

La société StreamWIDE France SAS a pour activité la commercialisation, la conception et la fourniture de plateformes de services à valeur ajoutée, voix et vidéo à destination des opérateurs de télécommunications, des entreprises et des administrations de la zone Europe-MEA.

Au titre de l'exercice 2019, le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 3.315.047 € contre 2.513.618 € en 2018 et le résultat net est un bénéfice de 6.077 € (contre une perte de (148.454) € en 2018).

- o **StreamWIDE Tunisia Sarl**

La Société détient 99,99% du capital de la société StreamWIDE Tunisia Sarl, société de droit tunisien créée le 3 janvier 2013 au capital de 10.000 TND dont le siège social est situé Rue du Lac Constance, Immeuble Green Center, C1.1, 1er étage, Les Berges du Lac- 1053 Tunis (Tunisie), identifiée au Registre de Commerce et des Sociétés de Tunis sous le numéro RC B012502013. Cette société est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2019.

La société StreamWIDE Tunisia Sarl a pour activité principale la conception et la fourniture des applications web et mobiles des produits du Groupe, dont notamment les versions clients liées aux nouvelles solutions **team on mission** et **team on the run**.

Au titre de l'exercice 2019, le chiffre d'affaires et les autres produits s'élèvent à 1.139.682 € (refacturations à la Société) contre 609.441 € en 2018 et le résultat net est un bénéfice de 160.209 € (contre un bénéfice de 32.982 € en 2018).

- o **StreamWIDE PTE Ltd**

La Société détient 100% du capital de la société StreamWIDE PTE Ltd, société de droit singapourien créée en mai 2016, au capital de 100 SGD, dont le siège social est situé 141 Cecil Street #10-01 Tung Ann Association Building 069541 Singapore (Singapour). Cette société est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2019.

La société StreamWIDE PTE Ltd. a pour activité la commercialisation des solutions **team on mission** et **team on the run** en Asie du Sud-Est, et assure également toutes les activités annexes à ces ventes. Elle a été créée pour renforcer et confirmer la présence du Groupe dans cette zone géographique.

Au titre de l'exercice 2019, le chiffre d'affaires et les autres produits d'élèvent à 65.386 € contre 89.412 € en 2018, et le résultat net est une perte de (48.727) € (contre une perte de (6.206) € en 2018).

#### 4.1.2 *Etat et évolution des participations*

Néant.

#### 4.1.3 *Création de filiales ou prises de participation au cours de l'exercice écoulé*

Conformément aux dispositions de l'article L.232-6 du Code de commerce, nous vous rappelons que votre Société n'a pas créé de filiale ou pris de participation au cours de l'exercice écoulé.

#### 4.1.4 *Liste des succursales*

Conformément à l'article L.232-1 II du Code de commerce, nous vous confirmons que la Société n'a pas de succursale en France et à l'étranger.

L'établissement fiscal stable en Tunisie créé en 2010 a été dissout avec effet au 30 juin 2018.

### **4.2 Activité en matière de Recherche et Développement au sein de la Société et du Groupe**

#### 4.2.1 *Au sein de la Société*

Conformément à l'article L.232-1 du Code de commerce, la Société a engagé, au cours de l'exercice 2019, des frais directs et indirects (salaires, amortissements, honoraires et sous-traitance recherche & développement aux filiales) en matière de recherche et développement à concurrence de 4.042.197 € (contre 2.937.999 € en 2018 et 2.640.095 € en 2017).

La Société ne retient pas la méthode préférentielle d'activation de ces frais de développement dans ses comptes statutaires. En revanche, les critères d'activation de ces dépenses étant tous satisfaits, il est activé, au titre de l'exercice 2019, dans les comptes consolidés du Groupe, un montant brut de 3.276.848 € (après annulation des marges internes et des frais indirects). Pour rappel, le montant activé au titre de l'exercice 2018 était de 2.859.860 €.

Il est rappelé que la Société devrait bénéficier d'un Crédit d'Impôt Recherche au titre de l'exercice 2019. Au 31 décembre 2019, une provision a été enregistrée à hauteur de 820.441 € (contre 692.728 € en 2018 et 569.866 € en 2017). La filiale française de la Société bénéficie également d'un Crédit d'Impôt Recherche à hauteur de 63.563 € (contre 46.359 € en 2018 et 65.333 € en 2017).

La créance globale de CIR au titre de 2017 (635.199 €) a été remboursée en mars 2019. Celle au titre de 2018 (739.087 €) l'a été en décembre 2019. Le remboursement anticipé de la créance globale au titre de 2019 (884.004 €) a été demandé, conformément aux exercices précédents.

#### 4.2.2 *Au sein du Groupe*

Il existe au sein du Groupe des conventions et accords de sous-traitance relatifs à la Recherche et Développement effectuée par les différentes filiales au profit du Groupe. Les dépenses de Recherche et Développement engagées par les filiales au profit du Groupe sont les suivantes au titre de l'exercice 2019 :

- StreamWIDE Romania :	2.600.719 €
- StreamWIDE Tunisia :	1.066.760 €
- StreamWIDE France :	212.602 €
- StreamWIDE Beijing :	162.116 €

Ces différents montants, dans le cadre de conventions, sont refacturés à la Société. Il est à noter également que la filiale roumaine bénéficie d'un agrément fiscal et que les dépenses qu'elle engage au titre de la Recherche & Développement sont prises en compte dans la détermination du Crédit d'Impôt Recherche de la Société. Cet agrément a été renouvelé en 2016 et couvre l'ensemble des exercices clos de 2017 à 2021.

### **4.3 Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal en regard de l'article 39-4 du même code.

### **4.4 Administration et contrôle de la Société**

#### *4.4.1 Mandats et fonctions des mandataires sociaux exercés au cours de l'exercice 2019*

Ces informations sont présentées en annexe du présent rapport, dans le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'entreprise (paragraphe 1).

#### *4.4.2 Termes des mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes*

Nous vous rappelons que :

- les mandats de Messieurs Pascal BEGLIN, Lilian GAICHIES, Zakaria NADHIR et de Madame Lindy MARTI-WONG, en qualité d'administrateurs de la Société, arriveront à leur terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, et
- le mandat de la société Ernst & Young et Autres, commissaire aux comptes titulaire, arrivera à son terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

En conséquence de ce qui précède, aucun mandat n'est à renouveler.

#### *4.4.3 Modalités d'exercice de la direction générale*

Ces informations sont présentées en annexe du présent rapport, dans le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'entreprise (paragraphe 4).

#### *4.4.4 Information sur la rémunération des mandataires sociaux*

La rémunération brute versée aux dirigeants mandataires sociaux, s'élève à 333.575 € bruts au titre de l'exercice 2019. Cette rémunération a été versée à hauteur de 220.112 € bruts par StreamWIDE SA et à hauteur de 113.463 € bruts par la filiale américaine StreamWIDE INC.

Au titre de l'exercice 2018, la rémunération brute des mandataires sociaux s'élevait à 325.551 € (rémunération totale incluant les versements de la société française et de la société américaine).

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des mandataires sociaux.

Cette information est également reprise dans les annexes aux comptes consolidés 2019 (paragraphe 9.4).

#### **4.5 Dividendes antérieurement distribués**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'au cours des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué.

#### **4.6 Proposition d'affectation du résultat**

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et amortissements, les comptes annuels de la Société qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice net comptable de 880.343 euros au 31 décembre 2019.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat bénéficiaire, d'un montant de 880.343 euros, au compte "*Report à nouveau*", lequel serait ainsi ramené d'un montant de (2.704.581) euros à un montant de (1.824.238) euros.

#### **4.7 Tableau récapitulatif des résultats au cours des 5 derniers exercices**

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices clos est présenté ci-après :

(En €)	31-déc.-15	31-déc.-16	31-déc.-17	31-déc.-18	31-déc.-19
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital	302 975,9	302 996,2	302 996,8	303 002,3	291 749,9
Nombre d'actions ordinaires	3 029 759	3 029 962	3 029 968	3 030 023	2 917 499
Nombre d'actions à dividende prioritaire	-	-	-	-	-
Nombre maximum d'actions à créer	-	-	-	-	-
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par souscription de droits	2	203	6	55	-
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'Affaires HT	4 156 260	5 283 600	2 243 963	3 651 362	6 773 031
Résultat avant impôts, participation amortissements et provisions	-178 198	-573 507	-2 746 211	-1 667 097	133 314
Impôts sur les bénéfices	-647 328	-630 746	-572 428	-679 592	-826 441
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation amortissements et provisions	408 264	45 592	-2 185 335	-1 014 047	880 343
Résultat distribué (*)	-	-	-	-	-
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts et participation mais	0,15	0,02	-0,72	-0,33	0,33
avant amortissements et provisions					
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	0,13	0,02	-0,72	-0,33	0,30
Résultat par action distribué	-	-	-	-	-
<b>EFFECTIFS</b>					
Effectif moyen des salariés	11	10	10	10	10
Montant de la masse salariale de l'exercice	974 288	882 977	923 953	913 579	953 106
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	-	-	-	-	-

\* en attente de la décision de l'AGOAE

## 5. Autres informations

### 5.1 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats, de la Société et du Groupe, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires comportant des indicateurs clés de performance de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la Société, notamment des informations relatives aux questions d'environnement et de personnel

Les principales caractéristiques de notre activité au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont les suivantes :

- une augmentation du chiffre d'affaires de la Société de 3.122 K€, suite notamment (i) au déploiement continu du projet PCSTORM et (ii) début opérationnel du partenariat technologique avec Airbus SLC.



*Au niveau du Groupe*, les revenus augmentent de 3,4 M€ : les revenus de licences progressent (confer ci-dessus) de +1,7 M€, les flux de maintenance sont en diminution de (0,1) M€ à 3,3 M€, les prestations de services augmentent de 2 M€, conséquence des premiers travaux d'intégration dans le cadre du partenariat avec Airbus SLC, et les ventes tierces, non structurantes, diminuent de (0,1) M€.

Par ailleurs, l'année 2019, comme les années précédentes, reste marquée par un secteur des télécommunications relativement attentiste et immobile en ce qui concerne les services à valeur ajoutée que les opérateurs pourraient proposer. Cependant, l'exercice 2019, après une année 2017 de transition et une année 2018 de pivot, confirme le repositionnement du Groupe sur de nouveaux marchés (MCPPT sur réseau 4G LTE) à forte valeur ajoutée et représentant des relais de croissance significatifs à moyen terme, grâce à ses nouvelles solutions **team on mission** (communications critiques) et **team on the run** (business critiques).

- un résultat net statutaire positif de 880 K€ en augmentation de 1.894 K€ par rapport à 2018. L'augmentation des revenus impacte donc directement celle du résultat, car les coûts restent maîtrisés sur la période, même si les frais de développement augmentent suite aux différentes embauches effectuées au sein du Groupe en 2019 (+32 personnes). Les autres composants du résultat (éléments financiers et exceptionnels) ne sont pas significatifs. Enfin, l'impact fiscal reste quant à lui positif à 826 K€, grâce toujours au Crédit d'Impôts Recherche dont bénéficie la Société (820 K€ au titre de 2019 contre 693 K€ en 2018).

*Au niveau consolidé*, le résultat opérationnel courant du Groupe, avant prise en compte des amortissements mais après celle des reprises de Crédits d'Impôt Recherche en résultat et de l'impact de l'application, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 de la norme IFRS 16 "Contrats de location", ressort positif à 4,5 M€ contre 1,5 M€ en 2018. Là encore, la progression des revenus (+3,4 M€) combinée à un contrôle efficace des coûts opérationnels en 2019 (+0,4 M€) permet une croissance marquée des résultats annuels. Le résultat net consolidé, après prise en compte des amortissements de période (-3,3 M€), des impacts financiers et fiscaux (-0,1 M€) ressort bénéficiaire à +1,1 M€ et en progression marquée (+2,1 M€) par rapport à l'exercice précédent.

- un endettement de 1 M€ au niveau consolidé (capital et intérêts restant dus) au 31 décembre 2019, suite notamment à l'emprunt obligataire (1,8 M€) émis par la filiale française en juillet 2013, avec un différé de remboursement de 4 ans, et entièrement souscrit par le GIAC.
- une situation financière saine et solide, compte tenu de la trésorerie disponible au 31 décembre 2019 au niveau du Groupe à hauteur de 4 M€ (avant prise en compte des dettes financières courantes et non courantes), en augmentation de 1,3 M€ par rapport à la dernière clôture annuelle.

## **5.2 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société et le Groupe sont confrontés**

Les impacts conjoncturels liés à la crise sanitaire COVID-19 sont indiqués ci-dessus en note 2.2 "Evolution prévisible et perspectives d'avenir du Groupe".

En termes de risques structurels, le Groupe estime que le niveau et la nature des risques qu'il encourt n'ont pas changé par rapport à ceux présentés dans les derniers rapports d'activité, semestriels ou annuels.

- *Risque liés à la croissance* : le Groupe peut avoir à faire face à un ralentissement de l'activité économique des opérateurs télécom, ce qui a déjà été le cas au cours de périodes précédentes et ce qui est toujours le cas en 2019. Par ailleurs, les décalages de reconnaissance de revenu peuvent avoir un impact significatif sur une période donnée.

Enfin, il n'est pas garanti que la saisonnalité constatée régulièrement au dernier trimestre des exercices précédents (consommation des budgets par les clients) soit récurrente d'une année sur l'autre.

- *Risques technologiques et droit de propriété intellectuelle* : les technologies évoluant sans cesse et de façon de plus en plus rapide, des technologies de substitution aux technologies utilisées par le Groupe peuvent apparaître. Même si le Groupe est en veille permanente sur ces thèmes, il ne peut garantir qu'il saura systématiquement faire face à toutes les évolutions rapides que l'on peut constater dans un environnement concurrentiel mouvant et imprévisible.

Concernant la protection juridique et physique des produits commercialisés par le Groupe, des procédures strictes de sauvegardes informatiques régulières, de dépôt de brevets et de dépôts des programmes, auprès notamment de l'APP à Paris, sont suivies et respectées au sein du Groupe.

- *Risque concurrentiel* : le Groupe, encore de moindre taille par rapport à ses principaux concurrents étrangers, ne peut pas exclure qu'un acteur déjà présent sur le marché, ou qu'un nouvel entrant, puisse adopter un positionnement plus performant et gagner des parts de marché au détriment de ses intérêts. Même si une veille concurrentielle très régulière est effectuée, aucune assurance ne peut être donnée sur le fait que le Groupe sera en mesure de faire face à la concurrence présente ou potentielle.
- *Risques juridiques* : dans le cours normal de ses activités, le Groupe n'est impliqué que dans de rares procédures juridictionnelles. Ces rares litiges ont été provisionnés conformément aux principes comptables applicables et le Groupe estime que les provisions constituées au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connues ou en cours à ce jour sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable. A la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel ayant eu dans un passé récent ou étant susceptible d'avoir dans le futur, une influence significative sur la situation financière, les résultats, l'activité et le patrimoine du Groupe.
- *Risques de change, de taux, de crédit, de liquidité, sur actions et autres placements* : ces différents risques sont détaillés dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés annuels 2019.
  - o *Risque de change* : les flux nets en devises étrangères devraient rester significatifs dans les prochains mois : peu de coûts opérationnels exprimés en dollar (uniquement ceux de la filiale américaine) et revenus en dollar plus importants que ces coûts. Si le risque de change devenait réel et important, des instruments de couverture, inexistants au 31 décembre 2019, pourraient alors être utilisés par la Société et le Groupe pour se prémunir de ce risque. La direction de la Société et du Groupe reste toujours très attentive aux évolutions de la monnaie américaine.
  - o *Risque de taux* : au 31 décembre 2019, les dettes financières courantes et non courantes de la Société et du Groupe se composent d'un emprunt obligataire à taux variable annuel (Euribor 3 mois + 3,05%). Cependant, les niveaux actuels du taux Euribor 3 mois, et son évolution, n'impliquent pas de risque de taux significatif pour le Groupe.
  - o *Risque de crédit* : le risque de crédit provient essentiellement des créances clients. Des procédures mensuelles sont suivies afin de limiter le risque de non recouvrement et des relances systématiques sont établies à l'attention de clients parfaitement identifiés. L'évolution du poste client, de sa structure en 2019 et de son évolution début 2020, démontre la bonne gestion de ce risque par la Société et le Groupe. Aucun risque structurel n'est identifié au 31 décembre 2019.

- *Risque de liquidité* : le risque de liquidité s'analyse comme le risque que la Société et le Groupe encourent s'ils ne sont pas en mesure d'honorer leurs dettes à échéance. Afin de gérer ce risque, la Société et le Groupe ont mis en place un suivi mensuel de la trésorerie et une gestion prévisionnelle de leurs besoins de financement, afin de contrôler leur entière capacité à honorer leurs passifs exigibles.
- *Risque sur actions et autres placements* : la politique de la Société et du Groupe est de rémunérer les excédents de trésorerie avec une prise minimale de risque. Au 31 décembre 2019 et en cours de période, seuls des comptes à terme liquides et à rendement garanti sont utilisés.

### 5.3 Indications sur l'utilisation des instruments financiers par la Société et par le Groupe

Au cours de l'exercice 2019, la Société et le Groupe n'ont pas utilisé d'instruments financiers tels que des instruments de couverture de change ou d'autres instruments dérivés.

### 5.4 Informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux dispositions du I de l'article D.441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous le détail des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2019 :

SW SA \_ Factures reçues non réglées au 31 décembre 2019

Factures <i>RECUES</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et +)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	25	14	4	1	3	22
Montant total des factures (€ TTC)	87 714 €	107 803 €	16 616 €	487 €	223 €	125 129 €
% du montant total des achats (€ HT)	1,0%	1,3%	0,2%	-	-	1,5%
% du CA de l'exercice (€ HT)						
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures concernées				NA		
Montant total des factures (€ HT)				NA		
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement				Délais contractuels : 90 jours		

SW SA \_ Factures émises non réglées au 31 décembre 2019

Factures EMISES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et +)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	28		2		2	4
Montant total des factures (€ TTC)	836 445 €	-	48 030 €	-	30 226 €	78 256 €
% du montant total des achats (€ HT)						
% du CA de l'exercice (€ HT)	10,3%	-	0,6%	-	0,4%	1,0%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures concernées				6		
Montant total des factures (€ HT)				11 938 €		
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement				Délais contractuels : 60 jours		

## 5.5 Informations sociales et environnementales

### 5.5.1 Informations sociales

#### (a) Pour la Société

L'évolution des effectifs de la Société est la suivante:

- 31 décembre 2017 : effectif de 10 personnes dont deux mandataires sociaux
- 31 décembre 2018 : effectif de 10 personnes dont deux mandataires sociaux
- 31 décembre 2019 : effectif de 10 personnes dont deux mandataires sociaux

#### (b) Pour le Groupe

Au niveau du Groupe, les effectifs sont les suivants au 31 décembre 2019 :

- StreamWIDE SA (la Société) et StreamWIDE France : 28 personnes
- StreamWIDE Romania : 63 personnes
- StreamWIDE Beijing : 4 personnes
- StreamWIDE Inc. : 10 personnes
- StreamWIDE Tunisie : 54 personnes

Au 31 décembre 2019, le Groupe compte 159 personnes contre 127 fin 2018.

#### (c) Liste des accords collectifs conclus au sein de la Société

Conformément à la loi n°2016-1088 du 8 août 2016, nous vous précisons qu'aucun accord collectif n'a été conclu au sein de la Société.

### 5.5.2 Informations environnementales

Concernant les risques environnementaux, les activités du Groupe et de la Société, de par leur nature, n'ont pas de conséquence significative et majeure sur l'environnement.

Concernant l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire, le Groupe et la Société, sans prendre d'engagement formel vu les impacts jugés non significatifs, restent attentifs à la mise en œuvre de toute source d'économie potentielle.

#### **5.6 Informations sur les retraites chapeaux ou autre avantage versé au titre de la cessation de fonctions**

Au 31 décembre 2019, aucun engagement de cette nature n'a été pris par la Société ou le Groupe au profit d'aucun de ses mandataires sociaux ou salariés.

#### **5.7 Informations sur les prêts consentis par la Société en application des dispositions de l'article L.511-6 du Code monétaire et financier**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société n'a consenti aucun prêt de moins de deux ans à des petites ou moyennes entreprises ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques pouvant le justifier, conformément à l'article L.511-6 du Code monétaire et financier.

#### **5.8 Conventions courantes et réglementées (art. L.225-38 et suivants du Code de commerce)**

Dans le but d'harmoniser les modalités économiques et financières des relations intragroupes, la Société et les différentes filiales du Groupe ont conclu différents types d'accords, classiques dans le cadre des relations intra sociétés au sein d'un même Groupe :

- *StreamWIDE Romania* : accord de sous-traitance d'une partie de la Recherche & Développement du Groupe ;
- *StreamWIDE Beijing* : accord de sous-traitance d'une partie de la Recherche & Développement du Groupe, accord de coopération commerciale, et accord de consulting dans les solutions techniques et stratégiques proposées par le Groupe ;
- *StreamWIDE Inc.* : accord de coopération commerciale et de sous-traitance d'une partie de la Recherche & Développement du Groupe, accord de fourniture de licences logicielles et de distribution ;
- *StreamWIDE France SAS* : accord de sous-traitance d'une partie de la Recherche et Développement du Groupe (contrat de prestations), accord de fourniture de licences logicielles et de distribution, contrat de prestations de services, contrats de sous locations, convention de trésorerie centralisée ;
- *StreamWIDE Tunisia Sarl* : accord de sous-traitance d'une partie de la Recherche & Développement du Groupe et contrat de prestations de services ;
- *StreamWIDE PTE Ltd* : accord de fourniture de licences logicielles et de distribution et contrat de prestations de services

Ces différents accords donnent lieu à une facturation mensuelle ou trimestrielle de la part des filiales envers la Société, pour rémunération des services rendus. Ces différents flux sont annulés en consolidation et n'impactent en rien les flux et soldes présentés dans les comptes consolidés du Groupe (confer note 9.3 de l'annexe aux comptes consolidés annuels).

Les conventions avec les différentes filiales du Groupe sont considérées comme des conventions courantes, conclues à des conditions normales de marché.

### 5.8.1 Conventions relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

Ces informations sont présentées en annexe du présent rapport, dans le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'entreprise (paragraphe 2).

### 5.8.2 Conventions visées à l'article L. 225-102-1 alinéa 13 du Code de commerce

Ces informations sont présentées en annexe du présent rapport, dans le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'entreprise (paragraphe 2).

## 5.9 Événements postérieurs à la clôture annuelle

Aussi bien au sein de la Société que du Groupe, aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été identifié pendant la période comprise entre la date de clôture et la date d'établissement du présent rapport relatif à l'examen des comptes consolidés et annuels, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes présentés et clos au 31 décembre 2019.

## 5.10 Opérations sur titres

### 5.10.1 Informations relatives aux programmes de rachat d'actions par la société de ses propres actions

Nous vous rappelons que les Assemblées Générales Ordinaires Annuelles des actionnaires de la Société réunies depuis le 29 juin 2009 ont autorisé la Société à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions, conformément aux dispositions des articles L.225-206 II, L. 225-208, L.225-209-1 et suivants du Code de commerce. Ainsi, la Société a mis en place un contrat de liquidité qui s'inscrit dans le cadre du programme de rachat d'actions. Les moyens affectés au compte de liquidité pour la mise en œuvre de ce contrat s'élevaient initialement à 100.000 €. Un apport complémentaire de 30.000 € a été effectué en octobre 2010.

Par ailleurs, nous vous rappelons que, lors de la réunion en date du 26 juillet 2020, le conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre l'autorisation conférée par l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 juin 2019 dans sa septième résolution au conseil d'administration de procéder au rachat d'actions de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les opérations réalisées par la Société au cours de l'exercice 2019, dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions :

Type opération	Nombre de titres	Cours moyen des transactions en €	Frais de négociation en €	Montant en €
Contrat _ Achat	32.694	9,61	1.666	315.855
Contrat _ Vente	-34.331	9,27	1.653	-316.595
Rachats Actions	169.533	9,01	3.614	1.531.106

Au 31 décembre 2019, la Société dispose ainsi de 7.060 actions dans le cadre de son contrat de liquidité et 169.533 actions dans le cadre de son programme de rachat. La Société dispose donc d'un total de 176.593 actions valorisées aux cours historiques d'acquisition à 1.604.299 €. Au cours de clôture du 31 décembre 2019 (11,8 €), la valorisation est de 2.083.797 € et aucune provision n'est donc nécessaire dans les comptes statutaires de la Société. Ces actions représentent 6,05 % du capital de la Société.

La Société n'a utilisé aucune de ses actions en dehors du contrat de liquidité. Aucune réallocation n'a été effectuée.

### 5.10.2 *Éléments de calculs et résultats de l'ajustement des bases de conversion et des conditions de souscription ou d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital*

Néant.

### 5.10.3 *État de la participation des salariés au capital social*

En outre, conformément aux articles L.225-184 et L.225-197-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune opération relative à des attributions gratuites d'actions réservées au personnel salarié de la Société n'a été ouverte au cours de l'exercice.

Par ailleurs, nous vous précisons que le pourcentage de détention du capital de la Société par les salariés (y compris Monsieur Zakaria NADHIR) est de 5,97 % au 31 décembre 2019.

Nous joignons au présent rapport le rapport spécial établi en application des articles L.225-184 et L.225-197-4 du Code de commerce.

Concernant les contrats d'intéressement et de participation, il n'existe plus au sein de la Société et/ou du Groupe de tels accords. Le dernier accord d'intéressement couvrait les exercices 2009, 2010 et 2011.

#### Bons de Souscription d'Actions (BSA)

En outre, nous vous rappelons qu'en juin 2015, la Société a attribué gratuitement à ses actionnaires 3.016.391 BSA (BSA 1) et a émis un total de 2.325.000 BSA (au prix unitaire de 0,007 €) au profit des salariés du groupe et de personnes dénommées (BSA 2 et BSA 3). Les principales caractéristiques de ces BSA sont les suivantes :

- *BSA 1 dits "actionnaires"* : prix d'exercice de 14 € par action nouvelle et parité de 15 BSA pour 1 action nouvelle. Ces BSA sont cotés et négociables sur le marché Euronext Growth depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, et ce, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2018 ;
- *BSA 2 dits "managers-salariés"* : prix d'exercice de 14 € par action nouvelle et parité de 15 BSA pour 1 action nouvelle. Le nombre de BSA 2 émis et entièrement souscrits est de 2.002.500. Ces BSA sont négociables depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016 et ont une période de validité de 3 ans (soit jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2018), prolongée jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2021 (AGOAE du 22 juin 2018) ;
- *BSA 3 dits "personnes dénommées"* : prix d'exercice de 14 € par action nouvelle et parité de 15 BSA pour 1 action nouvelle. Le nombre de BSA 3 émis et entièrement souscrits est de 322.500. Ces BSA sont négociables depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016 et ont une période de validité de 3 ans (soit jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2018), prolongée jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2021 (AGOAE du 22 juin 2018).

Au 31 décembre 2019, les BSA 1 dits "actionnaires" sont caducs.

Au 31 décembre 2019, tenant compte des souscriptions effectives et des départs de certains salariés (qui rendent de facto leurs BSA souscrits caducs), ainsi que de la prorogation de la période d'exercice des BSA 2 et BSA 3 jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2021 (AGOAE du 22 juin 2018), le nombre de BSA existant est le suivant :

- BSA 2 : 1.927.500
- BSA 3 : 315.000

L'ensemble de ces BSA (2.242.500), s'ils venaient à être exercés dans leur totalité, représenterait 149.500 actions nouvelles, soit 5,1 % du capital social actuel.

#### 5.10.4 Opérations effectuées par les mandataires sociaux et administrateurs

Par ailleurs, conformément à l'article L.621-18 et R.621-43-1 du Code monétaire et financier, nous vous indiquons que les mandataires sociaux et administrateurs de la Société ont effectué les opérations suivantes au cours de l'exercice 2019 :

- Monsieur Lilian GAICHIES, Directeur Général Délégué du Groupe et administrateur de la Société a cédé 2.000 titres au cours moyen de 9,9 € par action en juillet 2019 et 1.500 actions au cours moyen de 10,23 € par action en août 2019.
- Monsieur Zakaria NADHIR, Directeur Technique du Groupe et administrateur de la Société a cédé 10.000 titres au cours de 8,95 € par action en août 2019.

Aucune autre opération n'a été effectuée au cours de l'exercice 2019 par les mandataires sociaux et administrateurs de la Société.

#### 5.11 Informations concernant la répartition du capital et les actions d'auto contrôle

Nous vous indiquons ci-après la répartition du capital social et des droits de vote au 31 décembre 2019 :

Identité	Part du capital social nb de titres/ nb total (%)	% des droits de vote
BE2TEL (P. Beglin)	47,4 %	55,1 %
OKHEMA (L. Gaichies)	18,5 %	21,5 %
Zakaria Nadhir	3,6 %	4,2 %
Salariés de la Société	2,4 %	2,8 %
Auto détention	6,1 %	-
Public (*)	22 %	16,4 %

(\*) Dont 1 investisseur institutionnel détenant globalement plus de 10% du capital social de la Société.

Nous précisons que, conformément à l'article 12 des statuts de notre Société, les actions inscrites nominativement au nom d'un même actionnaire pendant plus de deux ans donnent droit de vote double.

Ainsi, le nombre total d'actions à droit de vote double est de 2.102.742 au 31 décembre 2019 (rappel : 2.121.242 au 31 décembre 2018). Le nombre théorique total de droits de vote est donc de 5.020.241 au 31 décembre 2019 (rappel : 5.151.265 au 31 décembre 2018).

#### 5.12 Avis donné à une autre société par actions que la Société détient à plus de 10% de son capital

Néant.

#### 5.13 Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées

Néant.

#### 5.14 Délégations au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

Cette information est présentée en annexe du présent rapport, dans le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'entreprise (paragraphe 3).



### **5.15 Rapport du Commissaire aux comptes**

Votre Commissaire aux comptes vous fera part dans son rapport sur les comptes annuels et consolidés, dont lecture va vous être donnée en suite du présent rapport, du résultat de ses investigations sur lesdits comptes qui vous sont présentés.

### **6. Projet de pouvoirs pour formalités**

Afin de faciliter la mise en œuvre des formalités légales de publicité et de dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Paris, résultant de la réalisation des opérations en faveur desquelles nous vous proposons de voter, nous vous demandons de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, extrait ou d'une copie du procès-verbal de l'assemblée générale pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

Nous espérons que ces opérations, qui vont dans le sens des intérêts de votre Société recueilleront votre approbation et nous vous demandons de voter en faveur de l'ensemble des résolutions proposées.

Paris, le 13 mars 2020  
Le Conseil d'Administration

**StreamWIDE**  
**Société anonyme au capital de 291.749,90 Euros**  
**Siège social : 84, rue d'Hauteville 75010 PARIS**

**434 188 660 RCS PARIS**

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE  
SELON LES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.225-37 DU CODE DE COMMERCE**

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport sur le Gouvernement d'Entreprise établi par votre Conseil d'Administration en vertu des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Conformément à l'article L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous présenterons successivement :

- (i) La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice ;
- (ii) Les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société ou, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des conventions courantes et conclues à des conditions normales ;
- (iii) Le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires en matière d'augmentation de capital, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice ;
- (iv) Le choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L.225-51-1 du Code de commerce.

**1. Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice**

<b>Nom et prénom ou dénomination sociale du membre</b>	<b>Date de première nomination</b>	<b>Date d'échéance du mandat</b>	<b>Fonction principale exercée dans la Société</b>	<b>Fonction principale exercée en dehors de la société</b>	<b>Autres mandats exercés dans toute société</b>
Pascal BEGLIN	23-08-2007	AGOA statuant sur les comptes 31-12-2024	Président Directeur Général	- Président et administrateur de StreamWIDE Romania, - Président de StreamWIDE Beijing,	- Gérant Be2TEL Sprl

				- Président et administrateur de StreamWIDE Inc. - Président de StreamWIDE PTE Ltd	
Lilian GAICHIES	23-08-2007	AGOA statuant sur les comptes 31-12-2024	Directeur Général Délégué Administrateur	- Administrateur de StreamWIDE Beijing, - COO (Directeur Exploitation) et administrateur de StreamWIDE Inc.	- Gérant Okhema Sprl
Zakaria NADHIR	23-08-2007	AGOA statuant sur les comptes 31-12-2024	Administrateur	-	-
Lindy MARTIE-WONG	21-06-2019	AGOA statuant sur les comptes 31-12-2024	Administrateur	-	-

Comme mentionné au paragraphe 4.4.2 du présent rapport, nous vous rappelons que les mandats de Messieurs Pascal BEGLIN, Lilian GAICHIES, Zakaria NADHIR et de Madame Lindy MARTI-WONG, en qualité d'administrateurs de la Société, arriveront à leur terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

**2. Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société ou, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des conventions courantes et conclues à des conditions normales**

Au cours de l'exercice 2019 et antérieurement, aucune convention visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce n'a été passée par la Société ou exécutée par elle.

Aucune convention n'a été conclue avec les dirigeants ou les actionnaires disposant de plus de 10% des droits de vote.

Aucune autre relation ou opération significative avec des parties liées à la Société ou au Groupe n'a été recensée au cours des périodes présentées.

Conformément à l'article L.225-102-1 alinéa 13 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part et selon le cas, l'un des membres du Conseil d'administration, le Directeur Général, l'un des Directeurs Généraux Délégués ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10%, d'une société et,
- d'autre part, une autre société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital,

sauf lorsqu'elles sont des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Aucune convention conclue en 2019 et entrant dans cette catégorie n'a été identifiée.

### **3. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires en matière d'augmentation de capital, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice**

Conformément à l'article L.225-100 al.4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les délégations de pouvoirs ou de compétences, en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale Extraordinaire au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce :

<b>Autorisations en cours de validité</b>	<b>Durée de validité</b>	<b>Plafond</b>	<b>Utilisation de la délégation</b>
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de décider d'une augmentation de capital par incorporation de primes d'émission, réserves, bénéfices ou autres [AGE 21 juin 2019]	26 mois	5.000.000 €	-
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de décider d'une augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription [AGE 21 juin 2019]	26 mois	100.000 € en nominal	-
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de décider d'une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription [AGE 21 juin 2019]	26 mois	100.000 € en nominal	-
Autorisation conférée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite de 15% de l'émission initiale [AGE 21 juin 2019]	26 mois	15% de l'émission initiale	-

Autorisation d'annulation de tout ou partie des actions achetées par la Société [AGE 21 juin 2019]	18 mois	10% du capital social par période de 24 mois	-
--	---------	--	---

#### **4. Choix des modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L.225-51-1 du Code de commerce.**

Le conseil d'administration en date du 23 août 2007 a décidé (i) de ne pas dissocier les fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur général de la Société et (ii) de nommer Monsieur Pascal BEGLIN en qualité de Président du conseil d'administration et de Directeur général et Monsieur Lilian GAICHIES en qualité de Directeur Général Délégué de la Société.

Ces modalités d'exercice de la direction générale ont été confirmées lors du conseil d'administration du 22 mars 2019, conseil au cours duquel les mandats de Monsieur Pascal BEGLIN, en qualité de Président du conseil d'administration, et de Monsieur Lilian GAICHIES, en qualité de Directeur Général Délégué, ont également été renouvelés, sous réserve du renouvellement de leurs fonctions d'administrateur de la Société.

Les fonctions d'administrateurs de Messieurs Pascal BEGLIN et Lilian GAICHIES ont également été renouvelées lors de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire du 21 juin 2019.

Ainsi, Monsieur Pascal BEGLIN, Président Directeur Général, assure la direction générale de la Société.

**StreamWIDE**  
**Société anonyme au capital de 291.749,90 Euros**  
**Siège social : 84, rue d'Hauteville 75010 PARIS**

**434 188 660 RCS PARIS**

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**À L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE**  
**EN DATE DU 26 JUIN 2020**  
**SELON LES DISPOSITIONS DES ARTICLES L.225-184 ET L.225-197-4**  
**DU CODE DE COMMERCE**

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport établi par votre Conseil d'administration vous rendant compte des opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-184 et L.225-197-4 du Code de commerce relatifs aux options d'achats ou de souscription d'actions et/ou à l'attribution d'actions gratuites réservées au personnel salarié de la Société.

Nous vous informons des opérations intervenues relatives (i) aux options d'achats ou de souscription d'actions et (ii) aux attributions gratuites d'actions réservées au personnel salarié de la Société intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et depuis la clôture de l'exercice.

**1. Options d'achats ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié de la Société intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et depuis la clôture de l'exercice**

1.1 Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Bénéficiaires	Nombre d'options consenties	Achat ou souscription	Prix	Date d'échéance	Sociétés concernées	Fonctions exercées
NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

1.2 Depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Bénéficiaires	Nombre d'options consenties	Achat ou souscription	Prix	Date d'échéance	Sociétés concernées	Fonctions exercées
NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

**2. Attributions gratuites d'actions réservées au personnel salarié de la Société intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et depuis la clôture de l'exercice**

2.1 Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Bénéficiaires	Nombre d'actions gratuites	Valeur unitaire des actions attribuées gratuitement en euros	Date d'attribution	Date d'acquisition définitive des actions attribuées	Date à compter de laquelle les actions peuvent être cédées
NA	NA	NA	NA	NA	NA

2.2 Depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Bénéficiaires	Nombre d'actions gratuites	Valeur unitaire des actions attribuées gratuitement en euros	Date d'attribution	Date d'acquisition définitive des actions attribuées	Date à compter de laquelle les actions peuvent être cédées
NA	NA	NA	NA	NA	NA

Paris, le 13 mars 2020  
Le conseil d'administration

## **STREAMWIDE**

Exercice clos le 31 décembre 2019

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés**

A l'Assemblée Générale de la société STREAMWIDE,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société STREAMWIDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 13 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

##### **■ Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 4.3 de l'annexe des comptes consolidés décrit le mode de reconnaissance du chiffre d'affaires en fonction des différents types de revenus. Nos travaux ont consisté à apprécier, sur la base de tests, le bien-fondé et la correcte application des méthodes mentionnées.

La note 4.5 de l'annexe des comptes consolidés décrit les principes de comptabilisation des frais de recherche et développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné le bien-fondé de la méthode comptable utilisée et sa correcte application.



## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 13 mars 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 30 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres  
Jean-Christophe Pernet

## **STREAMWIDE**

Exercice clos le 31 décembre 2019

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

A l'Assemblée Générale de la société STREAMWIDE,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société STREAMWIDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 13 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### **■ Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2.8 de l'annexe des comptes annuels décrit le mode de reconnaissance du chiffre d'affaires en fonction des différents types de revenus. Nos travaux ont consisté à apprécier, sur la base de tests, le bien-fondé et la correcte application des méthodes mentionnées.

#### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## ■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 13 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

## ■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

## ■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres  
Jean-Christophe Pernet

## **STREAMWIDE**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

A l'Assemblée Générale de la société STREAMWIDE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### **Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

#### **Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris-La Défense, le 30 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres  
Jean-Christophe Pernet

**Groupe STREAMWIDE – Comptes consolidés annuels – 31 décembre 2019**

• **Comptes de résultat consolidés des exercices clos les 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018**

en K€	31-déc-19 (12 mois)	IFRS 16	31-déc-19	31-déc-18 (12 mois)	Note
Licences	3 883		3 883	2 169	
Maintenance	3 269		3 269	3 439	
Prestations de services	3 009		3 009	1 051	
Ventes tiers	48		48	105	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>10 209</b>	<b>0</b>	<b>10 209</b>	<b>6 764</b>	7.1
Achats et variations de stocks	-53		-53	-	7.3
Charges externes	-2 327	714	-3 041	-2 569	7.3
Impôts et taxes	-105		-105	-54	
Charges de personnel	-3 767		-3 767	-3 228	7.2
Dotations aux amortissements	-3 317	-714	-2 602	-2 488	7.4
Dotations nettes aux provisions	-114		-114	-66	7.4
Autres produits d'exploitation	684		684	644	7.5
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 210</b>	<b>0</b>	<b>1 211</b>	<b>-996</b>	
Autres produits opérationnels	4		4	-	
Autres charges opérationnelles	-		-	-3	7.5
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 214</b>	<b>0</b>	<b>1 215</b>	<b>-999</b>	
Produits de trésorerie et d'équivalents	16		16	17	
Coût financier Brut	-96	-56	-40	-50	
<b>Coût financier Net</b>	<b>-80</b>	<b>-56</b>	<b>-24</b>	<b>-33</b>	7.6
Autres produits financiers	110		110	225	7.6
Autres charges financières	-53		-53	-96	7.6
Charges/ Produits d'impôts	-50		-50	-73	7.7
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>1 141</b>	<b>-56</b>	<b>1 198</b>	<b>-975</b>	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession					
<b>Résultat net</b>	<b>1 141</b>	<b>-56</b>	<b>1 198</b>	<b>-975</b>	
Part du Groupe	1 141	-56	1 198	-975	
Intérêts ne conférant pas le contrôle					
Résultat de base par action	0,40	-0,02	0,42	-0,32	7.8
Résultat dilué par action	0,40	-0,02	0,42	-0,32	7.8

• Situations financières consolidées aux 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018

en K€	31-déc.-19	IFRS 16	31-déc.-19	31-déc.-18	Note
Immobilisations incorporelles	8 090		8 090	7 129	8.1
Immobilisations corporelles	2 439	1 624	815	254	8.2
Autres actifs financiers	451		451	358	8.3
Actifs d'impôts différés	145		145	123	8.4
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>11 126</b>	<b>1 624</b>	<b>9 502</b>	<b>7 864</b>	
Créances clients	3 279		3 279	6 105	8.5
Autres débiteurs	952		952	792	8.5
Autres actifs fiscaux	916		916	1 406	8.5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 007		4 007	2 664	8.6
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>9 155</b>	<b>0</b>	<b>9 155</b>	<b>10 967</b>	
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>20 280</b>	<b>1 624</b>	<b>18 656</b>	<b>18 831</b>	
Capital	292		292	303	
Primes	7 931		7 931	8 504	
Réserves consolidées	2 057	-8	2 065	3 022	
Titres auto détenus	-1 604		-1 604	-644	
Résultat net part du Groupe	1 141	-56	1 197	-975	
Intérêts ne conférant pas le contrôle	-		-	-	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>9 817</b>	<b>-64</b>	<b>9 881</b>	<b>10 210</b>	8.7
Passifs financiers	642		642	955	8.8
Passifs locatifs	1 271	1 271	-	-	8.10
Provisions non courantes	297		297	212	8.9
Produits fiscaux différés	1 345		1 345	1 207	8.10
Passifs d'impôts différés	-		-	-	8.10
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>3 554</b>	<b>1 271</b>	<b>2 283</b>	<b>2 374</b>	
Passifs financiers	366		366	367	8.8
Passifs locatifs	417	417	-	-	8.10
Provisions courantes	7		7	6	8.9
Fournisseurs et autres créditeurs	678		678	550	8.10
Dettes fiscales et sociales	1 620		1 620	1 725	8.10
Produits fiscaux différés	672		672	603	8.10
Produits constatés d'avance	3 149		3 149	2 996	8.10
<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>6 909</b>	<b>417</b>	<b>6 492</b>	<b>6 247</b>	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>20 280</b>	<b>1 624</b>	<b>18 656</b>	<b>18 831</b>	



- **Etats du résultat global des exercices clos les 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018**

En K€	31-déc-19	31-déc-18
<b>Résultat Net</b>	<b>1 141</b>	<b>-975</b>
Ecarts de conversion	-8	-85
Ecarts actuariels sur régimes à prestations définies		
<b>Total Gains / Pertes directement en capitaux propres</b>	<b>-8</b>	<b>-85</b>
<b>Résultat Net + Gains/Pertes directement en capitaux propres</b>	<b>1 133</b>	<b>-1 060</b>

- **Variations des capitaux propres consolidés aux 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018**

(En K€)	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves et Résultats consolidés	Gains / Pertes en cap. propres	Autres variations	TOTAL Part Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	TOTAL
<b>Capitaux propres 31 DEC 2017</b>	<b>303</b>	<b>8 503</b>	<b>-486</b>	<b>3 247</b>	<b>-188</b>	<b>-3</b>	<b>11 376</b>	<b>0</b>	<b>11 376</b>
Opérations sur capital		1					1		1
Paiements fondés sur des actions							-135		-135
Opérations sur titres auto détenus			-158	23			-		-
Dividendes				-975	-85		-1 060		-1 060
Résultat Global									
Variations de périmètre									
Autres mouvements						28	28		28
<b>Capitaux propres 31 DEC 2018</b>	<b>303</b>	<b>8 504</b>	<b>-644</b>	<b>2 295</b>	<b>-273</b>	<b>25</b>	<b>10 210</b>	<b>0</b>	<b>10 210</b>
Opérations sur capital	-11	-573					-584		-584
Paiements fondés sur des actions							-940		-940
Opérations sur titres auto détenus			-960	20			-		-
Dividendes				1141	-8		1 133		1 133
Résultat Global									
Variations de périmètre									
Autres mouvements						-2	-2		-2
<b>Capitaux propres 31 DEC 2019</b>	<b>292</b>	<b>7 931</b>	<b>-1 604</b>	<b>3 456</b>	<b>-281</b>	<b>23</b>	<b>9 817</b>	<b>0</b>	<b>9 817</b>

• **Tableaux de flux de trésorerie consolidés aux 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018**

(En K€)	31-déc.-19	IFRS 16	31-déc.-19	31-déc.-18
<b>Résultat Net consolidé</b>	<b>1 141</b>	<b>-56</b>	<b>1 197</b>	<b>-975</b>
<i>Eléments non constitutifs de flux liés à l'activité</i>				
Dotations aux amortissements	2 602		2 602	2 488
<i>[IFRS 16] Dotations droits d'usage</i>	714	714		
Plus ou moins valeur de cession				
Autres produits d'exploitation (*)	-684		-684	-641
<i>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts</i>	3 887	56	3 229	938
Coût de l'endettement financier net	80	-56	24	33
Charge d'impôts sur le résultat	50		50	73
<i>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts</i>	<b>4 017</b>	<b>0</b>	<b>3 303</b>	<b>1 044</b>
Variation actifs	1 754		1 754	-3 462
Variation passifs	976		976	3 437
<i>Variation du BFR lié à l'activité</i>	<b>2 730</b>		<b>2 730</b>	<b>-25</b>
Impôts versés	-	-	-	-
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>	<b>6 748</b>	<b>714</b>	<b>6 034</b>	<b>1 019</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-4 124		-4 124	-3 065
Cession d'immobilisation corporelles et incorporelles				
Variation immobilisations financières	-93		-93	-17
Cession d'immobilisations financières				
Variation des prêts et avances consentis				
Variation des autres flux liés aux opérations d'investissement (**)	1 374		1 374	728
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-2 843</b>	<b>0</b>	<b>-2 843</b>	<b>-2 354</b>
Augmentation (diminution) de capital	0		0	
Augmentation (diminution) des emprunts	-315		-315	-354
<i>[IFRS 16] Augmentation (diminution) des dettes locatives</i>	-658	-658		
<i>[IFRS 16] Intérêts financiers nets versés</i>	-56	-56		
Dividendes versés				
Rachats et reventes d'actions propres	-1 533		-1 533	-158
Autres flux liés aux opérations de financement				
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>-2 562</b>	<b>-714</b>	<b>-1 848</b>	<b>-512</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>1 343</b>	<b>0</b>	<b>1 343</b>	<b>-1 847</b>
Trésorerie début de période	2 664	4 511	2 664	4 511
Trésorerie fin de période	4 007	4 235	4 007	2 664

(\*) Les autres produits calculés, sans impact de trésorerie, correspondent aux reprises en résultat du Crédit d'Impôt Recherche constatées au cours des périodes présentées

(\*\*) Les autres flux liés aux opérations d'investissement correspondent aux remboursements du Crédit d'Impôt Recherche constatés au cours des périodes présentées

- **Annexes aux comptes consolidés**

## **1. Informations sur la Société et le Groupe**

Fondé en 2001, le groupe StreamWIDE est devenu un acteur majeur sur le marché des services téléphoniques à valeur ajoutée. Le Groupe se positionne comme le fournisseur de l'innovation des opérateurs fixes et mobiles, et depuis peu, des entreprises et administrations, partout dans le monde.

La technologie logicielle de nouvelle génération de StreamWIDE permet le remplacement des systèmes en place, dits "legacy", comme le lancement de services innovants dans les domaines de la messagerie, des services de téléphonie pour réseaux sociaux et de numéros virtuels, des services de centre d'appels, des services de conférence et de taxation d'appels, services qui peuvent être déployés sur site ou sur une architecture virtualisée.

Le Groupe se positionne aussi sur le marché applicatif, notamment auprès des administrations et des entreprises, avec les solutions **team on the run** et **team on mission**, développées depuis fin 2014, prometteuses et à fort potentiel. Cela permet de compléter efficacement le portefeuille produits et de créer de forts relais de croissance, en proposant aux entreprises et administrations une véritable plateforme de transformation digitale "tout en un", simple, évolutive et performante, ainsi qu'une solution de communication critique sécurisée et de gestion de crises.

Opérant depuis la France, l'Europe, les USA, l'Asie et l'Afrique, StreamWIDE met en place des équipes locales et spécialisées pour fournir les prestations de déploiement, de support et d'assistance qui accompagnent chacun de ses clients sur la voie de la différenciation et de la rentabilité.

StreamWIDE SA, la société consolidante, est une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration dont les titres sont admis aux négociations sur le marché Growth (Euronext Paris) sous le code FR0010528059. Son siège social est situé au 84 rue d'Hauteville 75010 Paris.

Les comptes consolidés annuels clos au 31 décembre 2019 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en sa séance du 13 mars 2020.

## **2. Evénements significatifs de la période**

Les principaux événements significatifs de la période sont présentés au chapitre 1 du rapport d'activité annuel. Ils sont rappelés ci-dessous de façon synthétique :

- *Augmentation des revenus 2019 : +3,4 M€ / +51%*
- *Augmentation des résultats 2019 : résultat net +2,1 M€ à 1,1 M€*
- *Embauches soutenues et nouveaux locaux : +32 personnes*
- *Application de IFRS 16 "Contrats de location" à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019*
- *Réduction de capital par annulation de 112.524 actions auto détenues*
- *Nomination d'un nouvel administrateur*
- *Premiers impacts du partenariat technologique avec Airbus SLC signé fin 2018*

## **3. Présentation et base de préparation des états financiers**

### **3.1 Référentiel comptable**

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2018 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées dans l'Union Européenne et applicables au 13 mars 2020, date d'arrêté de ces comptes par le conseil d'administration.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

## **3.2 Principes retenus**

Les comptes consolidés annuels du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs, conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les principes, règles et méthodes comptables appliqués. Ils sont présentés en milliers d'euros (sauf indication contraire).

### **3.2.1 Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB et d'application obligatoire aux exercices ouverts depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019**

#### *Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire*

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS, telles qu'adoptées pour l'Union européenne au 31 décembre 2019. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, à l'exception des normes énumérées ci-dessous qui ont dû être adoptées en 2019.

- *La Société a adopté les normes, amendements et interprétations suivantes d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :*
  - IFRIC 23 "Incertitude relative aux traitements fiscaux" ;
  - Amendements à la norme IFRS 9 "Caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative" ;
  - Amendements à la norme IAS 19 "Avantages du personnel" : modification, réduction, ou liquidation d'un régime ;
  - Amendements à la norme IAS 28 intitulés « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises » ; et
  - IFRS 16 "Contrats de location" en remplacement de IAS 17 ;
  - Améliorations annuelles du cycle 2015/2017 des IFRS (Amendements à IFRS 3, IFRS 11, IAS 12 et IAS 23).

Ces amendements, interprétations et améliorations n'ont pas d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2019, à l'exception de la nouvelle norme IFRS 16 dont les impacts sont détaillés ci-dessous.

#### ○ *Application d'IFRS 16 – Contrats de location*

Cette norme présente un modèle détaillé permettant d'identifier les contrats de location et définit le traitement que doivent adopter bailleurs et preneurs dans leurs états financiers respectifs. Le Groupe a choisi d'appliquer la norme IFRS 16 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, selon la méthode de transition rétrospective simplifiée. Ainsi, en tant que locataire preneur, le Groupe reconnaît à l'actif un "droit d'usage", représentant son droit à utiliser l'actif pendant la durée du contrat, et au passif une dette locative représentative de son obligation de paiement des loyers (part fixe). Au compte de résultat, une charge d'amortissement du droit d'usage et la charge financière relative aux intérêts sur la dette de loyers se substituent en partie à la charge opérationnelle constatée précédemment au titre des loyers. Enfin, la présentation du tableau de flux de trésorerie est également impactée avec une amélioration des flux de trésorerie liés à l'activité au détriment des flux de trésorerie liés aux opérations de financement.

Le Groupe a donc retraité principalement ses contrats locatifs relatifs aux différents bureaux qu'il occupe. Les taux d'actualisation appliqués sont fondés sur le taux d'emprunt marginal du Groupe auquel est ajouté un spread pour tenir compte des environnements économiques de chaque pays où il est présent. Les principaux impacts sont les suivants au 31 décembre 2019 :

#### Situation financière

- Note 8.2 "Immobilisations corporelles" : un droit d'usage est comptabilisé pour 1.624 K€ en valeur nette (2.052 K€ en valeur brute et 428 K€ d'amortissements).
- Note 8.10 "Autres passifs courants et non courants" : une dette locative non courante et courante a été constatée pour respectivement 1.271 K€ et 417 K€.

#### Compte de résultat

- Note 7.3 "Charges externes" : la charge locative de période a été annulée pour 714K€.
  - Note 7.4 "Dotations aux amortissements" : un amortissement du droit d'usage à hauteur de 714 K€ a été comptabilisé.
  - Note 7.6 "Eléments financiers" : un montant de 56 K€ d'intérêt sur la dette locative a été reconnu.
- L'impact résultat est donc négatif de 56 K€ au 31 décembre 2019.

#### Tableau de flux de trésorerie

- Tableau de flux de trésorerie : les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles augmentent donc de 714 K€ (amortissements +714 K€, intérêts financiers +56 K€ et résultat net -56 K€), alors que les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement diminuent de 714 K€ (augmentation de la dette locative et des intérêts financiers calculés).
- *La Société a choisi de ne pas adopter par anticipation les nouvelles normes, amendements et interprétations suivantes, dont l'application n'est pas obligatoire pour les exercices clos le 31 décembre 2019, car aucune incidence significative de ces amendements n'est attendue sur les états financiers consolidés du Groupe :*
  - Amendements à IFRS 3 "Regroupements d'entreprises, définition d'une entreprise". Aucune incidence significative n'est attendue sur les états financiers pour ces amendements.
  - Amendements à IAS 1 "Présentation des états financiers" et à IAS 8 "Méthodes comptables, changement de méthodes comptables, changement d'estimations comptables et erreurs et définition de la matérialité". Aucune incidence n'est attendue sur les états financiers pour ces amendements.
  - Amendements aux normes IAS 39, IFRS 7 et IFRS 9 dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence. Aucune incidence attendue sur les états financiers pour ces amendements.
  - Amendements au cadre conceptuel des IFRS, effectif pour les périodes comptables commençant au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Aucune incidence attendue sur les états financiers pour ces amendements.
  - IFRS 17 "Contrats d'assurance", applicable pour les périodes comptables commençant à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, et non encore adoptée par l'Union Européenne.

### **3.2.2 Principes de présentation**

#### *Etat de la situation financière*

La norme IAS 1 "Présentation des états financiers" impose de présenter l'état de la situation financière en fonction de l'exigibilité des actifs et des passifs. Ceux-ci sont donc classés en éléments courants ou non courants, correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an.

#### *Compte de résultat et état du résultat global*

La norme IAS 1 "Présentation des états financiers" offre la possibilité de présenter les composantes du résultat soit en tant qu'élément d'un état unique de résultat global, soit dans un compte de résultat séparé, présenté immédiatement avant l'état du résultat global. Le groupe StreamWIDE a opté, conformément à la recommandation du CNC n°2009-R.03 du 2 juillet 2009, pour la présentation d'un compte de résultat séparé et d'un état du résultat global.

Le compte de résultat séparé conserve une classification des composantes par nature.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte :

- des éléments non récurrents et significatifs (isolés sous les rubriques "autres produits et charges opérationnels"), qui permettent la distinction entre le résultat opérationnel courant et le résultat opérationnel,
- des éléments financiers (coût de l'endettement net augmenté ou diminué des autres charges et produits financiers),
- de la charge / produit d'impôts (impôts courants et différés),
- du résultat des activités cédées ou abandonnées, si applicable.

La présentation adoptée par le Groupe est conforme aux recommandations du Conseil national de la Comptabilité et à celles de l'Autorité des Marchés Financiers.

## **4. Principes, règles et méthodes comptables**

### **4.1 Méthodes de consolidation**

Les comptes consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère ("les filiales").

Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les participations dans les filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration globale.

La quote-part de résultat net et des capitaux propres attribuables aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement dans les capitaux propres et dans le compte de résultat consolidé en tant que participations ne donnant pas le contrôle.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement depuis la date de prise de contrôle ou jusqu'à la date de la perte de contrôle.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour harmoniser et homogénéiser les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés au niveau de la consolidation.

Depuis sa création, le groupe StreamWIDE n'a pas pris de participation dans des entreprises associées et/ou des coentreprises.

Au 31 décembre 2019, toutes les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation (confer note 6) sont des filiales et sont donc consolidées par intégration globale.

Ces différentes filiales ont été créées directement par le Groupe. Ce dernier n'ayant pas effectué antérieurement au 31 décembre 2019 d'opérations de croissance externe, aucun goodwill n'est constaté dans les états de la situation financière du Groupe.

### **4.2 Monnaies étrangères**

La monnaie de présentation des états financiers du Groupe est l'Euro. C'est également la monnaie fonctionnelle de la société consolidante, StreamWIDE SA.

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères est généralement la monnaie locale des pays dans lesquels elles sont implantées (USA – USD, Chine – CNY, Roumanie – RON, Tunisie – TND et Singapour - SGD).

La conversion en euros des états financiers des filiales libellés en monnaie locale est effectuée pour les états de la situation financière au taux de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de la période clôturée. La différence de conversion en résultant est inscrite directement dans les capitaux propres.

Les transactions libellées en devises, autres que la monnaie fonctionnelle, sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les résultats de change latents ou réalisés sont inscrits en compte de résultat sous les rubriques "autres produits financiers" ou "autres charges financières".

#### **4.3 Comptabilisation des produits**

Dans les différents contrats du Groupe, que la vente se fasse de façon directe ou indirecte, et quel que soit le logiciel concerné par le droit d'utilisation, les 3 prestations (licences, support et services professionnels) et les obligations de performance associées sont considérées comme distinctes. Le prix de la transaction, dont la détermination n'est pas dépendante d'éléments structurants, significatifs et récurrents, est également alloué de façon directe à chaque obligation de performance. Enfin, la comptabilisation du produit est effectuée à une date donnée (licences) ou dans le temps (support et services professionnels) lorsque les obligations de performance sous-jacentes sont satisfaites.

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe provient des sources suivantes : licences d'utilisation des logiciels, prestations de maintenance associées (mises à jour et support technique), prestations de services (installation et formation) et ventes tiers.

Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais. Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété. En général, le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue (pour les biens notamment), que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques liés à la transaction bénéficieront au Groupe.

Concernant les revenus liés aux ventes sous licence des logiciels, le Groupe reconnaît en général le revenu à la mise à disposition du (des) logiciel(s) matérialisée par un document d'acceptation du client. Lorsque les ventes sont réalisées par le biais d'un distributeur, le Groupe ne comptabilise le revenu qu'à réception de l'avis de livraison au client final et à condition que les autres critères généraux de reconnaissance des revenus soient remplis.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance est comptabilisé de façon linéaire sur la durée du contrat de maintenance.

Le chiffre d'affaires issu des prestations de service est comptabilisé lorsque les prestations sont exécutées et les services rendus, sur la base de récapitulatifs d'activité et d'acceptation client.

Les revenus des ventes tiers (matériel) sont comptabilisés lorsque la livraison est intervenue et que l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur.

#### **4.4 Subventions, aides publiques et Crédit d'Impôt Recherche**

Dans le cadre de ses activités de Recherche et Développement, le Groupe bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche qui est une aide fiscale française. Conformément à la norme IAS 20 "Subventions et aides publiques", le Groupe comptabilise un produit différé, afin d'étaler en résultat le bénéfice de ces aides. La valeur brute comptable des frais de développement n'est donc pas impactée.

Les Crédits d'Impôt Recherche sont ainsi différés dans le temps et constatés en résultat proportionnellement aux amortissements constatés au titre des projets de développement générant ces crédits d'impôt.

L'impact résultat constaté est inscrit sous la rubrique "autres produits d'exploitation" du compte de résultat et isolé sous la rubrique "autres produits d'exploitation" dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, car sans impact de trésorerie.

#### **4.5 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles (hors frais de développement) sont inscrites à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- Licences informatiques 1-3 ans
- Logiciels 1-3 ans

**Les frais de développement** ne sont comptabilisés en immobilisations incorporelles que s'ils répondent à tous les critères d'activation énoncés par la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles" :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'actif incorporel en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- Intention du Groupe de mener le projet de développement à son terme,
- Capacité du Groupe à mettre en service ou à vendre son actif incorporel,
- Potentiel de l'actif incorporel à générer des avantages économiques futurs,
- Disponibilité des ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement du projet,
- Capacité du Groupe à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'actif incorporel au cours de son développement.

Les actifs incorporels relatifs aux frais de développement sont amortis sur 3 ou 5 ans selon le mode linéaire, dès leur mise en service.

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée serait traité comme un changement d'estimation appliquée de manière prospective et donnerait lieu, le cas échéant, à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles est comptabilisée sous la rubrique "dotations aux amortissements" du compte de résultat.

#### **4.6 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Ce coût d'acquisition comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état afin de permettre son exploitation.

L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- Agencements et installations - 10 ans
- Matériel, outillage et matériel de bureau - 10 ans
- Matériel Informatique - 3 ans

La charge d'amortissement des immobilisations est comptabilisée sous la rubrique "dotations aux amortissements" du compte de résultat.



Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'un actif est déterminé comme étant la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif. Le résultat net de cession de ces éléments non récurrents est présenté sous la rubrique "autres produits et charges d'exploitation" du compte de résultat.

#### **4.7 Dépréciation d'actifs**

##### ***Ecarts d'acquisition***

Au 31 décembre 2019, aucun écart d'acquisition n'est constaté par le Groupe. Les différentes filiales du Groupe ont toutes été créées et aucune opération de croissance externe n'a eu lieu depuis la création du Groupe.

##### ***Immobilisations corporelles et incorporelles***

Les immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisées par le Groupe sont des actifs amortis sur leur durée d'utilité estimée. Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée de vie est considérée comme indéfinie.

A chaque date de clôture, le Groupe passe en revue la valeur comptable de ses immobilisations afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice de perte de valeur.

S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer le montant de la perte de valeur éventuelle. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif isolé (absence d'entrée de trésorerie largement indépendante des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs), le Groupe estime la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs), nette des coûts de cession, et sa valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs). Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe. Le taux d'actualisation retenu reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à l'actif ou au groupe d'actifs.

Si la valeur recouvrable de l'actif (ou du groupe d'actifs) est inférieure à sa valeur comptable, celle-ci est ramenée à hauteur de la valeur recouvrable. La perte de valeur réversible est comptabilisée directement en charge dans le résultat opérationnel.

#### **4.8 Instruments financiers**

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

##### ***Autres actifs financiers***

Ces actifs correspondent d'une part à des dépôts de garantie, et d'autre part, au solde de trésorerie indisponible relatif au contrat de liquidité.

A chaque date d'arrêté, le Groupe apprécie s'il existe un indice objectif de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une perte de valeur est comptabilisée.

##### ***Dépôts de garantie***

Ils correspondent aux sommes versées dans le cadre de contrats locatifs simples (biens mobiliers et immobiliers). Ces actifs sont comptabilisés et évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Cependant, au vu de leurs caractéristiques, la valeur comptable correspond aux sommes versées initialement.

##### ***Autres actifs financiers non courants***

Les autres actifs financiers sont évalués à leur juste valeur et correspondent au solde de liquidité indisponible relatif au contrat de liquidité mis en place en juillet 2009.

### **Titres auto-détenus**

Les titres représentatifs du capital de StreamWIDE auto-détenus par le Groupe (dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions) sont enregistrés en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les cessions ultérieures sont imputées nettes d'effet d'impôt directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

### **Créances clients et autres débiteurs**

Les créances clients proviennent des ventes de biens et services réalisées par le Groupe dans le cadre de son activité. Les autres débiteurs comprennent essentiellement des créances de nature fiscale (comptes de TVA) et sociale. Ces actifs sont évalués et comptabilisés initialement à leur juste valeur puis évalués ultérieurement à leur coût amorti.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il existe des indices objectifs indiquant que les montants dus ne pourront être recouverts, totalement ou partiellement.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les liquidités immédiatement disponibles (comptes courants bancaires) et les placements mobilisables ou cessibles à court terme, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et supportant un risque négligeable de changement de valeur (comptes à terme).

Ces actifs sont valorisés à leur juste valeur (valeur de marché) et le solde global des variations de juste valeur est porté au compte de résultat (produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie).

### **Passifs financiers courants et non courants**

Les passifs financiers sont composés des emprunts bancaires et obligataires, ainsi que des découverts bancaires ponctuels. Les emprunts et découverts bancaires portant intérêts sont comptabilisés initialement pour le montant de trésorerie reçue, net des coûts directs d'émission éventuels. Ultérieurement, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les différences entre les montants reçus, nets des coûts directs d'émission éventuels, et les montants dus lors du règlement ou du remboursement sont amorties sur la durée de l'emprunt. Ces montants sont inscrits en coût de l'endettement financier brut dans le compte de résultat.

Au 31 décembre 2019, le Groupe n'utilise pas d'instruments composés, de produits dérivés d'instruments de couverture et ne recourt pas à des instruments de décomptabilisation.

### **Fournisseurs, dettes fiscales et sociales, autres créditeurs et passifs sur contrats de revenus**

Les dettes fiscales comprennent essentiellement des comptes de TVA. Les dettes sociales regroupent principalement les dettes de congés payés, charges et cotisations sociales.

Les passifs sur contrats de revenus sont de deux natures :

- *Exploitation* : ils correspondent aux quotes-parts de chiffre d'affaires déjà facturées mais non encore reconnues en résultat suite à des périodes de reconnaissance postérieures à la période clôturée (par exemple, maintenance réglée d'avance)
- *Fiscaux* : ils correspondent à la quote-part de produits différés (Crédits d'Impôt Recherche) imputable aux projets immobilisés. Ils sont repris en résultat au même rythme que les amortissements pratiqués sur les immobilisations incorporelles qui ont généré ces crédits d'impôt.

Ces dettes sont évaluées et comptabilisées initialement à leur juste valeur puis évaluées ultérieurement au coût amorti.

## 4.9 Avantages du personnel

### **Retraites**

Les cotisations relatives aux régimes à cotisations définies sont inscrites en charges au fur et à mesure qu'elles sont appelées.

Les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées.

Des évaluations ont lieu chaque année. Les calculs actuariels sont fournis par un expert indépendant. Ces régimes ne sont pas financés et leur engagement fait l'objet d'un passif au bilan. Le principal régime concerne les indemnités de fin de carrière (indemnités de départ à la retraite).

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Ces écarts actuariels sont comptabilisés directement en résultat de la période. La charge opérationnelle comptabilisée au compte de résultat pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés, les écarts actuariels ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime, le cas échéant.

Le coût financier correspondant à la charge de désactualisation de la provision est comptabilisé en autres produits et charges financiers si le montant est considéré comme significatif.

Les régimes à prestations définies au sein du Groupe n'ont pas subi, depuis la création du Groupe, de modifications générant un quelconque coût des services passés.

### **Autres avantages accordés aux salariés**

Les dépenses engagées au titre du "Compte Personnel Formation" constituent une charge de la période et ne donnent lieu à aucune provision mais mention est faite du volume d'heures à la clôture des exercices.

L'autre avantage à long terme pouvant être accordé par le Groupe concerne les médailles du travail. Au regard de l'âge moyen des salariés du Groupe, cet avantage n'est pas évalué.

### **Paiements fondés sur des actions**

Conformément à la norme IFRS 2 "Paiements fondés sur des actions", les options d'achat ou de souscription d'actions ou les attributions d'actions gratuites portant sur le capital d'une des sociétés du Groupe, sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi.

S'agissant d'un plan d'actions dont le paiement s'effectue en actions, la norme IFRS 2 impose la comptabilisation d'une charge (en contrepartie des capitaux propres) au titre de la juste valeur de l'avantage accordé aux salariés.

Cette charge doit être reconnue dans les charges de personnel au fur et à mesure de la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires.

Au 31 décembre 2019, concernant les BSA managers, salariés et personnes dénommées, leur juste valeur étant considérée comme non significative et hors marché, aucun retraitement n'a donc été comptabilisé.

## 4.10 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite actuelle vis-à-vis d'un tiers résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources représentative d'avantages économiques nécessaire pour éteindre l'obligation.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation que le management du Groupe peut faire en date de clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation. Ces montants sont actualisés si l'effet est jugé significatif.

Dans le cas où ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions constituées sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existe à la date de clôture de la période présentée, pourraient occasionner.

#### **4.11 Charge (produit) d'impôts et impôts différés**

La rubrique "charge / produit d'impôts" intègre l'impôt exigible au titre de l'exercice et l'impôt différé inclus dans le résultat de la période.

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable à la suite des réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les dispositions fiscales en vigueur, et en retenant le taux voté ou quasi voté à la date de clôture de la période.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable. Les taux utilisés sont les taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les montants ainsi déterminés ne sont pas actualisés.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à la clôture de chaque exercice et réévaluée ou réduite le cas échéant pour tenir compte des perspectives de bénéfice imposable permettant l'utilisation des actifs d'impôts différés.

La Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) sont considérées comme des charges opérationnelles et non comme des charges d'impôts.

#### **4.12 Résultat par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre d'actions en circulation de la période et de la période précédente présentée est calculé hors actions d'autocontrôle. Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté des effets des éventuels instruments dilutifs par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, ajusté, le cas échéant, de toutes actions ordinaires potentiellement dilutives.

### **5. Recours à des estimations**

L'établissement des états financiers nécessite d'utiliser et d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui peuvent affecter les montants figurant dans les états financiers. Le Groupe révisé ses estimations régulièrement mais il est possible que les montants effectifs se révèlent ultérieurement différents des estimations et hypothèses retenues.

Les principales estimations et appréciations retenues sont inhérentes à :

- La méthode de comptabilisation des frais de développement et plus spécifiquement aux durées d'utilités retenues, impactant les amortissements pratiqués et les valeurs nettes comptables ainsi déterminées ;
- La détermination des provisions à long et court terme, compte tenu des aléas susceptibles d'affecter l'occurrence et les coûts des événements constituant le sous-jacent de la provision ;
- L'évaluation des droits d'usage et des obligations locatives, tenant compte notamment de la durée des contrats de location et du taux d'actualisation approprié des paiements des loyers ;
- La répartition des montants courants et non courants relatifs aux produits fiscaux différés (crédit d'impôt recherche). Cette répartition tient compte d'une reprise sur 3 ans avec une partie courante correspondante donc au 1/3 du montant global. Le reprise effective en résultat pourrait être légèrement différente mais n'aurait aucun impact sur le montant global constaté.

## 6. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation retenu aux différentes périodes présentées est le suivant :

Société	Siège	% de contrôle		Méthode de consolidation
		31-déc.-19	31-déc.-18	
Streamwide SA	84 rue d'Hauteville 75010 <b>PARIS</b>			Soc. Mère
Streamwide France SAS	84 rue d'Hauteville 75010 <b>PARIS</b>	100%	100%	IG
Streamwide Romania	165 Splaiul Unirii, TN 3 Building, 3rd floor, Sector 3, 030133, <b>BUCHAREST</b>	100%	100%	IG
Streamwide Inc.	1099 Wall Street West, Suite 354 <b>LYNDHURST</b> , New Jersey 07071	100%	100%	IG
Beijing Streamwide Technology	804, Cultural Plaza 9 Zhong Guan Cun St. <b>BEIJING</b> 100872	100%	100%	IG
Streamwide Tunisie	Rue du Lac Constance Immeuble Green Center, Cl.1, 1er étage Les Berges du Lac- <b>TUNIS</b> 1053	100,00%	100,00%	IG
Streamwide PTE Ltd	141 Cecil Street 10.01-T.A.A. Building 069541 <b>SINGAPORE</b>	100%	100%	IG

**StreamWIDE Romania** a été créée en janvier 2006. La société StreamWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société est un centre de Recherche et de Développement exclusivement au profit du Groupe.

**StreamWIDE Inc** a été créée en juillet 2007. La société StreamWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société a une vocation commerciale pour la zone Américaine (Nord et Sud).

**Beijing StreamWIDE Technology** a été créée en septembre 2007. La société StreamWIDE en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société a une vocation commerciale pour la zone Asie et elle participe également aux activités de Recherche et Développement du Groupe.

**StreamWIDE France SAS** a été créée le 29 juin 2011. La société StreamWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société a bénéficié, lors de sa création, d'un apport partiel d'actif effectué par StreamWIDE SA, concernant son activité d'édition de logiciels applicatifs en France, en Europe et en EMEA.

**StreamWIDE Tunisie SARL** a été créée le 3 janvier 2013. La société StreamWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société, totalement exportatrice, est un centre de Recherche et Développement exclusivement au profit du Groupe, notamment dans le développement des applications mobiles des solutions "team on the run" et "team on mission".

**StreamWIDE PTE LTD** a été créée le 19 mai 2016. La société StreamWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société permet de développer, de confirmer et de conforter la présence du Groupe dans cette zone géographique (Singapour et Asie du Sud Est).

Pour mémoire, un établissement stable a été ouvert en Tunisie au cours du premier semestre 2010. Cet établissement n'a pas de capital social et a été dissout en date du 30 juin 2018, le marché pour lequel cet établissement a été ouvert étant arrivé à son terme. Une filiale anglaise (StreamWIDE LTD) a été créée en mai 2013 mais n'a enregistré aucune activité depuis. Son capital social, détenu et contrôlé à 100% par StreamWIDE SA, est de 1 £ au 31 décembre 2019. Cette société devrait être dissoute en 2020.

## 7. Notes sur le compte de résultat consolidé

### 7.1 Chiffre d'affaires

En K€	31-déc-19	31-déc-18	Variation
Licences	3 883	2 169	1 714
Maintenance	3 269	3 439	-170
Prestations de services	3 009	1 051	1 958
Ventes Tiers	48	105	-57
<b>TOTAL CA</b>	<b>10 209</b>	<b>6 764</b>	<b>3 445</b>
Autres produits	-	-	-
Subventions	-	-	-
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

L'exercice 2019 est marqué par une forte progression des revenus (+51 %). Cette croissance significative est portée essentiellement par les nouvelles solutions **team on mission** et **team on the run**, dont les revenus ont été multipliés par 4,7 et qui génèrent près de 5 M€ de chiffre d'affaires en 2019 (+3,9 M€ par rapport 2018). Ces revenus représentent dorénavant près de 50% du chiffre d'affaires du Groupe, contre 16% un an plus tôt.

La croissance des revenus issus de **team on mission** et **team on the run** s'explique essentiellement par les livraisons successives et le déploiement continu du projet PCSTORM avec le Ministère de l'Intérieur français et par les travaux effectués avec Airbus SLC, suite à l'accord technologique et commercial pluri annuel signé fin 2018.

L'activité "legacy" est, quant à elle, en légère diminution (-0,5 M€) du fait de l'absence d'opportunité notable durant l'exercice, mais reste à un niveau satisfaisant, avec notamment près de 3,2 M€ de revenus annuels récurrents.

En détail, les ventes de licences progressent de 1,7 M€ sur la période et ressortent à 3,9 M€ au 31 décembre 2019. Celles issues de l'activité "legacy" restent cependant stables à environ 1,3 M€.

Les prestations de services, bénéficiant d'un effet de base favorable suite au partenariat technologique avec Airbus SLC, progressent quant à elles de 2 M€ pour s'établir à 3 M€ au 31 décembre 2019. Enfin, les revenus récurrents de maintenance, encore composés très majoritairement de ceux de l'activité "legacy" (98%), ressortent à 3,3 M€ au titre de l'exercice 2019 et restent quasi stables par rapport à l'exercice précédent. A terme, leur croissance est assurée par les revenus de licences déjà enregistrés et par les premiers flux de support qui seront notamment constatés sur les plateformes **team on mission** nouvellement en production.

## 7.2 Charges de personnel

En K€	31-déc-19	31-déc-18	Variation
Salaires et traitements	2 895	2 457	438
Charges sociales	872	771	101
Avantages du personnel	-	-	-
<b>TOTAL Charges de Personnel</b>	<b>3 767</b>	<b>3 228</b>	<b>539</b>
	31-déc-19	31-déc-18	Variation
Cadres	159	127	32
Non Cadres	-	-	-
<b>TOTAL Effectif</b>	<b>159</b>	<b>127</b>	<b>32</b>

Les coûts de certains salariés directement rattachés aux projets de développement sont activés au 31 décembre 2019, au même titre que sur les périodes antérieures. Le montant brut immobilisé au 31 décembre 2019 représente 3.277 K€, contre 2.860 K€ au 31 décembre 2018. Ces montants diminuent donc d'autant les charges de personnel "nettes" telles qu'elles apparaissent dans le compte de résultat consolidé annuel.

En K€	31-déc-19	31-déc-18	Variation
Charges de personnel en résultat	3 767	3 228	539
Frais de développement activés	3 277	2 860	417
<b>TOTAL charges brutes</b>	<b>7 044</b>	<b>6 088</b>	<b>956</b>

Les charges de personnel, retraitées de l'impact présenté ci-dessus, augmentent sur la période de 956 K€. Cette augmentation provient essentiellement d'un effet "volume" notamment au sein des filiales roumaine (+17 personnes), tunisienne (+12) et française (+6). L'augmentation globale des effectifs (+32 personnes) a été réalisée à un coût moyen équivalent à celui de l'exercice antérieur.

Au 31 décembre 2019, l'effectif total du Groupe s'élève à 159 personnes contre 127 fin 2018. Ce sont essentiellement les effectifs de R&D qui augmentent, démontrant ainsi la capacité du Groupe à maîtriser ses principaux coûts, tout en continuant à investir dans le développement de ses nouvelles solutions.

### 7.3 Autres charges externes

En K€	31-déc-19	31-déc-18	Variation
Achats de marchandises	53	-	53
Variations de stock	-	-	-
<b>TOTAL ACHATS ET VAR. STOCKS</b>	<b>53</b>	<b>0</b>	<b>53</b>
Achats études et prestations de services	28	31	-3
Achats non stockés de marchandises	148	137	11
Sous traitance	207	212	-5
Locations et charges locatives	643	626	17
<i>[Retraitements IFRS 16]</i>	<i>-714</i>		<i>-714</i>
Entretiens, réparations et maintenance	142	46	96
Assurances	90	77	13
Commissions et honoraires	853	590	263
Publicités, expositions et insertions	159	163	-4
Transports, déplacements et missions	292	239	53
Affranchissements et télécoms	170	211	-41
Redevances	103	92	11
Autres	206	145	61
<b>TOTAL CHARGES EXTERNES</b>	<b>2 327</b>	<b>2 569</b>	<b>-242</b>

L'application au 1<sup>er</sup> janvier 2019 de la norme IFRS 16 "Contrats de location" entraîne la reconnaissance d'un droit d'usage pour les contrats de location simple s'accompagnant, outre la comptabilisation d'une dette locative en contrepartie, d'une approche patrimoniale relative aux actifs loués. Ainsi, des amortissements et une dépréciation de ces droits d'usages remplacent les charges locatives (confer note 8.2 – Immobilisations corporelles). Au 31 décembre 2019, l'impact est une diminution des charges locatives du Groupe de 714 K€ et une augmentation de 714 K€ des amortissements de période (confer note 7.4 – Dotations aux amortissements et aux provisions).

Retraité de cet impact, les autres charges externes augmentent sur la période de 472 K€, suite essentiellement à l'augmentation des honoraires et commissions (+263 K€) et à celle de la maintenance tierce. L'augmentation des honoraires est conjoncturelle et s'explique par des études marketing spécifiques menées au premier semestre 2019 et par les nombreux recrutements effectués tout au long de 2019. Dans leur ensemble, les charges externes sont restées maîtrisées en 2019 et continueront à l'être efficacement dans les prochains mois.



## 7.4 Dotations aux amortissements et aux provisions

En K€	31-déc-19	31-déc-18	Variation
Dotations aux amortissements incorporels	2 395	2 320	75
<i>dont frais de recherche et développement</i>	2 375	2 306	69
Dotations aux amortissements corporels	921	168	753
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>3 316</b>	<b>2 488</b>	<b>828</b>
Dotations aux provisions	131	79	52
Reprises de provisions	-17	-13	-4
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>114</b>	<b>66</b>	<b>48</b>

Les amortissements des frais de développement sont de 2.375K€ en 2019 contre 2.306 K€ en 2018.

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, les durées d'amortissement des solutions **team on mission** et **team on the run** ont été portées de 1/3 ans à 5 ans, suite aux premiers succès commerciaux rencontrés. Les durées d'amortissement n'ont pas été modifiées depuis.

Les amortissements constatés en 2019 sont relativement stables par rapport à ceux de 2018 (2.375 K€ contre 2.306 K€). Cette stabilité s'explique par une augmentation des valeurs activées (valeur brute de 3.277 K€ en 2019 contre 2.860 K€ en 2017) compensée par l'augmentation des durées d'amortissement appliquée à compter du second semestre 2017. La durée d'amortissement de 5 ans permet donc de lisser en partie l'augmentation des valeurs brutes activées.

Par ailleurs, les durées et les coûts de développement n'étant pas identiques d'un produit à l'autre, les amortissements ne sont pas forcément "lisses" dans le temps. Cependant, les règles linéaires appliquées et les principales "releases" positionnées régulièrement tout au long de l'année permettent d'avoir une charge d'amortissement relativement stable d'une période à l'autre. Enfin, la valeur nette globale des frais de développement activés au 31 décembre 2019 est de 7.871 K€ (confer note 8.1 – Immobilisations incorporelles), dont 6.025 K€ au titre des nouvelles solutions **team on mission** et **team on the run**.

Les amortissements corporels sont directement impactés par l'application d'IFRS 16 "Contrats de location" au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et par la charge de 714 K€ qui en découle au 31 décembre 2019.

Les dotations aux provisions comptabilisées sur la période (131 K€) correspondent principalement à des pertes de valeur supplémentaires constatées sur deux créances client identifiées et non recouvrées à date. Les reprises font suite à des paiements intervenus en 2019 à hauteur de 10 K€ d'anciennes créances entièrement provisionnées.

## 7.5 Autres produits d'exploitation et autres charges opérationnelles

Les autres produits d'exploitation (684 K€ en 2019) correspondent à la comptabilisation en résultat d'une partie des Crédits d'Impôt Recherche (677 K€). Ces derniers sont comptabilisés dans leur totalité en produits différés de l'exercice auquel ils se rattachent. Ils sont ensuite repris en résultat dès lors que les projets sous-jacents, qu'ils permettent de financer, sont amortis.

Le montant des reprises correspond donc à la quote part des crédits d'impôt recherche affectée aux projets amortis sur la période. La reprise en résultat se fait au même rythme et dans les mêmes proportions relatives que les amortissements constatés sur les différents projets concernés.

Les amortissements étant quasi stables en 2019 (confer note 7.4 ci-dessus), les reprises en résultat des Crédits d'Impôt Recherche restent également stables par rapport à 2018 (641 K€).

Les autres produits opérationnels (4 K€ au 31 décembre 2019) ne sont pas significatifs.

## 7.6 Eléments financiers et exposition aux risques

En K€	31-déc-19	31-déc-18	Variation
Produits sur placements de trésorerie	16	17	-1
Coût financier brut	-96	-50	-46
<b>Coût financier net (charges nettes)</b>	<b>-80</b>	<b>-33</b>	<b>-47</b>
Gains de change	110	225	-115
Pertes de change	-53	-96	43
Produits nets de cessions d'actifs	-	-	-
<b>Total Impact Financier</b>	<b>-23</b>	<b>96</b>	<b>-119</b>

Les produits sur placement de trésorerie correspondent aux intérêts financiers reçus ou à recevoir générés par les comptes à terme souscrits par le Groupe, exclusivement au niveau de la maison mère française. Leur faible niveau et leur variation s'expliquent par des taux de rémunération très faibles en 2019, comme en 2018.

Le coût financier brut correspond aux intérêts payés sur l'emprunt obligataire de 1.800 K€ émis auprès du GIAC en juillet 2013 (pour mémoire, remboursement différé de 90 K€ à compter du troisième trimestre 2017).

Par ailleurs, l'application de la norme IFRS 16 "Contrats de location" implique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 de constater des intérêts financiers d'actualisation sur la dette locative comptabilisée. Ces intérêts sont de 56 K€ au 31 décembre 2019, ce qui explique la variation constatée entre 2019 et 2018.

Les gains et pertes de change sont de deux natures distinctes : conversion de certains actifs / passifs en monnaies étrangères et résultat de change réalisé sur les transactions en monnaie étrangère (essentiellement US Dollar), enregistrées notamment par les sociétés françaises.

L'évolution du taux de change USD/€ sur la période a généré un impact net positif de 57 K€ contre un gain net de 129 K€ en 2018. Les variations de change ont donc été moins favorables en 2019 qu'en 2018, mais leur impact net reste cependant positif.

### Risque de change

Le groupe StreamWIDE exerce ses activités en France et à l'international et peut donc être conduit à effectuer des transactions dans diverses devises étrangères.

Cependant, les flux les plus significatifs à date restent en euros (au niveau des coûts), dans la mesure où la société mère et sa filiale française concentrent encore la majorité des transactions. Les autres devises utilisées au sein du Groupe (USD américain, CNY chinois, RON roumain, TND tunisien et SGD singapourien) résultent essentiellement de l'activité des filiales situées hors zone euro, et concernent pour la Chine, la Roumanie et la Tunisie exclusivement des transactions intra groupe. Par ailleurs, les éléments financiers relatifs à ces filiales restent peu significatifs au regard des montants constatés au niveau du Groupe dans son ensemble. Concernant le dollar américain, les flux entrants (facturation en dollars US de certains clients) sont depuis plusieurs exercices plus importants que les flux sortants (coûts de fonctionnement de la filiale américaine), ce qui génère une position nette dollars USD excédentaire au 31 décembre 2019.

Le Groupe n'a pas mis en place d'instruments dérivés de couverture de change. Dès lors que les flux nets deviendraient plus significatifs ou que l'impact de change pourrait être potentiellement négatif et important, des instruments de couverture simples du type change à terme pourraient être souscrits par le Groupe, pour se prémunir d'un risque de change impactant.

A date, les moyens mis en œuvre pour gérer le risque de change correspondent principalement à une surveillance régulière des cours de change, ainsi qu'à une analyse des risques par la direction financière et générale.

#### *Autres risques financiers*

L'exposition aux autres risques financiers (crédit, placements, liquidité et taux) est présentée dans les notes respectives sur l'état de la situation financière (8.5 "Actifs courants", 8.6 "Trésorerie et équivalent de trésorerie", 8.8 "Passifs financiers courants et non courants" et 8.10 "Autres passifs courants et non courants").

## **7.7 Charges d'impôts**

La charge d'impôts est de 50 K€ au 31 décembre 2019, contre une charge de 73 K€ au 31 décembre 2018, et se décompose comme suit :

<b>En K€</b>	<b>31-déc-19</b>	<b>31-déc-18</b>	<b>Variation</b>
Impôts exigibles	71	57	14
Impôts différés	-21	16	-37
<b>Total Produit (-) / Charge d'impôts (+)</b>	<b>50</b>	<b>73</b>	<b>-23</b>

Les impôts exigibles correspondent essentiellement aux retenues à la source comptabilisées par les sociétés françaises (9 K€) et américaine (33 K€) du Groupe. Pour mémoire, ces sociétés ne décaissant pas d'impôt annuel, ces retenues à la source ne sont imputables sur aucun impôt payé. Elles sont donc de facto conservées en charge de période. On note également des impôts société pour la filiale roumaine et tunisienne, pour respectivement 18 K€ et 16 K€.

Les variations et impacts liés aux impôts différés sont présentés dans la note 8.4 - Actifs et passifs d'impôts différés.

Leur faible variation provient essentiellement des positions retenues au 31 décembre 2019, sans changement par rapport à celles de 2018 (non activation, au niveau de toutes les sociétés du Groupe des déficits fiscaux constatés en clôture, au-delà des impôts différés passifs issus de l'activation des frais de développement).

Le taux d'imposition différée retenu est de 28% au 31 décembre 2019 (contre 31% au 31 décembre 2018), pour tenir compte de la diminution programmée et progressive de l'impôt société d'ici 2022.

Pour rappel, les sociétés StreamWIDE SA (société mère) et StreamWIDE France (filiale détenue à 100%) ont opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. La société StreamWIDE est la société tête du groupe fiscal.

La preuve d'impôt s'établit comme suit au 31 décembre 2019 :

En K€	31-déc-19	31-déc-18
Résultat opérationnel	1 214	-999
Coût de l'endettement financier net	-80	-33
Autres produits et charges financiers	57	129
Taux d'impôt théorique	31,00%	31,00%
<b>Impôt théorique</b>	<b>369</b>	<b>-280</b>
Impôt courant	71	57
Impôt différé	-21	16
<b>Impôt réel</b>	<b>50</b>	<b>73</b>
Taux d'impôt réel	4,20%	-8,08%
Ecart sur taux	-26,80%	-39,08%
<b>Ecart sur impôt</b>	<b>-319</b>	<b>353</b>
<i>Détail</i>		
Déficits imputés dans l'exercice		
Déficits créés dans l'exercice	194	673
Retenues à la source et autres crédits d'impôts	36	57
Différences permanentes et autres éléments	-549	-377
	<b>-319</b>	<b>353</b>

Les principaux éléments à retraiter fiscalement sont les suivants :

- (i) Reprise du Crédit d'Impôt Recherche en résultat : cette reprise, qui impacte positivement le résultat comptable, n'est pas fiscalisée. De fait, elle crée une différence entre l'impôt théorique (déterminé sur les seuls résultats comptables) et l'impôt réel. En 2019, les reprises sont de 677 K€, générant ainsi un écart d'impôt de (190) K€, inscrit sous la rubrique "différences permanentes et autres éléments". L'ajustement des taux d'imposition (28% retenu au titre de 2019 contre 31% en 2018) implique également un impact important de 359 K€ relatif aux différents retraitements de consolidation, notamment ceux liés aux frais de développement (236 K€);
- (ii) Les retenues à la source (42 K€ principalement au niveau de StreamWIDE France et de StreamWIDE Inc.) et autres crédits d'impôts (-6 K€), peu significatifs, créent également une différence entre l'impôt théorique et réel ;
- (iii) Le déficit fiscal générés en 2019 par l'entité américaine (632 K€) n'a pas été activé au 31 décembre 2019, ce qui implique un écart significatif entre l'impôt réel et l'impôt théorique (194 K€ en tenant compte d'un taux d'imposition américain de 31%).

Au 31 décembre 2019, le report déficitaire propre à la société mère StreamWIDE SA (avant intégration fiscale) est de 1.289 K€, après imputation d'un bénéfice fiscal de 167 K€ au titre de l'exercice 2019.

Les reports déficitaires créés post intégration fiscale sont quant à eux de 9.880 K€ (après prise en compte du déficit fiscal de StreamWIDE France SAS de 17 K€ au titre de 2019), ce qui porte l'ensemble des reports déficitaires sur les entités françaises à 11.169 K€. La filiale américaine, StreamWIDE Inc., dispose quant à elle d'un report déficitaire de 232 K€ au 31 décembre 2019 (confer note 8.4 - Actifs et passifs d'impôts différés").

## 7.8 Résultat par action

Le calcul du résultat par action a été effectué sur la base du Résultat Net Part du Groupe de la période et :

- d'un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur la même période (résultat de base par action)
- d'un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur la même période, ajusté des effets de toutes actions ordinaires potentielles dilutives (résultat dilué par action).

Les calculs du nombre moyen pondéré d'actions et de nombre moyen dilué d'actions ordinaires sont les suivants :

Au 31 décembre 2018	Actions émises	Actions propres	Actions en circulation	Nombre pondéré d'actions
<b>Nombre pondéré d'actions ordinaires</b>				<b>3 022 758</b>
Effet dilutif du plan d'attribution de bsa				-
<b>Nombre moyen dilué d'actions ordinaires</b>				<b>3 022 758</b>
Au 31 décembre 2019	Actions émises	Actions propres	Actions en circulation	Nombre pondéré d'actions
31.12.2018	3 029 962	8 697	3 021 265	503 437
31.01.2019		645	3 020 620	504 004
28.02.2019		-3 406	3 024 026	484 877
31.03.2019	-112 524	2 239	2 909 263	483 892
30.04.2019		5 910	2 903 353	484 243
31.05.2019		-2 104	2 905 457	485 093
30.06.2019		-5 100	2 910 557	474 680
31.07.2017		62 476	2 848 081	472 911
30.08.2019		10 618	2 837 463	473 184
30.09.2019		-1 640	2 839 103	472 162
31.10.2019		6 130	2 832 973	456 493
30.11.2019		94 018	2 738 955	453 069
31.12.2019		20 539	2 718 416	0
<b>Nombre pondéré d'actions ordinaires</b>				<b>2 874 022</b>
Effet dilutif du plan d'attribution de bsa				-
<b>Nombre moyen dilué d'actions ordinaires</b>				<b>2 874 022</b>

Au cours du premier semestre 2015, la Société a émis et attribué 3 tranches de BSA : (i) 3.016.391 BSA 1, (ii) 2.002.500 BSA 2 et (iii) 322.500 BSA 3, tous au prix d'exercice de 14 € et avec une parité de 15 BSA pour une action nouvelle.

Au 31 décembre 2017, le nombre de BSA restant à exercer était le suivant (i) BSA 1 : 3.013.316 ; (ii) BSA 2 : 1.927.500 et (iii) BSA 3 : 315.000 ; soit un total de 5.255.726 BSA.

Au cours du premier semestre 2018, les BSA 2 et BSA 3 ont été prorogés jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2021. Les BSA 1 sont, quant à eux, devenus caducs au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Au cours de l'exercice 2019, aucun BSA 2 ni BSA 3 n'a été exercé. Au 31 décembre 2019, le nombre de BSA restant à exercer est donc de 2.242.500 (BSA 2 et BSA 3) soit 149.500 actions nouvelles potentielles (5,12% du capital social actuel), si tous les BSA venaient à être exercés.

En mars 2019, le Conseil d'Administration a décidé d'annuler 112.524 actions auto détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions. Suite à cette annulation, le capital social de la Société est maintenant de 291.749,9 € et se compose de 2.917.499 actions de valeur nominale de 0,1 € chacune.

Les résultats de base et dilués par action sont les suivants aux 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018 :

En K€	31-déc-19	31-déc-18	Variation
Résultat Net Part du Groupe	1 141	-975	2 116
Effet net d'impôt des actions dilutives			
<b>Résultat net Part du Groupe</b>	<b>1 141</b>	<b>-975</b>	<b>2 116</b>
<i>Nombre moyen pondéré d'actions</i>	2 874 022	3 022 758	-148 736
Effet des actions ordinaires dilutives	-	-	
<i>Nombre moyen dilué d'actions</i>	2 874 022	3 022 758	-148 736
<b>Résultat de base par action (en €)</b>	<b>0,40</b>	<b>-0,32</b>	<b>0,72</b>
<b>Résultat dilué par action (en €)</b>	<b>0,40</b>	<b>-0,32</b>	<b>0,72</b>

Au cours de l'exercice 2019, le prix d'exercice des BSA étant hors marché, les 149.500 actions nouvelles potentielles ne sont pas considérées comme dilutives. Le nombre moyen pondéré d'actions et le nombre moyen dilué d'actions sont donc identiques, sachant par ailleurs qu'il n'existe pas d'action ordinaire dilutive.

## 8. Notes sur l'état de la situation financière

### 8.1 Immobilisations incorporelles

En K€	31-déc-17	Acquisitions Dotations	Cessions Reprise	31-déc-18
Frais de développement	23 413	2 860		26 273
Concessions, brevets et licences	812	96		908
Autres immobilisations incorporelles	28	4		32
<b>Valeurs brutes</b>	<b>24 253</b>	<b>2 960</b>	<b>0</b>	<b>27 213</b>
Frais de développement	-17 187	-2 210		-19 397
Concessions, brevets et licences	-557	-103		-660
Autres immobilisations incorporelles	-20	-7		-27
<b>Amortissements</b>	<b>-17 764</b>	<b>-2 320</b>	<b>0</b>	<b>-20 084</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>6 489</b>	<b>640</b>	<b>0</b>	<b>7 129</b>

  

En K€	31-déc-18	Acquisitions Dotations	Cessions Reprise	31-déc-19
Frais de développement	26 273	3 277		29 550
Concessions, brevets et licences	908	69		977
Autres immobilisations incorporelles	32	10		42
<b>Valeurs brutes</b>	<b>27 213</b>	<b>3 356</b>	<b>0</b>	<b>30 569</b>
Frais de développement	-19 397	-2 282		-21 679
Concessions, brevets et licences	-660	-104		-764
Autres immobilisations incorporelles	-27	-9		-36
<b>Amortissements</b>	<b>-20 084</b>	<b>-2 395</b>	<b>0</b>	<b>-22 479</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>7 129</b>	<b>961</b>	<b>0</b>	<b>8 090</b>

Le Groupe utilise des moyens et des outils performants de gestion lui permettant d'isoler et de valoriser de façon fiable et constante ses différents projets de développement. Les frais de développement sont donc immobilisés, conformément à IAS 38 depuis l'exercice 2009. Les montants activés en 2019 sont de 3.277 K€ contre 2.860 K€ en 2018. Cette augmentation s'explique essentiellement par un effet volume (embauche de plusieurs ingénieurs supplémentaires au cours de l'exercice 2019, notamment en Roumanie et en Tunisie), avec un nombre d'heures consacrées au développement plus important en 2019 qu'en 2018. Le coût horaire moyen global reste stable au sein du Groupe sur la période.

Les montants activés au titre des différentes périodes présentées sont les suivants :

En K€	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Frais de développement activés	2 860	2 299	561
Amortissements de la période	-2 210	-2 260	50
Frais de développement cumulés	26 273	23 413	2 860
Amortissements cumulés	-19 397	-17 187	-2 210
<b>Valeur nette</b>	<b>6 876</b>	<b>6 226</b>	<b>650</b>

  

En K€	31-déc-19	31-déc-18	Variation
Frais de développement activés	3 277	2 860	417
Amortissements de la période	-2 282	-2 210	-72
Frais de développement cumulés	29 550	26 273	3 277
Amortissements cumulés	-21 679	-19 397	-2 282
<b>Valeur nette</b>	<b>7 871</b>	<b>6 876</b>	<b>995</b>

Les frais de développement (valeur nette fin 2019 de 7.871 K€) se rattachent aux différents logiciels conçus et développés par le Groupe. Ils comprennent principalement le coût salarial des chercheurs et ingénieurs du Groupe dédiés à la conception, au développement et à la réalisation des différents logiciels. Leurs amortissements sont linéaires avec des durées allant de 3 à 5 ans, en fonction de la nature des logiciels développés et commercialisés. Ces amortissements restent stables en 2019 (2.282 K€ contre 2.210 K€ en 2018) après à une revue des différentes valeurs et durées d'utilité des principaux logiciels développés par le Groupe effectuée fin 2017 (confer note 7.4 –Dotations aux amortissements et provisions).

Les autres immobilisations incorporelles du Groupe se composent de licences et de logiciels informatiques acquis et restent peu significatives.

## 8.2 Immobilisations corporelles

En K€	31-déc-17	Acquisitions	Cessions	31-déc-18
Installations techniques	46	-	-	46
Installations générales, matériel, bureau	1 808	102	-195	1 715
<b>Valeurs brutes</b>	<b>1 854</b>	<b>102</b>	<b>-195</b>	<b>1 761</b>
Installations techniques	-37	-3	-	-40
Installations générales, matériel, bureau	-1 500	-165	198	-1 467
<b>Amortissements</b>	<b>-1 537</b>	<b>-168</b>	<b>198</b>	<b>-1 507</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>317</b>	<b>-66</b>	<b>3</b>	<b>254</b>



En K€	31-déc-18	Acquisitions	Cessions	31-déc-19
Installations techniques	46			46
Installations générales, matériel, bureau	1 715	783	-25	2 473
Droits d'usage		2 052		2 052
<b>Valeurs brutes</b>	<b>1 761</b>	<b>2 835</b>	<b>-25</b>	<b>4 571</b>
Installations techniques	-40	-3		-43
Installations générales, matériel, bureau	-1 467	-215	21	-1 661
Droits d'usage		-428		-428
<b>Amortissements</b>	<b>-1 507</b>	<b>-646</b>	<b>21</b>	<b>-2 132</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>254</b>	<b>2 189</b>	<b>-4</b>	<b>2 439</b>

Les immobilisations corporelles se composent essentiellement d'installations générales, de matériels informatiques et de mobiliers de bureau. Ces derniers ont augmenté de façon importante suite aux déménagements et aux agrandissements de bureaux qui ont eu lieu notamment en Roumanie et en Tunisie au cours de l'année 2019.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Groupe applique IFRS 16 "Contrats de location". Dans ce cadre, des droits d'usage liés aux différents contrats de location simples (essentiellement les baux locatifs au sein des différentes sociétés du Groupe) ont été comptabilisés à hauteur de 2.052 K€ en valeur brute. Au 31 décembre 2019, un amortissement de 428 K€ a également été constaté. A noter également que certains contrats locatifs ont pris fin au cours de l'exercice 2019. Les droits d'usage sous-jacents (valeur brute et amortissements relatifs) ne sont donc plus reconnus au 31 décembre 2019. L'impact en termes d'amortissements cumulés est de 286 K€, ce qui explique l'écart entre la dotation de période (714 K€) et le montant des amortissements cumulés (428 K€) au 31 décembre 2019.

### 8.3 Autres actifs financiers

En K€	31-déc-17	Acquisitions	Cessions	31-déc-18
Dépôts de garantie	269		-20	249
Autres actifs financiers non courants	72	37		109
<b>Valeurs brutes</b>	<b>341</b>	<b>37</b>	<b>-20</b>	<b>358</b>
Amortissements / provisions	-			
<b>Valeurs nettes</b>	<b>341</b>	<b>37</b>	<b>-20</b>	<b>358</b>

En K€	31-déc-18	Acquisitions	Cessions	31-déc-19
Dépôts de garantie	249	76		325
Autres actifs financiers non courants	109	16		125
<b>Valeurs brutes</b>	<b>358</b>	<b>92</b>	<b>0</b>	<b>450</b>
Amortissements / provisions	-			
<b>Valeurs nettes</b>	<b>358</b>	<b>92</b>	<b>0</b>	<b>450</b>

Les autres actifs financiers comprennent :

- des dépôts de garantie et cautions donnés d'une part, dans le cadre des divers baux locatifs du Groupe pour les différents immeubles qu'il occupe en France, Roumanie, Chine, Etats Unis et Tunisie et, d'autre part, dans le cadre de l'emprunt obligataire souscrit par le GIAC en juillet 2013 (participation de 126 K€ au Fonds de Garantie Mutualisé) ; les variations de période proviennent essentiellement de la filiale roumaine où de nouveaux cautionnements locatifs ont été déposés suite au déménagement effectué au cours de l'été 2019.
- le solde du compte courant lié au contrat de liquidité, mis en place depuis juillet 2009 (101 K€ au 31 décembre 2019 contre 88 K€ au 31 décembre 2018), suite aux mouvements nets de période.

#### 8.4 Actifs et passifs d'impôts différés

(En K€)	Déficits fiscaux	Décalage temporaire	Frais de développement	Autres écritures de consolidation	Total
<b>Valeur nette au 31 décembre 2018</b>	<b>2 154</b>	<b>183</b>	<b>-2 131</b>	<b>-83</b>	<b>123</b>
<i>Impôts différés actifs</i>					<b>123</b>
<i>Impôts différés passifs</i>					-
Variations Actif	55	18			
Variations Passif		20	-72		
Ecart sur taux	1				
<b>Valeur nette au 31 décembre 2019</b>	<b>2 210</b>	<b>221</b>	<b>-2 203</b>	<b>-83</b>	<b>145</b>
<i>Impôts différés actifs</i>					<b>145</b>
<i>Impôts différés passifs</i>					-

Le montant des actifs d'impôts sur déficits fiscaux (2.210 K€) se décompose comme suit au 31 décembre 2019 :

- sur déficits fiscaux français : 2.132 K€ (2.077 K€ au 31 décembre 2018)
- sur déficits fiscaux américains : 78 K€ (77 K€ au 31 décembre 2018)

La filiale américaine génère des résultats opérationnels et fiscaux négatifs en 2019. Les impôts différés actifs n'ont pas été reconnus au 31 décembre 2019 sur cette partie des déficits dans l'attente de perspectives positives aux USA.

Les impôts différés reconnus sur les déficits antérieurs à 2018 (78 K€, incluant les écarts de taux) restent cependant inscrits en actifs non courants dans la situation financière annuelle, car leur imputation reste probable. Seule la décision de ne pas augmenter le solde disponible, et donc l'exposition globale, a été retenue depuis 2018 de façon conservatrice.

Concernant les sociétés françaises et compte tenu de l'intégration fiscale effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, les actifs et passifs d'impôts différés se décomposent de la manière suivante :

- avant intégration fiscale, la Société mère (StreamWIDE SA) dispose de 1.289 K€ de reports déficitaires propres au 31 décembre 2019, représentant 361 K€ d'actifs d'impôts différés, calculé au taux de 28% contre 31% précédemment ;
- dans le cadre de l'intégration fiscale, le Groupe dispose de 9.888 K€ de reports déficitaires au 31 décembre 2019 (dont 659 K€ provenant de StreamWIDE France), représentant 2.769 K€ d'actifs d'impôts différés (dont 185 K€ provenant de StreamWIDE France). Les actifs d'impôts différés provenant des déficits fiscaux créés en 2017 et 2018 (respectivement 3.444 K€ et 1.785 K€) n'ont pas été reconnus. Fin 2018, le montant des actifs d'impôts différés ressortait à 1.626 K€. Au 31 décembre 2019, tenant compte des écarts sur taux (imposition différée à 28% contre 31% en 2018), le montant des actifs d'impôts différés sur déficits est donc de 1.771 K€.
- le montant net cumulé des frais de développement activés en consolidation et comptabilisés en charges dans les comptes sociaux s'établit à 7.871 K€, générant un montant d'impôts différés passifs de 2.204K€ ;
- les impôts différés actifs issus des décalages temporaires s'élèvent à 221 K€ à la clôture de l'exercice, dont 38 K€ au titre de l'exercice 2019. Les autres retraitements divers de consolidation génèrent quant à eux 83 K€ d'impôts différés passifs à la clôture de l'exercice 2019.

Au 31 décembre 2019, la position fiscale différée des sociétés françaises est donc un impôt différé actif net de 67 K€, car aucun actif d'impôts différés n'est reconnu au-delà des passifs d'impôts différés générés par l'activation des frais de développements. Seule la partie des déficits fiscaux provenant des frais de développement (conservés en charges dans les comptes statutaires) est ainsi reconnue et activée.

## 8.5 Actifs courants

En K€	31-déc-19	31-déc-18	Variation
Créances clients	3 279	6 105	-2 826
Autres débiteurs	952	792	160
Autres actifs fiscaux	916	1 407	-491
<b>Total Net</b>	<b>5 147</b>	<b>8 304</b>	<b>-3 157</b>

### Créances clients

Le détail des créances clients est le suivant au 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018 :

En K€	31-déc-18	Augmentation	Diminution	31-déc-19
Créances clients brutes	6 424		2 713	3 711
<i>dont Factures A Etablir</i>	1 955		397	1 558
Pertes de valeur	-319	-113		-432
<b>Créances clients nettes</b>	<b>6 105</b>	<b>-113</b>	<b>-</b>	<b>3 279</b>

L'évolution du poste clients ne reflète pas directement celle de l'activité et des revenus 2019 car des facturations importantes (1.955 K€) avaient été effectuées fin 2018 concernant des revenus 2019. Par ailleurs, le niveau d'encaissement au cours de l'année 2019 est satisfaisant et permet d'absorber d'autant la hausse des créances clients, avec, en contrepartie, une augmentation de la trésorerie brute au 31 décembre 2019 par rapport à la clôture annuelle 2018.

De par l'activité du Groupe et la différence qui peut exister entre les jalons de facturations et les périodes auxquelles sont reconnus et se rapportent les revenus, des actifs sur contrats de revenus significatifs (montant global de 1.558 K€ au 31 décembre 2019) peuvent être comptabilisés en clôture. Ce montant est constitué de factures identifiées et relatives à quelques clients seulement (trois principaux fin 2019).

Le détail des échéances des créances clients présenté ci-dessous démontre qu'il n'existe pas de risque significatif d'éventuelles pertes de valeur sur ces créances, puisque 93 % des créances sont non échues ou avec des échéances inférieures à 3 mois. Par ailleurs, les encaissements constatés début 2020 (3.078 K€ sur la période janvier-mars 2020) confirment cette absence de risque significatif et le suivi efficace réalisé au sein du Groupe.

#### Balance Agée au 31 décembre 2019

En K€	Total	Non échues	Echues < 3 mois	Echues 3-12 mois	Echues > 12 mois
Créances clients brutes	3 269	3 040	139	90	
<i>dont FAE</i>	1 558	1 558			
Créances douteuses brutes	442				442
Pertes de valeur	-432				-432
<b>Créances clients nettes</b>	<b>3 279</b>	<b>3 040</b>	<b>139</b>	<b>90</b>	<b>10</b>
		93%	4%	3%	0%

#### Balance Agée au 31 décembre 2018

En K€	Total	Non échues	Echues < 3 mois	Echues 3-12 mois	Echues > 12 mois
Créances clients brutes	6 095	5 580	329	186	
<i>dont FAE</i>	1 955	1 955			
Créances douteuses brutes	329				329
Pertes de valeur	-319				-319
<b>Créances clients nettes</b>	<b>6 105</b>	<b>5 580</b>	<b>329</b>	<b>186</b>	<b>10</b>
		91%	5%	3%	0%

Au 31 décembre 2019, les créances non échues correspondent à des actifs sur contrats de revenus pour un montant global de 1.558 K€ dont près de 67,5% sont représentés par 15 factures identifiées envers 3 clients seulement. Ces factures seront établies en 2020 conformément aux échelons de facturation convenus contractuellement.

Pour rappel, en 2018, le solde des créances clients non échues comprenait un montant de 1.955K€ d'actifs sur contrats de revenus, là encore composé à près de 66% par 7 factures significatives envers 3 clients, établies et réglées en 2019.

Au 31 décembre 2019, les créances échues, dont l'échéance est supérieure à 12 mois (442 K€ HT), correspondent à des clients et des factures parfaitement identifiés. Ces créances sont toutes provisionnées à 100%.

Les autres créances échues ne présentent pas de risque significatif de défaillance. Les principaux montants constitutifs de ces créances ont été recouverts dans leur totalité à la date d'arrêté des comptes annuels 2019.

#### Autres débiteurs

Les "autres débiteurs" comprennent essentiellement des créances fiscales (comptes de TVA pour 564 K€), des charges constatées d'avance pour 251 K€ et des avances faites à certains fournisseurs dans le cadre de projets futurs (67 K€).

#### Actifs fiscaux

Les actifs fiscaux se composent essentiellement des Crédits d'Impôt Recherche non encore remboursés par l'Etat. Au 31 décembre 2019, cette créance CIR est uniquement composée de celle au titre de 2019 pour un montant de 884 K€, car les crédits au titre des exercices 2017 et 2018 ont été remboursés en 2019 (montant global de 1.374 K€). La demande de remboursement anticipée de la créance 2019 a déjà été déposée auprès des services fiscaux concernés.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit du Groupe provient principalement des créances clients. Les montants présentés au bilan sont nets des pertes de valeur éventuelles. De par l'activité du Groupe, les principaux clients sont connus, solvables et ne présentent pas de risque significatif de défaillance. Par ailleurs, des procédures mensuelles ont été établies afin de limiter le risque de non recouvrement et des relances systématiques sont établies à l'attention de clients parfaitement identifiés.

#### Décomposition du risque de crédit au 31 décembre 2019

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Prêts et créances	Dérivés
Créances clients	3 279	3 279		3 279	
Autres débiteurs	952	952		952	
Autres actifs fiscaux	916	916		916	
Equivalent de trésorerie	159	159	159		
Trésorerie	3 848	3 848	3 848		
<b>Total créances nettes</b>	<b>9 154</b>	<b>9 154</b>	<b>4 007</b>	<b>5 147</b>	<b>-</b>

#### Décomposition du risque de crédit au 31 décembre 2018

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Prêts et créances	Dérivés
Créances clients	6 105	6 105		6 105	
Autres débiteurs	792	792		792	
Autres actifs fiscaux	1 407	1 407		1 407	
Equivalent de trésorerie	248	248	248		
Trésorerie	2 416	2 416	2 416		
<b>Total créances nettes</b>	<b>10 968</b>	<b>10 968</b>	<b>2 664</b>	<b>8 304</b>	<b>-</b>

Au cours de l'exercice 2019, les 3 clients les plus contributeurs aux revenus du Groupe ont généré un chiffre d'affaires cumulé de 4.729 K€, soit près de 46% du chiffre d'affaires annuel du Groupe en 2019. En 2018, 28% du chiffre d'affaires annuel avait été généré par les 3 clients les plus contributeurs.

## 8.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En K€	31-déc-19	31-déc-18	Variation
Placements à terme	159	248	-89
Comptes courants bancaires	3 848	2 416	1 432
<b>Total</b>	<b>4 007</b>	<b>2 664</b>	<b>1 343</b>

Les placements à terme sont composés de comptes à terme souscrits auprès de l'UIB tunisienne pour 159 K€ (500 KTND). Ce compte bénéficie d'une garantie de rendement et l'exposition du Groupe est très faible car ces placements sont totalement liquides.

Les comptes courants bancaires correspondent aux comptes de disponibilités du Groupe, dont un compte de trésorerie courant rémunérée auprès de HSBC pour 2.530 K€ au 31 décembre 2019.

Le niveau de trésorerie brute du Groupe (avant prise en compte des dettes financières) atteint 4.007 K€ au 31 décembre 2019 en augmentation de 1.343 K€ par rapport à la clôture annuelle 2018. Cette variation s'explique par :

- (i) *des flux nets opérationnels positifs* de 6.748 K€, en augmentation marquée de 5.729 K€ sur la période, suite notamment à l'évolution des résultats (+ 2.116 K€), à la bonne tenue BFR (variation de -2.730 K€) et à l'application d'IFRS 16 "Contrats de location" qui implique un reclassement de 714 K€ entre les flux opérationnels et les flux de financement ;
- (ii) *des flux nets d'investissements négatifs* à hauteur de -2.843 K€, suite notamment aux investissements effectués en recherche et développement (3.277 K€ en 2019 contre 2.860 K€ en 2018). Le remboursement des Crédits d'Impôt Recherche 2017 (635 K€) et 2018 (739 K€), obtenu en 2019, vient financer en partie ces investissements de période ;
- (iii) *des flux nets de financement négatifs* à hauteur de -2.562 K€, suite aux remboursements de l'emprunt obligataire envers le GIAC intervenus sur la période (315 K€), aux rachats de ses propres actions effectués par la Société en 2019 pour un montant total de 1.533 K€ et au reclassement lié à IFRS 16 "Contrats de location" à hauteur de 714 K€ (augmentation des dettes locatives et intérêts financiers d'actualisation).

### *Risque sur actions et autres placements*

La politique du Groupe est de rémunérer ses excédents de trésorerie avec une prise minimale de risque. Au 31 décembre 2019, des comptes à terme à rendement garanti sont investis à hauteur de 159 K€, ainsi qu'un compte courant rémunéré à hauteur de 2.530 K€. Ce dernier est, et sera, utilisé en cours de période pour rémunérer les excédents ponctuels de trésorerie courante.

## 8.7 Capitaux propres

En K€	31-déc-19	31-déc-18	Variation
Capital social	292	303	-11
Prime d'émission	7 931	8 504	-573
Réserve légale	30	30	0
Résultats non distribués	3 168	2 017	1 151
Titres auto détenus	-1 604	-644	-960
<b>Total</b>	<b>9 817</b>	<b>10 210</b>	<b>-393</b>

Une réduction de capital, par annulation de 112.524 actions auto détenues, a été réalisée en mars 2019, ce qui explique les variations du capital social et de la prime d'émission constatées au 31 décembre 2019

Le *capital social* de la société mère StreamWIDE SA est composé de 2.917.499 actions ordinaires (contre 3.030.023 auparavant) d'une valeur nominale de 0,1 € chacune.

La *prime d'émission* (7.931 K€) correspond principalement à l'excédent du prix d'émission sur la valeur nominale des actions attribuées aux bénéficiaires lors de l'introduction en bourse du Groupe en novembre 2007 (5.285 K€) et lors de l'augmentation de capital réservée en octobre 2013 (3.199 K€). La souscription de 2.325.000 BSA managers en juin 2015 a généré, quant à elle, une prime d'émission de 16 K€. Les augmentations de capital définitives ne sont constatées que lors de l'exercice de tout ou partie de ces BSA (aucun exercice enregistré en 2019). Suite à l'annulation de 112.524 actions en mars 2019, la prime d'émission a ainsi été réduite de 573 K€.

Les *réserves consolidées* correspondent aux résultats consolidés cumulés après prise en compte des dividendes distribués antérieurement. En ajoutant la réserve légale (30 K€) aux résultats non distribués (3.168 K€), le montant obtenu (3.198 K€) correspond bien aux montants indiqués dans le tableau de variation des capitaux propres, sous les rubriques "réserves et résultats consolidés" (3.456 K€), "gains et pertes directement en capitaux propres" (-281 K€) et "autres variations" (23 K€).

Le montant en "*titres auto détenus*" correspond à la valorisation au cours de transaction des actions de la Société détenues dans le cadre de son programme de rachat d'actions.

### Titres autodétenus

	31-déc-18	Acquisitions	Cessions	31-déc-19
<b>En nombre d'actions</b>	121 221	202 227	-146 855	<b>176 593</b>
<b>En montants (€uro)</b>	643 920	1 842 579	-882 200	<b>1 604 299</b>

Au 31 décembre 2019, le contrat de liquidité, opéré par la société Louis Capital Market depuis novembre 2013, est investi à hauteur de 7.060 actions de la Société contre 8.697 actions au 31 décembre 2018, et présente un solde de liquidité de 101 K€ (confer note 8.3 - Autres actifs financiers) contre 88 K€ au 31 décembre 2018. A noter également que la Société a acquis 169.533 titres (contre 22.428 en 2018) dans le cadre de son programme de rachat d'actions au second semestre 2019, au cours moyen unitaire de 9,01 €.

Au cours de l'exercice 2019, le nombre d'actions acquises dans le cadre du contrat de liquidité s'est élevé à 32.694 actions (au cours moyen de 9,61 €) et le nombre d'actions cédées à 34.331 (au cours moyen de 9,27 € pour un prix de revient moyen de 8,68 €). La plus-value ainsi réalisée (20 K€) est inscrite en réserves consolidées.

## 8.8 Passifs financiers courants et non courants

<b>Passifs financiers non courants (en K€)</b>	<b>31-déc-19</b>	<b>31-déc-18</b>	<b>Variations</b>
Emprunts bancaires et obligataires	642	955	-313
<b>Total</b>	<b>642</b>	<b>955</b>	<b>-313</b>
<b>Passifs financiers courants (en K€)</b>	<b>31-déc-19</b>	<b>31-déc-18</b>	<b>Variations</b>
Emprunts bancaires et obligataires	366	367	-1
<b>Total</b>	<b>366</b>	<b>367</b>	<b>-1</b>

Le 31 juillet 2013, le Groupe a émis un emprunt obligataire entièrement souscrit par le GIAC d'un montant de 1.800 K€, sur une durée de 9 ans (avec différé de remboursement pendant 4 ans) au taux fixe annuel de Euribor 3 mois + 3,05%. Les frais d'émission ont été imputés sur la valeur initiale de l'emprunt.

Au 31 décembre 2019, le solde de l'emprunt obligataire est de 964 K€ après imputation des frais d'émission. Son remboursement trimestriel de 90 K€ est effectif depuis octobre 2017.

La dette financière est assortie de ratios financiers, calculés en fonction des données consolidées annuelles du Groupe et qui se résument comme suit (confer note 9.2 - Engagements hors bilan) :

- fonds propres consolidés > 40% du total bilan
- dettes non courantes (moyen – long terme) < 60% des fonds propres
- dettes non courantes (moyen – long terme) < 2 x la capacité d'autofinancement avant impôts société

Au 31 décembre 2019, tous les ratios sont respectés.

### *Risque de taux*

La dette financière du Groupe supporte un taux variable (taux annuel d'Euribor 3 mois + 3,05%).

En 2019, le taux Euribor 3 mois moyen ressort à -0,355% (moyenne des premiers taux Euribor 3 mois par mois). Les variations constatées ne sont pas importantes (plus bas -0,436% et plus haut -0,316%) et ne génèrent donc pas de risque de taux significatif pour le Groupe. Cependant, une variation de 1% du taux variable appliqué à l'emprunt obligataire générerait un impact de 10 K€ par an supplémentaire en charges financières.



## 8.9 Provisions

<b>Provisions Non Courantes (en K€)</b>	<b>31-déc-19</b>	<b>31-déc-18</b>	<b>Variations</b>
Avantages du personnel	297	212	85
<b>Total Provisions</b>	<b>297</b>	<b>212</b>	<b>85</b>
<b>Provisions Courantes (en K€)</b>	<b>31-déc-19</b>	<b>31-déc-18</b>	<b>Variations</b>
Litiges	7	6	1
<b>Total Provisions</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>1</b>

Les variations des provisions constatées au cours des périodes présentées se détaillent comme suit, par nature de provisions :

<b>En K€</b>	<b>PIDR</b>	<b>Litiges</b>
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>212</b>	<b>6</b>
Dotations	85	1
Utilisations	-	-
Reprises sans objet	-	-
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>297</b>	<b>7</b>

Les provisions pour litiges concernent uniquement une créance fiscale de 6 K€ relative aux crédits d'impôts mécénat non récupérables. Les échéances et les montants provisionnés sont appréhendés en fonction du degré d'avancement des procédures et des risques estimés.

Les avantages du personnel concernent exclusivement les indemnités de fin de carrière versées lors du départ à la retraite des salariés.

### *Avantages du personnel*

Les principaux régimes post emploi concernent les indemnités de fin de carrière versées lors du départ à la retraite du salarié.

Les droits au titre de ce régime sont définis par la Convention Collective Nationale des Bureaux d'Etudes Techniques, Cabinets d'Ingénieurs-Conseils, Sociétés de Conseil (Syntec). Les principales hypothèses actuarielles retenues par le Groupe pour évaluer la valeur totale des engagements sont les suivantes :

	<b>31-déc-19</b>	<b>31-déc-18</b>
Taux d'actualisation	0,79%	1,63%
Taux de turn over moyen	8,80%	8,80%
Taux de revalorisation des salaires	3,00%	3,00%

A noter qu'au 31 décembre 2019, les taux de turn over moyens utilisés restent très faibles (10,9% et 6,3% pour respectivement des âges de 30 et 40 ans, correspondant à la majorité des tranches d'âge moyen de l'effectif actuel du Groupe) mais correspondent cependant aux hypothèses hautes à retenir dans le calcul actuariel de l'engagement.

Les autres hypothèses retenues concernent le type de départ en retraite (à l'initiative du salarié), l'âge de départ à la retraite (67 ans), le taux de charges sociales patronales (45%) et la table de mortalité (INSEE 2018).

La variation de la provision pour indemnités de fin de carrière à verser est la suivante en 2019 :

En K€	PIDR
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>212</b>
Coûts des services rendus	19
Coût de l'actualisation	3
Gains et pertes actuariels	63
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>297</b>

La variation de l'engagement au cours de l'exercice 2019 s'élève donc à 85 K€. Cet impact est comptabilisé dans le résultat opérationnel du Groupe au sein des charges de personnel.

Le coût de l'actualisation est conservé en résultat opérationnel (et n'est donc pas isolé dans les charges / produits financiers) car il est considéré comme non significatif. Les gains et pertes actuariels sont également comptabilisés directement en résultat.

#### *Autres avantages du personnel*

Aucun autre avantage du personnel n'existe au sein du Groupe au 31 décembre 2019.

### 8.10 Autres passifs courants et non courants

en K€	31-déc-19	31-déc-18	Variations
Passifs locatifs non courants	1 271		1 271
Passifs locatifs courants	417		417
Produits fiscaux différés non courants	1 345	1 207	138
Produits fiscaux différés courants	672	603	69
Passifs d'impôts différés	-	-	-
Fournisseurs et autres créiteurs	678	550	128
Dettes sociales	513	488	25
Dettes fiscales	1 107	1 237	-130
Produits constatés d'avance	3 149	2 996	153
<b>Total autres passifs</b>	<b>9 152</b>	<b>7 081</b>	<b>2 071</b>

La juste valeur des dettes fournisseurs et autres créiteurs est équivalente à leur valeur comptable compte tenu des échéances à court terme de ces dettes.

Par ailleurs, la valeur des montants versés et encaissés en contrepartie des produits différés et constatés d'avance correspond aux valeurs des passifs constatés.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'application de IFRS 16 "Contrats de location" implique de reconnaître *un passif locatif* en contrepartie du droit d'usage activé. Au 31 décembre 2019, ce passif locatif est classé en dette non courante (échéance supérieure à 12 mois) et courante (échéance inférieure à 12 mois). Les montants sont respectivement de 1.271 K€ et 417 K€, pour un passif locatif total de 1.688 K€.

*Les produits fiscaux différés* correspondent aux Crédits d'Impôt Recherche considérés par le Groupe comme des produits différés, repris en résultat au même rythme que les amortissements des frais de développement activés.

La règle d'amortissement retenue par le Groupe depuis 2017 est un amortissement linéaire sur 3 ou 5 ans des différents logiciels, dès leur mise en service. Les produits différés fiscaux courants correspondent donc à 1/3 du montant global des Crédits d'Impôt Recherche (avec une reprise en résultat à horizon des 12 prochains mois), et les non courants à 2/3 (avec une reprise en résultat à horizon des 12/36 prochains mois).

Au 31 décembre 2018, le solde de 1.810 K€ se détaillait comme suit :

- au titre de l'exercice 2016 :	436 K€
- au titre de l'exercice 2017 :	635 K€
- au titre de l'exercice 2018 :	739 K€

Suite aux amortissements constatés en 2019, une reprise de CIR à hauteur de 677 K€ a été enregistrée (confer note 7.5 - Autres produits d'exploitation et autres charges opérationnelles). Cette reprise vient donc solder le CIR au titre de 2016 et diminue le solde au titre de 2017 de 241 K€.

Le montant global et cumulé des Crédits d'Impôt Recherche différés au 31 décembre 2019 est de 2.017 K€ et correspond donc aux Crédits d'Impôt Recherche suivants :

- au titre de l'exercice 2017 :	394 K€
- au titre de l'exercice 2018 :	739 K€
- au titre de l'exercice 2019 :	884 K€

A noter que les crédits d'impôt au titre de 2016 ont été entièrement imputés ainsi qu'une partie de ceux de 2017, dans la mesure où les amortissements s'effectuent majoritairement sur des périodes de 3 à 5 ans.

*Les passifs d'impôts différés*, considérés comme non courants, sont nuls au 31 décembre 2019 comme au 31 décembre 2018.

*Les fournisseurs et autres créditeurs* augmentent légèrement au 31 décembre 2019 par rapport à l'exercice précédent, suite au cours normale de l'activité, et sans appeler de commentaire particulier.

*Les dettes sociales* concernent principalement les cotisations envers les différents organismes sociaux, dues au titre du quatrième trimestre 2019, et ont été réglées en janvier 2020. Leur évolution est cohérente avec celle des effectifs du Groupe sur la période concernée.

*Les dettes fiscales* se composent essentiellement des comptes de TVA collectée. Par ailleurs, la composition, à la clôture 2019, des créances clients (notamment des actifs sur contrats de revenus), explique le solde important constaté au 31 décembre 2019 et sa variation.

*Les produits constatés d'avance (passifs sur contrats de revenus)* proviennent essentiellement du cycle opérationnel du Groupe. Les décalages existants entre les jalons de facturation de certains contrats et les prestations sous-jacentes, ainsi qu'entre les commandes et les facturations de certaines maintenances annuelles impliquent des écritures de régularisation en clôture de période et/ou d'exercice. L'évolution constatée au 31 décembre 2019 provient (i) de factures établies en fin de période envers un nouveau client (client identique depuis fin 2018 mais avec des montants différents, ce qui explique la variation constatée fin 2019) et (ii) de maintenances 2020 significatives facturées fin 2019.

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité s'analyse comme le risque que le Groupe encourt s'il n'est pas en mesure d'honorer ses dettes à leur date d'échéance. Afin de gérer ce risque de trésorerie, le Groupe a mis en place un suivi mensuel de sa trésorerie et une gestion prévisionnelle de ses besoins de financement, afin de contrôler son entière capacité à honorer ses passifs exigibles.

L'exposition maximale au risque de liquidité aux 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018 est la suivante :

#### Décomposition du risque de liquidité au 31 décembre 2019

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Dettes au coût amorti	Dérivés
Dettes financières CT/LT	1 008	1 008		1 008	
Dettes locatives	1 688	1 688		1 688	
Fournisseurs et autres créiteurs	678	678		678	
Dettes fiscales et sociales	1 620	1 620		1 620	
Produits différés CT/MT	5 166	5 166		5 166	
<b>Total</b>	<b>10 160</b>	<b>10 160</b>	<b>-</b>	<b>10 160</b>	<b>-</b>

#### Décomposition du risque de liquidité au 31 décembre 2018

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Dettes au coût amorti	Dérivés
Dettes financières CT/LT	1 322	1 322		1 322	
Fournisseurs et autres créiteurs	550	550		550	
Dettes fiscales et sociales	1 725	1 725		1 725	
Produits différés CT/MT	4 806	4 806		4 806	
<b>Total</b>	<b>8 403</b>	<b>8 403</b>	<b>-</b>	<b>8 403</b>	<b>-</b>

A noter que seules les dettes d'exploitation (fournisseurs et autres créiteurs), les dettes fiscales et sociales donnent lieu à des décaissements de trésorerie réels et certains. Les produits différés CT/MT (part du Crédit d'Impôt Recherche différée en résultat en parallèle de l'amortissement constaté sur les frais de développement et passifs sur contrats de revenus) ainsi que les dettes locatives ne peuvent raisonnablement donner lieu à de quelconques décaissements.

Concernant les dettes financières (emprunt obligataire souscrit par le GIAC), le remboursement est de 90 K€ par trimestre à compter du quatrième trimestre 2017 et jusqu'au troisième trimestre 2022 inclus (confer note 8.8 – Passifs financiers courants et non courants).

Au 31 décembre 2019, le Groupe dispose d'une situation de trésorerie lui permettant de couvrir le cycle de financement de l'activité.

## 9. Autres informations

### 9.1 Informations sectorielles

Le Groupe, spécialisé dans l'édition de logiciels, n'opère ses activités que dans un seul secteur : il conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'un ensemble de logiciels de services à valeur ajoutées (à destination des opérateurs de télécommunications fixes et mobiles du monde entier) et de logiciels de communications critiques à destination des administrations et entreprises (**team on the run** et **team on mission**). Les règles et la nature des revenus étant identiques, le Groupe continue donc à ne présenter qu'un seul secteur d'activité. Différentes solutions applicatives et différents modes de commercialisation (SaaS et "on premise") pourraient cependant coexister à terme, éléments qui justifieraient alors une présentation sectorielle détaillée s'il en était nécessaire.

En conséquence, en 2019, le Groupe ne distingue pas, dans son reporting financier et dans son mode d'organisation interne, de secteurs d'activité. Les prestations de services et la maintenance ne pouvant être séparés et analysés en dehors de la vente de logiciels, elles font partie intégrante du secteur unique dans lequel le Groupe intervient et réalise ses ventes.

Le Groupe distingue cependant plusieurs zones géographiques, eu égard à son organisation interne (notamment au niveau du service commercial) et à son analyse des différents marchés locaux qu'il adresse. Outre une distinction France / Export que le Groupe utilise dans sa communication relative au chiffre d'affaires, différentes zones géographiques, plus fines et plus précises, peuvent être retenues au niveau du chiffre d'affaires. Les données relatives aux exercices 2019 et 2018 sont présentées ci-dessous.

(en K€)	31-déc-19	31-déc-18	Variations
CA France	6 153	2 993	3 160
CA Export	4 055	3 771	284
dont Europe	2 085	1 673	412
dont Amériques	1 267	1 616	-349
dont Afrique	87	96	-9
dont Moyen Orient	516	91	425
dont Russie	-	-	-
dont Asie - Pacifique	100	295	-195
<b>TOTAL CA</b>	<b>10 208</b>	<b>6 764</b>	<b>3 444</b>

La répartition géographique des revenus est de 60/40 (France / Export) au titre de l'exercice 2019. Le poids relatif des revenus "France" progresse en 2019, suite notamment aux revenus générés par le projet PCSTORM et par le partenariat technologique avec Airbus SLC. Les succès commerciaux à venir devraient se concrétiser d'abord au niveau du marché national du Groupe.

Le chiffre d'affaires "France" progresse de 3.160 K€ suite aux revenus liés au déploiement du projet PCSTORM et au partenariat technologique signé fin 2018 avec Airbus SLC.

Le chiffre d'affaires "Export" augmente également sur la période (+284 K€) :

- (i) Progression des revenus "Europe" (+412 K€) : l'évolution s'explique essentiellement par la mise en production de nouvelles plateformes déployées en 2019 et par des prestations de services spécifiques.

- (ii) Diminution des revenus "Amériques" (-349 K€) : la diminution s'explique essentiellement par des prestations de services importantes en 2018 (et par nature non récurrentes en 2019), ainsi que par une maintenance annuelle non commandée en 2019 par un client spécifique.
- (iii) "Autres zones" (+221 K€) : une nouvelle plateforme a été déployée en EMEA alors que la maintenance sur une ancienne plateforme en Asie n'a pas été commandée en 2019.

Concernant les actifs, passifs, amortissements, investissements et résultats opérationnels par secteurs géographiques, ces derniers ne sont pas présentés dans la présente note car cette information n'est pas pertinente pour la compréhension de l'activité du Groupe.

## 9.2 Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2019, le Groupe n'a reçu aucun engagement hors bilan.

Au cours du second semestre 2013, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 1.800 K€, d'une durée de 9 ans au taux variable Euribor 3 mois + 3,05% (confer note 8.8 - Passifs financiers courants et non courants), entièrement souscrit par le GIAC au travers du FCT GIAC OLT.

Un nantissement du fonds de commerce a été émis au profit du GIAC en garantie de ces emprunts, jusqu'au 31 juillet 2022. L'emprunt est également assorti de clauses et ratios financiers à respecter (covenants), calculés sur les données consolidées annuelles du Groupe :

- fonds propres consolidés > 40% du total bilan
- dettes moyen – long terme < 60% des fonds propres
- dettes moyen – long terme < 2 \* capacité d'autofinancement avant impôts société

Au 31 décembre 2019, ces ratios sont tous respectés.

Par ailleurs, des conditions de détention du capital et des droits de vote accompagnent également ces ratios financiers :

- détention de 34% minimum du capital social ou des droits de vote par, conjointement, Messieurs Pascal Beglin (Pdg) et Lilian Gaichies (Dgd).

Cette condition est également respectée au 31 décembre 2019 (détention cumulée de 65,9% du capital social et de 76,7% des droits de vote).

Enfin, une caution bancaire a été émise en faveur d'un client étranger du Groupe (zone Afrique), dans le cadre de garantie de bonne fin et de paiement. Cette garantie est limitée dans son montant et sa durée de validité. Au 31 décembre 2019, le montant global d'engagement est de 21,8 K€ contre 22,6 K€ fin 2018.

## 9.3 Transactions entre parties liées

Les relations entre la société mère StreamWIDE SA et ses différentes filiales sont des relations classiques entre une société mère et des filiales opérationnelles. Aussi, certains services communs au Groupe (notamment travaux de recherche et développement) et effectués par les filiales sont refacturés à la société mère qui centralise l'ensemble des coûts de développement des différents projets.

En contrepartie, la société mère refacture différents services aux filiales, (management fees et sous locations immobilières à la société StreamWIDE France), et des royalties aux filiales à visée commerciale (StreamWIDE France et StreamWIDE Inc.). Ces refacturations sont effectuées aux conditions de marché et sont éliminées en consolidation.

Aucune autre relation ou opération significative avec des parties liées au Groupe n'a été recensée au cours des périodes concernées.

La rémunération des dirigeants, uniquement mandataires sociaux, est indiquée dans la note ci-dessous.

#### **9.4 Rémunération des dirigeants**

La rémunération brute versée aux dirigeants mandataires sociaux, s'élève à 333.575 € bruts au titre de l'exercice 2019. Cette rémunération a été versée à hauteur de 220.112 € bruts par StreamWIDE SA et à hauteur de 113.463 € bruts par la filiale américaine StreamWIDE INC.

Au titre de l'exercice 2018, la rémunération brute des dirigeants mandataires sociaux s'élevait à 325.551 € bruts (rémunération totale incluant les versements de la société française pour 217.112 €, et de la société américaine pour 108.439 €).

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des mandataires sociaux.

#### **9.5 Evénements importants survenus depuis la date de clôture**

Aucun évènement post clôture significatif n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés annuels clos au 31 décembre 2019.

La situation de crise sanitaire COVID-19 en France et dans le monde entier ouvre une période d'incertitudes importantes, sans que personne ne puisse encore en appréhender, dans le temps, tous les effets économiques et financiers. Cependant, l'activité du Groupe ne devrait pas être impactée de façon significative à court terme.

**StreamWIDE SA – Comptes statutaires annuels au 31 décembre 2019**

• **Bilans aux 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018**

(En K€)	31-déc.-19	31-déc.-18	31-déc.-19	31-déc.-18	
Immobilisations incorporelles	3	2	292	303	Capital social
Immobilisations corporelles	88	42	5 257	6 843	Réserves
Immobilisations financières	3 736	3 449	880	-1 014	Résultat
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>3 827</b>	<b>3 493</b>	<b>6 429</b>	<b>6 132</b>	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>
Stocks		-	183	138	Provisions
Créances clients	7 752	7 826	23	23	Emprunts et dettes financières
Autres créances	1 183	1 628	785	1 079	Dettes fournisseurs
Valeurs mobilières de placement	1 604	644	1 076	1 003	Dettes fiscales et sociales
Trésorerie	2 849	1 218	6 563	4 859	Autres dettes
			1 986	1 453	Produits constatés d'avances
			170	122	Ecart de conversion passifs
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>13 388</b>	<b>11 315</b>	<b>10 786</b>	<b>8 677</b>	<b>TOTAL DETTES</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>17 215</b>	<b>14 809</b>	<b>17 215</b>	<b>14 809</b>	<b>TOTAL PASSIFS</b>

• **Comptes de résultat 2019 et 2018**

(En K€)	31-déc.-19	31-déc.-18
Ventes de services	6 773	3 651
Ventes de marchandises	-	-
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>6 773</b>	<b>3 651</b>
Autres produits	523	404
Achats de marchandises	-53	-
Variation de stocks	-	-
Charges externes	-5 616	-4 275
Impôts et taxes	-42	-16
Charges de personnel	-1 362	-1 303
Dotations aux amortissements	-35	-26
Dotations aux provisions	-55	-21
Autres charges	-37	-21
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>	<b>96</b>	<b>-1 607</b>
Produits financiers	47	58
Charges financières	-99	-129
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-52</b>	<b>-71</b>
Produits exceptionnels	16	6
Charges exceptionnelles	-6	-22
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>10</b>	<b>-16</b>
Impôts sur les bénéfices	826	680
<b>RESULTAT NET</b>	<b>880</b>	<b>-1 014</b>



## • **Annexes aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019**

Les notes et tableaux de la présente annexe font partie intégrante des comptes annuels. L'exercice social, d'une durée de 12 mois, couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019.

- Total du bilan :	17.214.520 €
- Résultat net (bénéfice) :	880.343 €

### **I GENERALITES**

#### **1.1 Présentation de l'activité**

La société StreamWIDE SA a démarré son exploitation le 25 janvier 2001. Elle a pour activité historique l'édition de logiciels destinés aux opérateurs télécoms fixes ou mobiles et aux fournisseurs de contenus à valeur ajoutée. Ces logiciels fonctionnent sur des serveurs standards et permettent aux clients de fournir à leurs abonnés des services à valeur ajoutée dans le domaine de la téléphonie et de la vidéo téléphonie. La Société développe également, depuis quelques années, des solutions applicatives tout en un de communication sécurisée en environnements critiques et de management de process, permettant ainsi aux entreprises et administrations de simplifier leur communication tout en numérisant leur activité de manière sécurisée. Ces dernières solutions logicielles adressent des marchés à fort potentiel et représentent maintenant un relais de croissance significatif pour la Société.

La Société détient également les titres des différentes filiales formant le Groupe StreamWIDE (notamment StreamWIDE France, StreamWIDE Inc, StreamWIDE Romania, StreamWIDE Beijing, StreamWIDE Tunisia et StreamWIDE Singapore).

La société a été admise sur le marché Growth d'Euronext Paris (ex Alternext) le 16 novembre 2007.

#### **1.2 Evènements significatifs**

En application de l'autorisation qui lui a été donnée par l'assemblée générale du 22 juin 2018, le conseil d'administration, réuni le 23 mars 2019, a décidé de réduire le capital social de la Société par annulation de 112.524 actions, d'une valeur nominale de 0,10 €, rachetées par la Société pour 583.767,60 €.

Le capital social a été en conséquence réduit de 11.252,40 €, et l'écart entre le prix de rachat des actions et la valeur nominale, soit 572.515,20 €, imputé sur le poste "prime d'émission".

Au terme de cette opération, le capital social de la Société s'élève à 291.749,90 € répartis en 2.917.499 actions de 0,10 € de nominal.

L'exercice 2019 a permis à la Société de valider la stratégie qu'elle suit depuis quelques années. Pour la première fois, les revenus issus des nouvelles solutions de communication sécurisée sont quasi équivalents à ceux issus de l'activité historique. Ainsi, le Groupe dans son ensemble, a réussi son pivot en adressant maintenant des marchés prometteurs à fort potentiel de croissance future.

## II REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

### 2.1 Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est survenu au cours de l'exercice.

### 2.2 Traitement comptable des frais d'augmentation du capital

Les frais d'augmentation du capital sont imputés sur le montant des primes d'émission afférentes à l'augmentation à laquelle ils sont liés (Code du commerce article L 232-9).

### 2.3 Immobilisations incorporelles et corporelles

a) *Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires :*

Le poste "Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires" est principalement constitué de licences de logiciels acquises. Leur dépréciation est constatée par voie d'amortissements linéaires en fonction de leur durée d'utilisation estimée à un an.

b) *Frais de recherche et développement*

En application des règles relatives aux actifs, les coûts de développement doivent, selon la méthode préférentielle, être immobilisés lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale et qu'ils respectent les critères listés par la réglementation.

La société n'applique pas la méthode préférentielle. Elle comptabilise les coûts de développement dans les charges de l'exercice.

c) *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur prix d'acquisition majoré des frais accessoires nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Leur dépréciation est constatée par voie d'amortissements linéaires, en fonction de leur durée d'utilisation estimée.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- |  |        |
|--|--------|
| - Installations techniques :           | 10 ans |
| - Agencements :                        | 10 ans |
| - Matériel de bureau et informatique : | 3 ans  |
| - Mobilier :                           | 10 ans |

d) *Option fiscale*

Les frais d'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles, représentatifs de droits de mutation, d'honoraires, de commissions et frais d'actes sont comptabilisés directement en charges.

## **2.4 Immobilisations financières**

Les titres immobilisés sont valorisés au prix d'acquisition et sont éventuellement dépréciés compte tenu de l'utilité que les participations présentent pour la Société, ou de leur valeur probable de négociation.

### *Option fiscale*

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières, représentatifs de droits de mutation, d'honoraires, de commissions et frais d'actes sont comptabilisés directement en charges.

## **2.5 Stocks de marchandises**

Les stocks de marchandises sont évalués à leur prix d'achat selon la méthode du premier entré / premier sorti.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **2.6 Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, ramenées à leur valeur probable de réalisation par voie de dépréciation, en fonction des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

## **2.7 Provisions pour risques et charges**

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir des risques nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables et qui ont pu être estimés de manière fiable.

## **2.8 Reconnaissance du chiffre d'affaires**

### *a) Redevances sur logiciels*

Les revenus liés à la cession ou la concession de droits d'accès à la plate-forme StreamWIDE à des opérateurs de téléphonie, à des fournisseurs d'accès Internet, à des administrations ou à des entreprises, sont comptabilisés à la date de mise à disposition par StreamWIDE des moyens d'accès (licences d'utilisation).

### *b) Prestations de services*

Le chiffre d'affaires issu des prestations de services, autres que la maintenance, est comptabilisé lorsque les prestations sont exécutées et les services rendus, sur la base de récapitulatifs d'activité et d'acceptation client. Les prestations de maintenance sont comptabilisées prorata temporis en fonction de la période couverte par les prestations.

Le chiffre d'affaires relatif à des prestations réalisées, acceptées et non encore facturées est comptabilisé en factures à établir. Inversement, la fraction de chiffre d'affaires facturée à la clôture de l'exercice et correspondant à une période ultérieure à la date de clôture de l'exercice, est portée au passif du bilan sous la rubrique "Produits constatés d'avance".

### *c) Ventes de marchandises*

Le chiffre d'affaires est enregistré dans le compte de résultat lors du transfert de propriété.

## 2.9 Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels sont les produits et charges qui résultent d'évènements ou d'opérations clairement distincts des activités de l'entreprise, et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

## 2.10 Indemnité de départ en retraite

Les modalités de détermination de ces indemnités sont les suivantes :

- Utilisation de la méthode des droits projetés ;
- Age de départ en retraite retenu : 67 ans ;
- Application d'un taux de turn over fort dégressif selon l'âge ;
- Application d'un taux de progression des salaires de 3 % l'an ;
- Actualisation au taux de 0,79 % ;
- Utilisation de la table de mortalité INSEE 2018 ;
- Application de la convention collective "Bureaux d'études techniques".

La formule de calcul est la suivante :

- Droits acquis par le salarié (x) probabilité pour l'entreprise de verser ces droits (x) actualisation (x) coefficient de charges sociales.
- Le calcul des droits acquis par le salarié correspond à : pourcentage du salaire annuel brut estimé en fin de carrière, en fonction de l'ancienneté finale.
- La probabilité pour l'entreprise de verser les droits s'établit comme suit : probabilité de rester en vie (x) probabilité de rester dans l'entreprise.

L'indemnité de fin de carrière est appréciée pour toutes les personnes bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée, présentes à la clôture de l'exercice.

L'engagement de la société, ainsi déterminé, s'élève à 180.576 € au 31 décembre 2019, contre 131.098 € au 31 décembre 2018. Il est comptabilisé en provision pour charges.

## 2.11 Intégration fiscale

La société a opté avec sa filiale StreamWIDE France pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2012.

L'économie d'impôt, ou la charge d'impôt supplémentaire, égale à la différence entre la somme des impôts qui auraient dû être versés par chacune des sociétés du Groupe, si elles avaient payé elles-mêmes leur impôt, et l'impôt versé en raison du résultat d'ensemble, constitue pour la société tête du groupe fiscal (StreamWIDE SA) un profit ou une charge enregistré au poste "Impôts sur les bénéfices".

### III COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS ET AUTRES INFORMATIONS

#### 3.1 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

En €	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Logiciels	150 882	9 381		160 263
<b>Total</b>	<b>150 882</b>	<b>9 381</b>	<b>0</b>	<b>160 263</b>

Amortissements

En €	31/12/2018	Dotations	Diminutions	31/12/2019
Logiciels	148 503	8 759		157 262
<b>Total</b>	<b>148 503</b>	<b>8 759</b>	<b>0</b>	<b>157 262</b>

Valeurs nettes

En €	31/12/2018	31/12/2019
Logiciels	2 378	3 000
<b>Total</b>	<b>2 378</b>	<b>3 000</b>

#### 3.2 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

En €	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Installations techniques	45 724			45 724
Agencements	77 176	5 729		82 905
Matériel de bureau et informatique	186 699	66 006		252 705
Mobilier	10 532			10 532
<b>Total</b>	<b>320 131</b>	<b>71 735</b>	<b>0</b>	<b>391 866</b>

Amortissements

En €	31/12/2018	Dotations	Diminutions	31/12/2019
Installations techniques	40 259	2 704		42 963
Agencements	65 197	2 577		67 775
Matériel de bureau et informatique	162 787	20 957		183 743
Mobilier	9 537	150		9 687
<b>Total</b>	<b>277 780</b>	<b>26 388</b>	<b>0</b>	<b>304 167</b>

## Valeurs nettes

En €	31/12/2018	31/12/2019
Installations techniques	5 465	2 761
Agencements	11 979	15 131
Matériel de bureau et informatique	23 913	68 962
Mobilier	995	845
<b>Total</b>	<b>42 351</b>	<b>87 699</b>

### 3.3 Tableau des filiales et participations

Filiales	Pays	Pourcentage de détention	31/12/2019		31/12/2018	
			Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres
Streamwide Romania	Roumanie	100,00%	40 000	40 000	40 000	40 000
Beijing Streamwide	Chine	100,00%	213 275	213 275	213 275	213 275
Streamwide Inc	Etat-Unis	100,00%	1	1	1	1
Streamwide France	France	100,00%	3 050 518	3 050 518	3 050 518	3 050 518
Streamwide Tunisie	Tunisie	99,99%	4 865	4 865	4 865	4 865
Streamwide UK Limited	Royaume Uni	100,00%	1	1	1	1
Bzoo Networks Limited	Royaume Uni	100,00%	1	1	1	1
Streamwide PTE LTD	Singapour	100,00%	65	65	65	65
<b>Total</b>			<b>3 308 726</b>	<b>3 308 726</b>	<b>3 308 726</b>	<b>3 308 726</b>

Les titres de participation et les comptes courants des filiales ne sont pas dépréciés, aucune perte de valeur n'ayant été identifiée au 31 décembre 2019.

Les informations relatives aux principales filiales sont les suivantes:

Dernier exercice clos (en €)	Streamwide Romania	Streamwide Beijing	Streamwide Inc	Streamwide France	Streamwide Tunisie	Streamwide PTE LTD
Capital	40 000	213 275	1	3 050 518	4 865	65
Capitaux propres	395 639	85 386	-1 492 050	3 017 515	434 771	-84 164
Résultat net comptable	91 255	-66 861	-410 629	6 077	160 209	-48 727
Chiffre d'affaires	2 776 016	157 043	1 276 391	3 315 047	1 139 682	65 386
Avances consenties à la filiale	241 281		495			114 157
Dépréciation des avances consenties						
Avances reçus de la filiale				6 474 101		
Cautions et avals fournis						
Dividendes encaissés au cours de l'exercice						

Les filiales StreamWIDE UK Limited et Bzoo Networks Limited n'ont toujours pas démarré leur activité au 31 décembre 2019. Aucun flux significatif n'a donc été enregistré sur la période. Ces sociétés seront dissoutes en 2020.

Le résultat net comptable et le chiffre d'affaires des filiales sont convertis au cours moyen.

Le capital des filiales est mentionné au cours historique, soit au montant figurant dans les comptes de StreamWIDE SA au poste participations (filiales détenues à 100 % depuis leur création).

Les autres éléments sont convertis au cours de clôture constaté au 31 décembre 2019.

### 3.4 Stocks de marchandises

Il n'existe aucun stock de marchandise au 31 décembre 2019.

### 3.5 Etat des créances et des dettes

#### Créances

En €	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	374 892		374 892
Autres immobilisations financières	49 669		49 669
Clients douteux ou litigieux	12 247		12 247
Autres créances clients	7 751 960	7 751 960	
Personnel et comptes rattachés	12 150	12 150	
Organismes sociaux	1 980	1 980	
Impôt sur les bénéfices	850 441	850 441	
Taxe sur la valeur ajoutée	63 994	63 994	
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Débiteurs divers	141	141	
Charges constatées d'avance	201 835	201 835	
<b>Total</b>	<b>9 319 308</b>	<b>8 882 500</b>	<b>436 808</b>

Les créances au titre de l'impôt sur les bénéfices sont essentiellement représentées par les sommes à recevoir au titre du Crédit d'Impôt en faveur de la Recherche :

Périodes (en €)	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Exercice 2017		569 866	0
Exercice 2018		692 728	0
Exercice 2019	820 441		820 441
<b>Total</b>	<b>820 441</b>	<b>1 262 594</b>	<b>820 441</b>

Le Crédit d'Impôt Recherche 2017 a été remboursé avril 2019 et celui de 2018 en décembre 2019. Le Crédit d'Impôt Recherche 2019 fera l'objet d'une demande de remboursement conformément aux dispositions prévues pour les PME au sens communautaire.

## Dettes

En €	Montant brut	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès établi crédit	1 169	1 169		
Emprunts et dettes financières divers	22 190			22 190
Fournisseurs et comptes rattachés	784 199	784 199		
Personnel et comptes rattachés	74 646	74 646		
Organismes sociaux	71 780	71 780		
Impôt sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	888 385	888 385		
Autres impôts et taxes	41 331	41 331		
Dettes sur immobilisations	7 294	7 294		
Groupe et associés	6 555 006	6 555 006		
Autres dettes	1 210	1 210		
Produits constatés d'avance	1 985 613	1 985 613		
<b>Total</b>	<b>10 432 823</b>	<b>10 410 633</b>	<b>0</b>	<b>22 190</b>

Les dettes "Groupe et associés" correspondent au compte courant envers la filiale StreamWIDE France qui enregistre les opérations d'exploitation entre les deux sociétés, et au compte courant d'intégration fiscale de cette filiale.

### 3.6 Créances et dettes représentées par des effets de commerce

Le bilan ne comprend aucune créance et/ou dette de cette nature.

### 3.7 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

En €	31/12/2019	31/12/2018
Actions propres (contrat de liquidité)	72 285	59 744
Actions propres (programme de rachat)	1 532 014	584 177
<b>Total actions propres</b>	<b>1 604 299</b>	<b>643 920</b>
<b>Valeur liquidative</b>	<b>2 083 797</b>	<b>872 791</b>

L'Assemblée Générale du 29 juin 2009 de la société StreamWIDE SA a délégué au conseil d'administration la mise en place d'un programme de rachats d'actions dans le cadre d'un contrat de liquidité pour l'animation du marché du titre de la Société. L'Assemblée générale du 24 juin 2016 a renouvelé cette autorisation et a élargie cette autorisation aux rachats d'actions pour la mise en place de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société et aux rachats d'actions en vue de l'attribution ou de la cession d'actions aux dirigeants mandataires sociaux et salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au titre de leur participation aux fruits de l'expansion, ou pour l'annulation de tout ou partie des actions rachetées. L'Assemblée générale du 21 juin 2019 a reconduit cette autorisation.

Le nombre d'actions propres détenues au 31 décembre 2019 s'élève à 176.593, soit 6,05 % du total des actions de la société. Les comptes de liquidité associées (ouverts auprès de Oddo) présentent un solde de 101 K€ au 31 décembre 2019.



Un compte courant rémunéré a été ouvert à la HSBC le 9 novembre 2010. Son solde s'élève à 2.530.000 € au 31 décembre 2019, hors intérêts. Il est inscrit dans la rubrique "Disponibilités". Ce compte courant est utilisé tout au long de l'année pour gérer les excédents de trésorerie courante constatés en cours de période.

Le solde du poste "Trésorerie" au 31 décembre 2019 est composé de comptes courants bancaires ouverts auprès de la Société Générale (solde de 29 K€) et de HSBC (solde de 188 K€).

### 3.8 Provisions pour risques et charges

En €	31/12/2019	31/12/2018
Provision indemnité fin de carrière	180 576	131 098
Provision pour perte de change	2 594	7 242
<b>Total</b>	<b>183 170</b>	<b>138 340</b>

L'utilisation des provisions s'analyse comme suit :

En €	Montant 31/12/2018	Dotations	Reprises		Montant 31/12/2019
			Utilisée	Non utilisée	
Provision indemnité fin de carrière	131 098	49 478			180 576
Provision pour perte de change	7 242	2 594	7 242		2 594
<b>Total</b>	<b>138 340</b>	<b>52 072</b>	<b>7 242</b>	<b>0</b>	<b>183 170</b>

### 3.9 Charges à payer et produits à recevoir

*Charges à payer*

En €	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts et dettes auprès des établ crédit	1 169	341
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	319 095	371 706
Dettes fiscales et sociales	131 725	95 724
Autres dettes	82 115	74 132
<b>Total</b>	<b>534 103</b>	<b>541 902</b>

*Produits à recevoir*

En €	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations	2 187	
Créances clients et comptes rattachés	1 966 466	2 266 154
Autres créances	141	141
Disponibilités		198
<b>Total</b>	<b>1 968 794</b>	<b>2 266 492</b>

### 3.10 Charges et produits constatés d'avance

#### Charges constatées d'avance

En €	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'exploitation	201 835	180 689
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>Total</b>	<b>201 835</b>	<b>180 689</b>

#### Produits constatés d'avance

En €	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation	1 985 613	1 452 696
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>Total</b>	<b>1 985 613</b>	<b>1 452 696</b>

Les produits constatés d'avance ne sont pas, par nature, récurrents. Leur évolution ne peut donc pas être mise en relation directe avec le niveau d'activité mais seulement avec le calendrier de certaines commandes et des facturations liées.

### 3.11 Ventilation du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

En €	31/12/2019			31/12/2018		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	47 587		47 587			0
Redevances sur logiciels	1 962 532	472 742	2 435 274	851 950	290 387	1 142 337
Services	2 180 844	1 259 589	3 440 433	469 963	1 221 845	1 691 808
Prestations groupe	849 737	0	849 737	810 177	7 040	817 217
<b>Total</b>	<b>5 040 700</b>	<b>1 732 331</b>	<b>6 773 031</b>	<b>2 132 091</b>	<b>1 519 271</b>	<b>3 651 362</b>

### 3.12 Intégration fiscale

La société a opté, avec sa filiale StreamWIDE France, pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2012.

Au 31 décembre 2019, l'intégration fiscale ne génère aucune charge ni économie d'impôt dans les comptes de StreamWIDE SA.

### 3.13 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

En €	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant avant impôt	44 335		44 335
Résultat exceptionnel	9 566		9 566
Crédit d'impôt recherche		820 441	820 441
Crédit d'impôt mécénat		6 000	6 000
<b>Total</b>	<b>53 902</b>	<b>826 441</b>	<b>880 343</b>

### 3.14 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

La situation fiscale différée, non comptabilisée, se traduit par un allègement de la dette future d'impôt.

En €	Bases	Impôt à 28,00 %
Provision indemnité fin de carrière	180 576	50 561
Ecart de conversion passif	169 531	47 469
<b>Total</b>	<b>350 107</b>	<b>98 030</b>

Les déficits fiscaux en report au 31 décembre 2019 s'analysent comme suit :

En €	Montants
Déficits propres à StreamWIDE nés antérieurement à l'intégration fiscale	1 288 976
Déficits du groupe : intégration fiscale	9 879 892

### 3.15 Résultat exceptionnel

En €	31/12/2019
Indemnité d'assurance dégâts des eaux	9 566
Reprise provision dépréciation crédit d'impôt mécénat 2014	6 000
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>15 566</b>
Crédit d'impôt mécénat 2014 non récupérable	6 000
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>6 000</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>9 566</b>

### 3.16 Evolution des capitaux propres et du capital social

#### a) Evolution des capitaux propres avant résultat 2019

En €	Capital	Prime d'émission	Réserves et report à nouveau	Résultat 2018	Total
<b>Situation au 31 décembre 2018</b>	<b>303 002</b>	<b>8 503 700</b>	<b>-1 660 235</b>	<b>-1 014 047</b>	<b>6 132 420</b>
Réduction du capital	-11 252	-572 515			<b>-583 768</b>
Affectation du résultat 2018			-1 014 047	1 014 047	<b>0</b>
<b>Situation au 31 décembre 2019</b>	<b>291 750</b>	<b>7 931 185</b>	<b>-2 674 282</b>	<b>0</b>	<b>5 548 653</b>

#### b) Evolution du capital social

Le capital social, entièrement libéré, est composé de 2.917.499 actions de 0,1 euro chacune de valeur nominale, négociables sur le marché Growth d'Euronext Paris.

Au cours de l'exercice 2019, le capital a fait l'objet d'une réduction par annulation d'actions dont les modalités ont été exposées ci-avant au paragraphe 1.2.

Le conseil d'administration du 19 juin 2015 a décidé, conformément aux délégations qui lui ont été données par l'assemblée générale du même jour, de procéder à l'émission de bons de souscriptions d'actions (BSA). L'assemblée générale du 22 juin 2018 a décidé de prolonger la période de conversion des BSA 2 et BSA 3, les BSA 1 étant, quant à eux, devenus caducs le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Nature des BSA	Nombre de BSA émis	Prix de souscription des BSA	Période de conversion en actions (4)	Nombre de BSA pour une action	Prix de souscription des actions
BSA 1 (1)	3 016 391	Gratuit	Du 01/07/2015 au 01/07/2018	15	14 €
BSA 2 (2)	2 002 500	0,007 €	Du 01/07/2016 au 01/07/2021	15	14 €
BSA 3 (3)	322 500	0,007 €	Du 01/07/2016 au 01/07/2021	15	14 €

(1) Emission au profit de l'ensemble des actionnaires. BSA caducs au 01/07/2018

(2) Emission au profit des cadres, dirigeants et salariés de la société et des sociétés liées

(3) Emission au profit de bénéficiaires dénommés

(4) Après décision de prolongation de l'assemblée générale du 22/06/2018

Le prix de souscription des BSA 2 et BSA 3 a été inscrit au poste "Prime d'émission" pour 16.275 €.

Les BSA exercés depuis leur émission sont les suivants :

Années	Nombre de BSA convertis	Catégorie des BSA convertis	Nombre d'actions créées	Augmentat° de capital	Prime d'émission
2015	30	BSA1	2	0,20	27,80
2016	3 045	BSA1	203	20,30	2 821,70
2017	90	BSA1	6	0,60	83,40
2018	825	BSA1	55	5,50	764,50
<b>Total</b>	<b>3 990</b>		<b>266</b>	<b>26,60</b>	<b>3 697,40</b>

Au 31 décembre 2019, suite aux départs de certains salariés et à l'exercice de 3.990 BSA 1, le nombre de BSA restant à exercer est de 2.242.500, soit 149.500 actions nouvelles potentielles si tous les BSA venaient à être exercés, représentant 5,12% du capital social actuel.

### 3.17 Frais de développement

Les frais de développement comptabilisés en charge de l'exercice (qui auraient été activés si la Société appliquait la méthode préférentielle) s'élèvent à 3.407.079 €, contre 2.969.715 € pour l'exercice précédent.

### 3.18 Ecarts de conversion

Les écarts de conversion actifs et passifs s'analysent comment suit :

En €	31/12/2019		31/12/2018	
	Ecarts actifs	Ecarts passifs	Ecarts actifs	Ecarts passifs
Comptes clients		166 382	486	122 190
Comptes fournisseurs		3 128	2 683	182
Comptes courants	2 594	21	4 073	
<b>Total</b>	<b>2 594</b>	<b>169 531</b>	<b>7 242</b>	<b>122 372</b>

### 3.19 Transferts de charges

En €	31/12/2019
Refacturation frais divers aux sociétés du groupe	5 000
<b>Transferts de charges d'exploitation</b>	<b>5 000</b>
Indemnité d'assurance dégâts des eaux	9 566
<b>Transferts de charges exceptionnels</b>	<b>9 566</b>
<b>Total</b>	<b>14 566</b>

### 3.20 Identité de la société consolidante

StreamWIDE SA n'est pas consolidée par une autre entité. Elle est la société mère du Groupe consolidé.

### 3.21 Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux

Les rémunérations des membres du conseil d'administration, pour leurs fonctions de mandataires sociaux, s'élèvent à 220.112 € bruts au titre de l'exercice 2019, contre 216.112 € pour l'exercice 2018.

### 3.22 Effectif moyen

Catégories	31/12/2019	31/12/2018
Cadres	10	10
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>10</b>

### 3.23 Opérations hors bilan

#### 3.23.1 Engagements financiers

a) *Garanties données sur l'emprunt obligataire émis par la filiale StreamWIDE France*

Dans le cadre de l'emprunt obligataire émis par sa filiale StreamWIDE France en juillet 2013, StreamWIDE SA a donné les garanties suivantes sur le remboursement du nominal (1.800.000 €) et le paiement des intérêts, commissions, frais et accessoires :

- caution solidaire à première demande
- nantissement de son fonds de commerce

Ces engagements sont donnés jusqu'au terme de l'emprunt obligataire, soit le 31 juillet 2022.

b) *Garanties données en faveur des clients*

La société n'a aucun engagement de cette nature au 31 décembre 2019.

#### 3.23.2 Autres opérations non inscrites au bilan

La société n'a conclu aucune opération de cette nature.

### 3.24 Eléments concernant les entreprises liées et les participations

En €	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		3 308 726
Créances rattachées à des participations		374 892
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		5 611 927
Autres créances		
Capital souscrit non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		22 190
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		393 191
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		6 555 006
Produits financiers		2 187
Charges financières		80 905

### **3.25 Informations sur les transactions avec les parties liées**

L'information sur les transactions réalisées avec les parties liées n'est pas communiquée conformément aux dispositions de l'article R.123-198 du code de commerce :

- Les filiales sont toutes détenues à 100 %.
- Aucune opération de cette nature n'existe avec les actionnaires et/ ou dirigeants.

### **3.26 Evènements importants intervenus depuis la date de clôture**

Aucun évènement post clôture significatif n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'examen des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019.

La situation de crise sanitaire COVID-19 en France et dans le monde entier ouvre une période d'incertitudes importantes, sans que personne ne puisse encore en appréhender, dans le temps, tous les effets économiques et financiers. Cependant, l'activité de la Société ne devrait pas être impactée de façon significative à court terme.